





**TABLE DES MATIÈRES**

---

<b>LA CULTURE -----</b>	<b>3</b>
<b>LES FONDS EUROPÉENS -----</b>	<b>25</b>
<b>LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES, LES VILLES ET LES COMMUNES -----</b>	<b>39</b>
<b>LES RELATIONS INTERNATIONALES ET INSTITUTIONNELLES -----</b>	<b>49</b>
<b>LA COMMUNICATION -----</b>	<b>53</b>
<b>LA SANTÉ -----</b>	<b>57</b>
<b>LES AFFAIRES SOCIALES -----</b>	<b>69</b>
<b>LES SPORTS -----</b>	<b>81</b>
<b>L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION -----</b>	<b>89</b>
<b>LA TRANSITION NUMÉRIQUE -----</b>	<b>121</b>
<b>LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURALE -----</b>	<b>125</b>
<b>L'AGRICULTURE ET LA RURALITÉ -----</b>	<b>143</b>
<b>LE TOURISME -----</b>	<b>157</b>
<b>L'ADMINISTRATION -----</b>	<b>177</b>
<b>LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES -----</b>	<b>193</b>





# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LA CULTURE





## 1. SERVICE CULTURE

---

### 1.1. COORDONNÉES DU SERVICE

Direction de la Culture, de la Jeunesse, des Musées et de la Lecture publique  
Rue des Croisiers, 15 – 4000 Liège  
Tél. : 04/232.28.54 – 04/232.86.48  
Fax : 04/232.86.94  
<http://www.provincedeliege.be/culture/>  
E-Mail : [direction.culture@provincedeliege.be](mailto:direction.culture@provincedeliege.be)

### 1.2. CELLULE COMMUNICATION

La cellule communication, mise en place au sein du Service Culture, assure la coordination transversale de la communication entre les services du département (Éducation permanente, Musée, Jeunesse, Lecture publique...).

Ses missions sont les suivantes :

- la tenue d'un planning commun à l'ensemble du département ;
- la systématisation des procédures de communication et du circuit de validation hiérarchique ;
- la coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions de communication visant à la promotion des différents projets du département (conférences de presse, communiqués de presse, campagnes promotionnelles, élaboration des visuels et suivi du travail graphique) ;
- la prise en charge du volet communication de différents événements et manifestations (expositions, vernissages, portes ouvertes, concours...) ;
- la coordination de la page Facebook « Province de Liège : Culture » ;

Suite à la pandémie liée au COVID 19, de nombreuses activités ont été annulées. La cellule a secondé tous les secteurs de la Culture d'une part pour avertir leur public et d'autre part pour proposer du contenu via les divers outils web et réseaux sociaux :

- Publication sympathique pour divertir, publications pour avertir le public ;
- Accès aux ressources on line de la bibliothèque ;
- Mobilisation du Cré@lab dans la fabrication de visières de protection pour le personnel de première ligne ;
- Diffusion de conférences, contes pour enfants, spectacles de rue, théâtre jeune public...

### 1.3. CELLULE ADMINISTRATIVE TRANSVERSALE

L'Administration générale du Service Culture assure le soutien administratif de toutes les activités et initiatives développées par la Direction générale.

Suite au nouveau cadre validé par le Collège provincial, une cellule transversale administrative a été mise en place en juin 2018.

Des « antennes » administratives sont néanmoins maintenues dans les divers secteurs décentralisés (Jeunesse – Espace Belvaux et Musée de la Vie wallonne).

3 secteurs ont été identifiés :

- GRH : gestion de 390 agents
- Comptabilité - Marchés publics – Economat
- Maintenance et logistique du site Chiroux

De nouvelles procédures d'organisation de travail ont, par conséquent, été et continuent à être mises en place en tenant compte des besoins et des spécificités des différents secteurs. La cellule traite toutes les demandes relatives au statut administratif des agents provinciaux, à introduire auprès du Collège provincial, de même qu'il donne suite à toutes les circulaires et autres sollicitations émanant de la Direction générale. Il assure également le suivi des dossiers financiers et comptables vers la DGT.

Restaurant du Service Culture

Depuis le 16 avril 2018, la cuisine du restaurant est sous la responsabilité d'une ouvrière qualifiée-cuisine. Dès son arrivée, elle a mis en place une nouvelle dynamique au sein de l'équipe et une nouvelle façon de préparer les repas, basée sur des produits frais, légumes et fruits de saison et le « fait maison ». La lutte contre le gaspillage alimentaire, d'application depuis quelques années, est encore davantage accentuée.

Depuis son arrivée, la fréquentation du restaurant ne cesse d'augmenter. Parallèlement, les recettes enregistrées sont en augmentation.

Suite à la pandémie, le restaurant a été fermé au public mais est resté ouvert pour le personnel provincial sur base des protocoles sanitaires établis par le SIPP.

## 2. SECTEURS

---

### 2.1. LE MUSÉE DE LA VIE WALLONNE

Depuis sa réouverture au public, le 13 septembre 2008, la nouvelle approche tant muséographique que scénographique proposée a malheureusement déjà vieilli. Les technologies se sont largement développées. Le public est beaucoup plus participatif et est en attente de nouveaux principes de visites. Pour le public, le Musée de la Vie wallonne, c'est avant tout son parcours de référence. Aussi, la Direction a entamé une réflexion sur le Musée, son projet muséal et son image.

Elle a déposé un nouveau dossier de reconnaissance en catégorie A auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il définit 7 axes principaux pour le prochain quadriennat :

- Axe 1 : la création d'un Pôle muséal « Musée d'histoire régionale ou de société » de la province de Liège
- Axe 2 : les collections
- Axe 3 : l'inventaire et la numérisation
- Axe 4 : la recherche scientifique
- Axe 5 : les expositions
- Axe 6 : l'accueil du public
- Axe 7 : la communication



**Le Musée de la Vie wallonne a été reconnu en 2019 en catégorie A par la Fédération Wallonie Bruxelles.**



### 2.1.1. LES COLLECTIONS

Le Département Collections est divisé en plusieurs départements distincts :

- **Le Fonds d'Histoire du mouvement wallon (FHMW)**
- **La Bibliothèque du Musée et le fonds dialectal wallon (BDW)**
- **Le Département des collections photographiques**
- **Le Département des archives filmées et sonores**
- **Les Objets et Réserves muséales (Ans)**
- **Le Centre de documentation et les archives générales**

Par l'intermédiaire du Centre de documentation, les usagers peuvent consulter les collections conservées au MVW (Fonds du Musée, Fonds d'Histoire du Mouvement wallon, Bibliothèque des Dialectes de Wallonie, Fonds Desarcy-Robyns). Le centre met également à disposition, sous forme de prêt, nombre d'ouvrages et d'objets de ses collections pour des expositions organisées par des Services provinciaux ou des organismes extérieurs.

### 2.1.2. DÉVELOPPEMENT ET GESTION DES PUBLICS



#### LA MÉDIATION CULTURELLE

Activités pour tous publics en lien avec le parcours muséal ; activités pour tous publics en lien avec les expositions temporaires ; Théâtre de marionnettes traditionnelles liégeoises.

- **Expositions temporaires**

- *Super marionnettes, l'expo dont tu es le héros (juin 2018 – avril 2020)*



- *Expo MOTO (juillet 2020 – avril 2021)*

- Les événements divers habituels supprimés en cette année 2020. Les Estivales.be ont pu avoir lieu avec des adaptations suite aux mesures sanitaires

## L'ACCUEIL DU PUBLIC

Le restaurant du Musée rebaptisé « Le Cloître » réaménagé dans une déco 100 % récup' et éco-design a vu sa fréquentation croître depuis 2018 à la satisfaction de tous.



## LA CRÉATION ARTISTIQUE ET TECHNIQUE

Cette cellule réalise des productions graphiques tels que livres, dépliants, affiches, brochures pour le Musée et divers services provinciaux (la Lecture publique, L'Office provincial des Métiers d'Art, le Service de la Jeunesse, le Château de Jehay, ...) Elle réalise ponctuellement la scénographie d'expositions et participe à leur création technique et à leur montage.

## LA PROMOTION ET LE TOURISME

- **Partenariats divers (OPT, CGT, FTPL, Ville de Liège ...)**
- **Contacts presse**
- **Statistiques :**

**18.811 visiteurs** est le chiffre de fréquentation du Musée de la Vie wallonne pour l'année 2020

Ce chiffre en forte baisse (93.092 visiteurs totalisé en 2019) est lié à la fermeture des lieux publics durant la crise sanitaire.

### 2.2. SECTEUR ÉDUCATION PERMANENTE

#### 2.2.1. PARTENARIAT

Le Département de l'Éducation permanente travaille au quotidien en collaboration avec l'ensemble des institutions et associations culturelles implantées sur le territoire provincial, soit plus de 250 partenaires réguliers parmi lesquels on compte les 26 Centres culturels faisant l'objet d'un contrat-programme avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'Opéra Royal de Wallonie, l'Orchestre philharmonique Royal de Liège, le Théâtre Royal de Liège, l'Ikob, Les Brasseurs, Les Drapiers... ou encore un important réseau de musées publics et privés.

La Province soutient aussi les activités menées par une centaine de Centres d'expression et de créativité.

Ces interventions régulières sont complétées par des aides ponctuelles apportées sous diverses formes (soutiens à l'édition, expositions, formations, animations, festivals, aides pédagogiques, etc.) accordées à de très nombreux acteurs culturels.



## 2.2.2. ARTS PLASTIQUES

### 2.2.2.1. LA COLLECTION ARTISTIQUE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

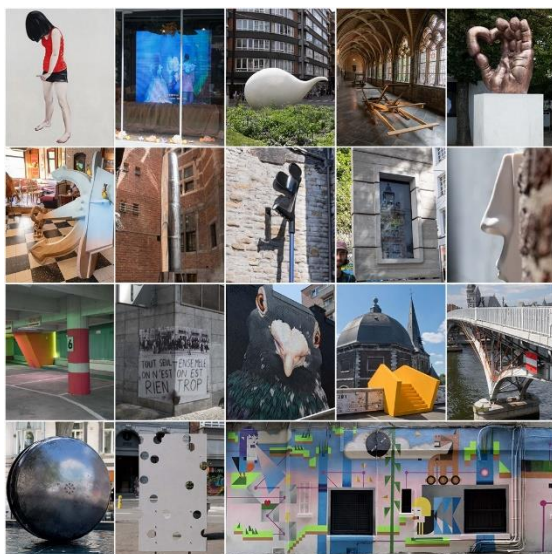
La collection artistique de la Province de Liège est née en 1939, à l'occasion de l'Exposition internationale de l'Eau et d'une commande d'œuvres d'art à 5 artistes pour le pavillon des Provinces.

Ce patrimoine artistique acquis au fil des années, constitué d'environ 2.000 œuvres (peintures, gravures, photographies, dessins, collages, sculptures, textiles, vidéos, céramiques et planches de BD) représente le foisonnement créatif de notre province.

Ces œuvres sont réparties dans les bureaux et administrations provinciales. Des initiatives sont proposées en collaboration avec des galeries d'art sur le territoire de la province de Liège, de cette façon, le patrimoine est montré à un plus large public. La collection est intégrée au logiciel de gestion des collections muséales TMS acquis pour assurer la gestion du patrimoine provincial. Les œuvres seront visualisées sur le site web provincial consacré aux collections de la Province de Liège. 15 œuvres ont été acquises en vue de compléter la collection artistique de la Province de Liège et participer ainsi à la promotion de nos artistes.

### 2.2.2.2. LES EXPOSITIONS

#### **ART PUBLIC**



La Commission des Arts de Wallonie et la Province de Liège se sont associées pour organiser la 4<sup>ème</sup> édition d'Art Public qui a pris place au cœur de la cité ardente du 1<sup>er</sup> août au 31 octobre.

#### **JOURNEES DU PATRIMOINE : Patrimoine et Nature. Parcs, jardins, espaces verts et naturels.**

Présentation au Palais provincial d'une sélection d'œuvres issues de la collection artistique de la Province de Liège et de la Fondation Province de Liège pour l'Art et la Culture.

## 2.2.3. SENSIBILISATION AUX NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES

### 2.2.3.1. LE CRÉALAB



Après Verviers, le Créalab s'est installé dans un espace intérieur que l'équipe a aménagé proche de l'école du Barbou dans l'ancien entrepôt Interмосane.

Le CRÉ@LAB est un projet transversal : Ça Balance propose des activités spécifiques à destination de groupes musicaux dans le MusicLab. Ce dernier constitue un bel outil pour les groupes qui ne sont pas encore tout à fait prêts à travailler en studio d'enregistrement. Le Centre d'Expression et de Créativité (CEC) a intégré dans son catalogue un module de formation en FabLab dès septembre 2018. L'atelier des CEC a été réalisé en partenariat avec le Fablab, tous les participants ont bénéficié d'une formation au dessin vectoriel leur permettant la réalisation de leur création au laser. En 2020, le cré@lab a apporté son aide pour réaliser des visières de protection et pour la découpe de masques en tissus.

### 2.2.3.2. LE DIGITAL LAB



Né d'un partenariat entre la Province de Liège et l'Université de Liège, le Digital Lab a été inauguré le 1<sup>er</sup> décembre 2017 et est installé provisoirement dans les locaux de la Province, avant de prendre ses quartiers, en 2022, dans le futur Pôle Bavière, au sein de « l'exploratoire des possibles ».

Le Digital Lab est tout d'abord un **laboratoire de recherches et d'expérimentations** stimulé et animé principalement par des chercheurs de l'Université qui s'intéressent aux différentes pratiques liées aux jeux vidéo (création de jeux par des amateurs, pratique communautaire autour du jeu, détournement, littérature, ...).

Le Digital Lab a pour ambition de créer une communauté d'intérêts participative et évolutive pour la mise en commun et la diffusion des savoirs et des expériences dans son domaine. Il est donc un **lieu de médiation du numérique** à destination des employés de la Province et du grand public, à travers une série d'animations récurrentes et d'événements ponctuels.

## 2.2.4. SECTEUR THÉÂTRE

### 2.2.4.1. ODYSSEE THÉÂTRE

« Odyssée Théâtre » continue de favoriser la mise en valeur de créations d'œuvres récentes où recherche et audace dominant. Parmi les moyens mis en œuvre :

- soutien financier et/ou technique à des spectacles ainsi qu'une aide sur l'ensemble de la promotion ;
- mise sur pied d'un système d'abonnement appelé « Pass Odyssée » : sur 1.200 passes mis en circulation, 1.060 ont été vendus lors du 1<sup>er</sup> semestre 2020.

L'opération du second semestre n'a pas été lancée en raison de la crise sanitaire.

### 2.2.4.2. ATELIERS D'ART DRAMATIQUE

Ces ateliers, qui se déroulent en deux ans, ont pour ambition de pourvoir au perfectionnement des comédiens amateurs de manière à alimenter le vaste réseau des troupes amateurs implantées en province de Liège.

L'ensemble des prestations publiques des ateliers ont été annulées.

### 2.2.4.3. THÉÂTRE PROFESSIONNEL FRANÇAIS & JEUNE PUBLIC

Le Département de l'Éducation permanente aide ou subsidie, de façon ponctuelle et exceptionnelle, certaines créations de compagnies de théâtre professionnelles (Salle ou Rue) implantées sur le territoire de la province de Liège, en privilégiant, mais non exclusivement, les créations belges contemporaines ; aide à la création du spectacle, aide à la décentralisation de la création à l'étranger, etc.

De façon plus ou moins ponctuelle, certains festivals « professionnels » (toutes disciplines confondues) comme les Festivals « Rue du bocage » à Herve, le Festival « Soiron sur scène » à Soiron, le Festival de théâtre de Stavelot, le Festival de théâtre de Spa, le festival « les unes fois d'un soir » sont également aidés.

Le secteur soutient également le « Théâtre de Rue » en programmant chaque année (depuis 2008) au Musée de la Vie wallonne, dans le cadre des Fêtes de Wallonie à Liège, plusieurs compagnies issues, principalement de la province de Liège, mais aussi de toute la Belgique francophone.

### 2.2.4.4. THÉÂTRE AMATEUR DIALECTAL

Les Rencontres provinciales d'art théâtral wallon se déroulent de septembre à mars. Le groupe des observateurs visionne les spectacles qui s'inscrivent aux Rencontres.

Le Printemps du théâtre amateur wallon et le Gala wallon n'ont pas eu lieu suite à la crise sanitaire.

### 2.2.4.5. ARTS DE LA SCÈNE EN GÉNÉRAL

Le Département de l'Éducation permanente s'implique dans les arts de la scène en général, directement sur le terrain, en allant visionner diverses créations professionnelles (des grosses structures subsidiées aux petites structures « indépendantes » non subsidiées) en Belgique. L'objectif est d'aider et/ou de programmer et/ou de conseiller les programmations artistiques de manifestations provinciales (Fêtes de Wallonie, etc.), mais

aussi celles de petits lieux ou de centres culturels (reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou non) et/ou de manifestations privées, organisées ou non, en collaboration avec la Province de Liège ou avec des structures extra provinciales.

### **2.2.5. SOUTIEN AUX OPÉRATEURS EXTÉRIEURS**

#### 2.2.5.1. LA BANDE DESSINÉE

Objectif : faire découvrir la diversité du 9<sup>ème</sup> art, la multiplicité de ses genres, de ses supports, des audaces et de son potentiel artistique.

**Les deuxièmes rencontres internationales de la BD ont été annulée suite à la pandémie.**

#### 2.2.5.2. LITTÉRATURE

Le Service Culture soutient la promotion et l'édition littéraires : subventions et aides techniques, aides à l'édition.

#### 2.2.5.3. PATRIMOINE ET MUSÉES

Comme chaque année, de nombreux musées bénéficient de subsides alloués par les autorités provinciales. En 2020, 19 établissements publics et 34 établissements privés ont ainsi reçu le soutien financier de la Province de Liège.

#### 2.2.5.4. HOMMAGE A L'ŒUVRE DE MARCEL HICTER

Le 29 novembre 2019 la Province de Liège a organisé à la Cité miroir une journée de commémoration et réflexion autour de l'œuvre de Marcel Hicter. Au terme de cette rencontre, un appel à projets « Osons la démocratie culturelle » a été lancé. La date limite de dépôt des projets était fixée au 31 octobre 2020. La sélection des projets sera annoncée durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

### **2.2.6. CENTRES D'EXPRESSION ET DE CRÉATIVITÉ – MÉTIERS D'ARTS**

#### 2.2.6.1. LE CEC « LES CROISIERS »

L'objectif fixé est de toucher un public impliqué dans l'animation d'un centre d'expression et de créativité ou amené à utiliser les techniques d'expression manuelle et artistique dans un cadre professionnel ou en qualité de bénévole. L'action menée touche également plusieurs localités situées hors province de Liège. La promotion de ce Centre est assurée par la publication d'une brochure annuelle. A noter qu'en 2017, les installations des CEC ont été entièrement rénovées, afin de correspondre davantage aux attentes du public qui les fréquente.

#### 2.2.6.2. SUBVENTIONNEMENT

Une subvention est accordée annuellement à 160 ateliers.

### 2.2.7. MÉTIERS D'ART

#### EXPOSITIONS À LA MAISON DES MÉTIERS D'ART

- Trésors céramiques
- D'hier et deux mains

*Les autres projets ont été annulés pour cause de pandémie*



### 2.2.8. MUSIQUE ET DANSE

#### 2.2.8.1. AIDES

Le Secteur Culture soutient les organisateurs et les musiciens par des aides financières, des aides à la formation, à l'édition, à la diffusion.

#### 2.2.8.2. ÇA BALANCE...

Cette opération propose depuis dix-sept ans aux jeunes groupes de musiques actuelles une aide pluridimensionnelle tant sur le plan financier que technique, avec des soutiens ciblés à la création, à la promotion, à la diffusion et, but ultime, à la production et à l'édition discographique. Parmi ces activités proposées aux groupes, notons le stage 'Trouve ta voix 1' et 'Trouve ta voix 2', 'En français dans le texte' au Château de Harzé, 'Initiation à la lutherie' en collaboration avec l'association Music Fund, 'Musique Acoustique', 'Trouve ton son'... Ça balance se développe également à l'international avec des collaborations avec le Festival Voix de Fête à Genève, le Festival International de la chanson française à Granby (Québec), Les Rencontres d'Astaffort (France), le Centre Wallonie-Bruxelles à Paris, L'Autre Canal à Nancy...

#### 2.2.8.3. STUDIO

Le Studio est mis à disposition pour des réalisations provinciales (Ça balance, Multipistes, Odyssée théâtre, spots...) mais aussi extérieures (Article 27, Vacances Théâtre Stavelot, ...).

### 2.2.9. FONDS DE SOUTIEN AUX OPERATEURS CULTURELS

La Province de Liège apporte son soutien au secteur culturel impacté par la crise sanitaire. Parmi les aides très concrètes mises en place, un fonds de relance d'un montant de 220.000 €, a été mis à disposition du théâtre, du secteur musique ainsi qu'en matière d'éducation permanente via les centres culturels.

### 2.2.9.1. THÉÂTRE

Un fonds de relance d'un montant de 50.000 € a été mis à disposition du secteur théâtre, sous la forme d'un appel à candidatures pour résidences d'artistes. Les résidences peuvent revêtir deux formes : résidence d'écriture ou résidence de travail plateau à des fins de recherche.

Cet appel à projets est mené conjointement par la Province de Liège en collaboration avec le Centre culturel de Soumagne, le Centre culturel de Welkenraedt ainsi que Latitude50 - Pôle Arts du Cirque et de la Rue à Marchin.

Concrètement, l'enveloppe globale de 50.000 € affectée au projet sera octroyée sous forme de subventions individuelles destinées à couvrir une partie des frais du projet de résidence, avec priorité pour le cachet artistique.

- 15 février 2021 : lancement de l'appel à projets
- 15 Mars 2021 : clôture de dépôt des candidatures
- 30 mars 2021 : annonce de la sélection des projets retenus.

### 2.2.9.2. MUSIQUE

Ce projet, d'un montant de 120.000 €, a été proposé par le secteur Musique et danse qui gère notamment le projet « Ca Balance ».

Les salles sélectionnées pour ce projet seront celles qui répondront aux critères arrêtés dans la présentation de l'appel à savoir ;  
La salle

- doit se situer sur le territoire provincial
- doit être gérée par une asbl dont l'objet social est à vocation culturelle
- doit avoir une capacité d'accueil de 50 à 600 personnes
- doit être utilisée principalement pour l'organisation de concert
- doit avoir programmé au minimum 10 soirées de concerts en 2019.

### 2.2.9.3. CENTRES CULTURELS

Un fonds de soutien de 50.000 € destiné aux 26 centres culturels et à la coopération culturelle régionale a été mis en place avec pour triple objectif :

- Soutenir des partenaires économiquement impactés, de l'action culturelle générale des centres culturels
- Rendre confiance aux publics
- Recréer du lien social via l'action culturelle

Les projets pourront se dérouler jusqu'en décembre 2021. La coopération culturelle liégeoise, le centre culturel de Huy, le Centre culturel de Verviers et le centre culturel de Waremme.

## 2.3. LA LECTURE PUBLIQUE

### 2.3.6. LA BIBLIOTHÈQUE LOCALE – CHIROUX

#### 2.3.6.1. PLAN QUINQUENNAL DE DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE ET SON ÉVALUATION

La bibliothèque locale (dorénavant opérateur direct) fait partie, avec la Ville de Liège et le



Centre Multimédia Don Bosco, du réseau liégeois de lecture publique et son action s'articule autour du plan quinquennal de développement de la lecture, décliné en 5 axes prioritaires :

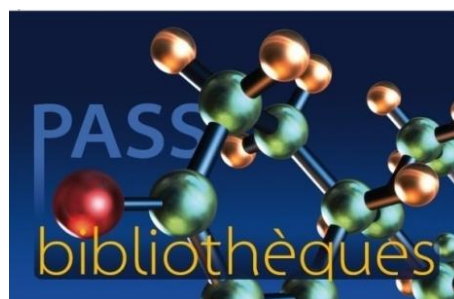
- La politique des collections et la diversification des supports et des pratiques de lecture ;
- La langue, un enjeu démocratique et culturel ;
- La médiation numérique ;
- La participation citoyenne et socioculturelle ;
- L'ouverture et l'adaptation du fonctionnement des services de lecture publique.

Ces priorités se déclinent en une série d'actions qui constituent le fil rouge du travail sur le terrain.

La bibliothèque centrale a été reconnue en catégorie 3 et la bibliothèque itinérante en catégorie 2 à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Ce processus de reconnaissance permet d'obtenir un montant plus important des subventions.

#### 2.3.6.2. LE RÉSEAU PASS BIBLIOTHÈQUES

Sur les 52 communes de la Province ayant une bibliothèque reconnue, 43 ont signé la convention d'intégration dans le logiciel Aleph et 8 communes ne possédant pas de bibliothèque reconnue l'ont signé également. 45 communes sont déjà opérationnelles.



#### 2.3.6.3. ÉVALUATION DE LA FRÉQUENTATION



La fermeture des lieux publics durant la crise sanitaire a eu un impact sur la fréquentation. Toutefois les services proposés par la Bibliothèque, Take away, réservation, rendez-vous avec un/une bibliothécaire ont eu un véritable succès et ont permis de maintenir le service au public. Le total de prêt durant l'année s'élève à 34.243 ouvrages. Le nombre d'inscrits sur la plateforme Lirtuel est passé de 2.776 en janvier 2020 à 4.543 en décembre 2020.

#### 2.3.6.4. LES DIFFÉRENTES SECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE CHIROUX

La Bibliothèque Chiroux est composée de 5 sections :

- La section de prêt pour adultes  
Cette section est la partie la plus importante de la bibliothèque en termes de superficie et d'ouvrages recensés (plusieurs centaines de milliers). C'est dans cette section qu'on trouve la permanence de l'écrivain public et l'artothèque, ouverte en novembre 2014. En 2018, 611 personnes ont visité l'artothèque. La collection compte à présent 230 œuvres, dont une majorité d'artistes provenant de la province de Liège ;
- La médiathèque, met à la disposition du public des CD, des DVD et autres documents multimédias ;
- La section de consultation ;
- L'espace Jeunes (12-18 ans) ;

- La section pour enfants qui s'adresse aux petits, de 9 mois à 12 ans avec, outre le prêt de livres, une série d'animations spécifiques qui rencontrent chaque année un franc succès.

#### 2.3.6.5. LA MÉDIATION CULTURELLE

Les actions de médiation culturelle mises en place à la bibliothèque Chiroux s'organisent autour des cinq priorités dégagées dans le plan de développement de la lecture publique, à savoir :

- La politique d'accès aux collections
- Favoriser les compétences langagières et l'insertion socio-professionnelle
- La médiation numérique
- La participation citoyenne et socio-culturelle
- L'ouverture et l'adaptation des pratiques + web 2.0.

Les mesures sanitaires mises en place pour prévenir la propagation du COVID 19 ont eu un impact sur le déroulement des activités. Ce fut l'occasion, comme pour la plupart des acteurs culturels d'initier et de proposer une offre culturelle en ligne : conférences, conte à deux mains, contes pour enfants...

#### 2.3.7. LE PÔLE BAVIÈRE

Pour rappel, cette infrastructure, un bâtiment bas carbone de 15.000 m<sup>2</sup> répartis sur 6 niveaux, repose sur trois piliers articulés autour d'une Agora, lieu de convergence, de rencontres et d'échanges :

- un Centre de ressources ;
- un Exploratoire des possibles ;
- une Pépinière d'entreprises.



Dans le cadre du projet Bavière, **deux marchés de services et de consultance** ont été lancés en 2018 : l'un ayant pour objet des services **d'appui et d'assistance à la définition et à l'opérationnalisation du projet de Pôle Bavière** à Liège (consultance générale). Le marché a été attribué à la société Troisième Pôle. Des rencontres se sont poursuivies durant l'année 2020 pour définir l'opérationnalisation de l'exploratoire des possibles et de la pépinière. Le dernier livrable a été transmis en décembre 2020.

L'autre portant plus particulièrement sur la bibliothèque en vue de **l'implantation du Centre de ressources dans le Pôle créatif du site Bavière et du déménagement des collections de la bibliothèque centrale sur le site de Grâce-Hollogne** (consultance bibliothèque). Le marché a été attribué à la société Savoir Sphère. Après avoir défini les objectifs stratégiques du Centre de Ressources, le travail de la société a porté sur l'implémentation des services dans les locaux et sur les équipements nécessaires. Le fonctionnement des bibliothèques centrale et itinérante a été analysé en vue de leur installation sur le site de Grâce-Hollogne et mettre en place un nouveau programme scientifique et culturel.

#### **OPÉRATION « BAVIÈRE EN ROUTE »**

Cette opération témoigne de la volonté de la Province de Liège d'encourager l'appropriation citoyenne du Pôle Créatif. Suite à la situation sanitaire les manifestations ont été annulées.

### 2.3.8. LA BIBLIOTHÈQUE ITINÉRANTE

La Bibliothèque itinérante est un service de proximité qui va vers le public, qui propose un contact personnalisé et qui joue donc un rôle social important. Sa priorité est de favoriser l'accès à la lecture pour tous, grâce à un personnel disponible et toujours à l'écoute des usagers.



Les bibliobus provinciaux desservent deux fois par mois 54 communes pour un total de 140 haltes d'une durée variant de 15 minutes à une journée. Ce service propose également plusieurs animations à de nombreuses écoles de la Province : *la présentation des livres de la sélection du prix Versele, les contes en musique, Il est petit, il est poilu, c'est Petit Poilu, « Toc toc toc, voilà... », spectacle musical IsaMia*. Le fonctionnement de ce service a lui aussi été impacté par la crise sanitaire.

### 2.3.9. LA BIBLIOTHÈQUE CENTRALE

Le décret sur la lecture publique fait de la Bibliothèque centrale un opérateur d'appui, d'aide et de coordination au profit des bibliothèques locales futurs opérateurs directs. C'est en janvier 2019 que la Bibliothèque centrale a finalement été **reconnue comme opérateur d'appui selon le décret 2009** et ses arrêtés d'application en 2011.

#### 2.3.9.1. FORMATIONS

- De la centrale
  - Formations régulières proposées à l'ensemble du réseau sur le logiciel de gestion des bibliothèques ALEPH ;
  - Formations numériques (liseuse/tablettes/Bibliovox/Lirtuel) à destination des usagers des différentes bibliothèques du réseau.
- Décentralisées

En 2020, 5 formations ont été programmées et réparties sur le territoire provincial.

#### 2.3.9.2. MÉDIATION CULTURELLE

La Bibliothèque centrale propose au réseau des bibliothèques publiques des expositions et des animations visant à développer l'intérêt de chacun pour le livre et la lecture.

- Axe très jeune public
  - Partenariat avec l'ONE
  - Babillage en collaboration avec le CC des Chiroux
  - Prêt du dispositif Scritch, cratch, bouh !
  - Exposition « Collections »
- Axe « Jeune public » :
  - Collaboration entre le Centre de Coopération Educative (CCE)
  - Science en chantier
  - Exposition « On joue »
  - Sur les chemins de l'école

- Action de sensibilisation Zero déchet en collaboration avec Intradel
- Livres d'artistes en collaboration avec la CLA (Collection de Livres d'artistes)
- Collaboration avec Ilot Citoyen

#### 2.3.9.3. COLLECTIONS

Constitution par la Bibliothèque d'appui d'un fonds de 100.000 documents (livres, livres-lus, DVD...) mis à disposition des bibliothèques du réseau afin de compléter ou d'enrichir leurs collections.

#### 2.3.9.4. AIDES-SERVICES

Aide à l'élagage, site professionnel, guichet électronique, gestion de salles de formations et de réunions. Les demandes pour le service de prêt entre bibliothèques sont en constante augmentation depuis 10 ans.

#### 2.3.9.5. PUBLICATIONS

Des listes bibliographiques sont régulièrement proposées aux bibliothécaires sur des thématiques d'actualité.

#### 2.3.9.6. RÉSEAU ALEPH

Le Réseau Aleph a permis la mise en place d'un catalogue virtuel rassemblant, autour de la Bibliothèque Chiroux, différentes bibliothèques locales. Les réseaux de la Ville de Liège, Verviers, Burdinne-Mehaigne, Fléron, Herstal, Hesbaye (libre et communal), Visé, du Centre multimédia Don Bosco, Neupré, Marchin-Modave, Anthisnes, Dison, Spa, Bassenge, Jalhay, Chaudfontaine, Amblève-Lienne, Sprimont, Huy, Ans, Plombières, Oupeye, Welkenraedt, Limbourg, Engis, Amay, Saint-Nicolas, Annoncer la Couleur (ASBL) font désormais partie du réseau ALEPH de la Province de Liège. En 2019 le réseau des bibliothèques d'Esneux a été intégré. Au total, 52 communes font partie du réseau ALEPH en 2020.



Suite à la fin programmée d'ALEPH et afin de répondre aux nouvelles pratiques des professionnels, une nouvelle solution a été mise en place fin 2020 : BGM de la société GMInvest. La migration a été opérée en décembre 2020.

## 2.4. LE SECTEUR JEUNESSE

### 2.4.1. POLITIQUE CULTURELLE

L'exercice de la démocratisation et de la démocratie culturelle rythme la gestion de nos politiques culturelles depuis les années 60. Les fondements même de la démocratisation culturelle (réduction des inégalités socioéconomiques et émancipation individuelle et collective) ont lentement fait place ou plus exactement favorisé l'émergence du principe de démocratie culturelle qui tend à confier aux individus les orientations de leurs propres réalités culturelles, par le biais de la participation active, de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques culturelles.

Ainsi, au lieu de former des personnes afin qu'elles « dispensent la bonne nouvelle », l'exercice de démocratie culturelle vise à proposer une action culturelle au sein de laquelle

les citoyens sont actifs et capables de comprendre la situation socioculturelle et économique au sein de laquelle ils évoluent et d'interagir avec le milieu.

La démocratie appelle une forme de « politisation des consciences », émettre des avis face à la société, mais également la participation à l'expression et à la critique.

⇒ Droit à la citoyenneté active dans tous les domaines.

C'est en effet par l'entremise de la création d'outils culturels que le Service Jeunesse souhaite participer au soutien et à l'élaboration des dynamiques jeunesse locales, mais aussi à l'exercice de démocratie culturelle visant à proposer une action culturelle adaptée aux besoins des communes et des opérateurs jeunesse locaux.

## **2.4.2. LES ACTIONS VERS LES COMMUNES**

Les opérations menées par la Province de Liège – Service Jeunesse en partenariat avec les communes sont initiées en vue de créer ou de renforcer une politique culturelle de la jeunesse au plan local.

Les nouvelles missions décrétales qui concernent les bibliothèques, les centres culturels et bientôt plus largement la redéfinition d'un Plan Jeunesse, renforcent le rôle supra-communal rempli par les Provinces.

### 2.4.2.1. LES OBJECTIFS ET MOYENS

Les actions se situent en dehors de l'école, considérant que celle-ci s'attache à transmettre des connaissances. L'action culturelle favorise l'éveil de l'enfant et du jeune, tente de leur donner l'accès à leurs émotions, leur sensibilité. Le plaisir de faire domine dans les activités proposées, le jeu, la participation active favorisent quant à eux leur émancipation. La remise en question des stéréotypes constitue une pratique qui permet à l'enfant et au jeune de prendre conscience que les réalités sont multiples.

### 2.4.2.2. LES ACTIONS ET LES PUBLICS

#### Opération « Place aux Enfants »

Elle permet, le temps d'une journée, à des jeunes de 8 à 12 ans de découvrir de manière active la vie professionnelle des adultes. Ils découvrent ainsi un univers qu'ils côtoient au quotidien sans jamais vraiment le connaître.

Cette opération a été annulée en 2020 suite aux conditions sanitaires imposées par le COVID 19.



#### Modules « Vacances Actives »

Deux axes traversent les modules : la découverte de la nature et les techniques artistiques.

64 modules ont été demandés par les communes, 2 n'ont pu réunir le nombre suffisant d'enfants ou de jeunes et n'ont pas été ouverts.

En 2020, 539 enfants ont participé aux Modules Vacances Actives organisés en partenariat avec 44 communes.



### Formation du personnel de l'accueil extrascolaire

Conformément au Décret du 3 juillet 2003 relatif à la coordination de l'accueil des enfants durant leur temps libre et au soutien de l'Accueil extrascolaire, le Service Jeunesse – Province de Liège organise des formations pour le personnel de l'Accueil extrascolaire et ce, en partenariat avec l'Enseignement de Promotion sociale de Huy-Waremme.

Le contenu des 100 heures de formation respecte le programme imposé par la Communauté française et s'articule sur 4 modules :

- développement et psychologie de l'enfant ;
- techniques d'animation ;
- déontologie (relations avec les parents, enseignants, confidentialité...) ;
- méthodologie (projets d'établissement, déclaration d'accidents, responsabilités...).

Depuis 2006, les formations « continues » (50 heures sur 3 ans), imposées également par ce même Décret, s'articulent sur 7 modules.

- Technique d'animation (30 périodes)
- Gestion de conflits (20 périodes)
- Bosses et bobos (10 périodes)
- Initiation à la lecture de contes et d'histoires pour enfants (24 périodes)
- Initiation aux techniques de déclamation (24 périodes)
- Conception et animation de jeux courts (12 périodes)
- Gestion du stress (24 périodes)

En 2019-2020, 66 formations ont été organisées.

### Exposition « Walking Lost Circus »

Le Service Jeunesse, en collaboration avec le Département des Affaires Sociales, a conçu une nouvelle exposition itinérante, intitulée « Walking Lost Circus ». Cette dernière a pour thématique « Les Libertés de penser » et a pour but de :

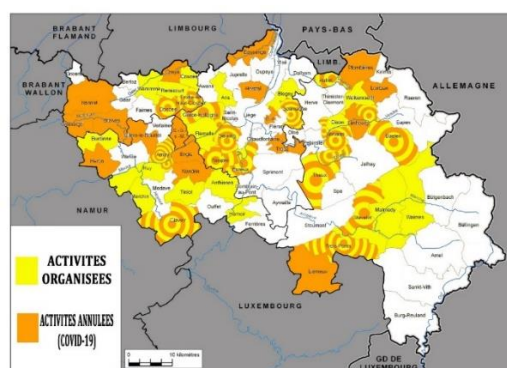
- sensibiliser les jeunes de 10 à 15 ans (dernier cycle primaire et premier cycle secondaire) à la notion de Liberté de Penser, un enjeu de société qui est traité de manière interactive et ludique, pour encourager la participation active, l'oser agir ;
- faire prendre conscience aux visiteurs que notre lecture du monde est influencée par différents facteurs. Elle peut dépendre de l'époque, du contexte dans lequel nous vivons ainsi que de notre âge, notre culture, notre éducation, nos rencontres... ;
- prendre conscience que notre libre arbitre se construit dès le début de notre existence et s'accroît au fur et à mesure que nous prenons conscience de la diversité de nos repères ;
- réaliser l'évolution perpétuelle de notre pensée et qu'elle découle de notre savoir et de l'instant et de notre envie de savoir ;
- sensibiliser les jeunes sur les sujets sociétaux et pratiquer la médiation pour leur permettre de porter un regard critique sur notre société ;





- développer l'esprit critique et susciter la curiosité des jeunes en leur proposant de vivre, de réagir à des mises en situation et tout cela en jouant le rôle d'un personnage qui leur sera imposé arbitrairement ;
- permettre aux jeunes de comprendre que le partage des compétences et des savoirs est une source d'enrichissement.

## COMMUNES AYANT ORGANISÉ UNE ACTION PROPOSÉE PAR LE SERVICE JEUNESSE EN 2020



### 2.4.2.3. CLASSES DE DÉPAYSEMENT

Celles-ci s'articulent autour de deux grands thèmes : la nature et la culture.

- Au Domaine de Wégimont, les enfants vont à la découverte de notre environnement à travers des activités concrètes, actives, ludiques en situations individuelles et collectives.

En 2020, 2.222 enfants ont participé aux « Classes Vertes ».

- À Grivegnée, les classes sont centrées sur le patrimoine historique, scientifique et artistique. L'enjeu est d'apprendre à l'enfant à regarder, à s'étonner, à s'émouvoir de ce qui l'entoure et que parfois, il ne perçoit plus ou ne voit plus.

En 2020, 115 enfants ont participé aux « Classes patrimoine ».

### 2.4.2.4. THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Les activités du Service jeunesse en matière de théâtre jeune public découlent du programme « Spectacles à l'école » initié par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celui-ci a pour but de soutenir la diffusion des productions du secteur, en partenariat avec les Provinces wallonnes et la COCOF pour la région bruxelloise.

Ce programme se déroule à plusieurs niveaux :

- La sélection de spectacles par la Commission de Concertation du Théâtre à l'École ;
- Les Rencontres Théâtre Jeune Public présentant les spectacles du programme ;
- L'intervention financière dans la diffusion des spectacles.



Le Service Jeunesse est impliqué à tous les niveaux du programme « Spectacles à l'école » puisque, non seulement il est représenté à la Commission de Concertation et participe financièrement à la diffusion des spectacles, mais surtout il est l'organisateur des Rencontres Théâtre Jeune Public depuis 1985.



#### 2.4.2.5. RENCONTRES THEATRE JEUNE PUBLIC

Chaque année, les spectacles adhérant au programme « Spectacles à l'école » sont présentés aux Rencontres Théâtre Jeune Public. En 2020 la manifestation a été annulée suite à la pandémie.

#### 2.4.2.6. PROJET « ADOLESCENTS »

- Soutien ponctuel aux Maisons des Jeunes.

Le Service Jeunesse permet aux Maisons des Jeunes reconnues de la province de Liège d'introduire une demande d'intervention portant sur la mise en place d'activités débouchant sur un projet culturel favorisant un processus de réflexion et d'expression des jeunes sur des valeurs citoyennes indispensables à la construction d'une société solidaire et progressiste.

En 2020, 12 maisons de jeunes ont reçu un subside de 800 €.

#### 2.4.2.7. AIDES PONCTUELLES ET OCTROIS DE SUBVENTIONS À DES INITIATIVES EXTÉRIEURES

Des délégations d'animateurs ou l'octroi d'une subvention permettent de soutenir des projets nécessitant la participation d'experts. Les aides ponctuelles apportées aux associations concernent le théâtre, les arts plastiques, la musique, l'audiovisuel, l'éducation aux médias.

#### 2.4.2.8. ACCUEIL TEMPS LIBRE

- Les Commissions Communales de l'Accueil Temps Libre (CCA)

Les commissions communales de l'Accueil Temps Libre (CCA) résultent du décret sur l'ATL de 2003, et permettent aux communes, via un programme CLE (Coordination Locale pour l'Enfance) de mettre en place une politique cohérente en matière d'accueil pour les enfants de 3 à 12 ans. Par accueil temps libre, il faut entendre toutes les périodes avant et après l'école, y compris les week-ends et congés scolaires. Les CCA regroupent des membres du conseil communal, les différents réseaux d'enseignement, les parents, les opérateurs d'accueil, les associations sportives et culturelles. Elles sont présidées par un membre du Conseil communal (en général du Collège) désigné en son sein. Les communes entrant dans ce programme bénéficient de subsides leur permettant notamment l'engagement d'un coordinateur de l'Accueil Temps Libre (ATL). Ce mécanisme oblige également les communes à former les accueillantes extrascolaires (anciennement garderies scolaires), formation dispensée notamment par le Secteur de la Jeunesse en collaboration avec l'Institut de Promotion sociale Huy-Waremme.

Le Secteur de la Jeunesse est représenté dans 64 CCA en tant que membre invité. Cette présence, accrue depuis 2013 (3 personnes se répartissant le territoire), nous a permis de nouer de nombreux liens au sein de ces communes, mais également d'avoir un bon aperçu des politiques jeunesse menées dans notre province.

- Plateforme provinciale - Comité de pilotage O.N.E. - Province de Liège

En 2010, une convention a été signée entre la Province de Liège et l'O.N.E., dont les objectifs étaient :

- Mise en place d'actions concertées et d'un réseau d'informations afin de développer une politique coordonnée en matière d'Accueil Temps Libre ;
- Création et soutien d'un espace de coordination, de concertation et d'échanges entre les acteurs concernés par cet accueil, parmi lesquels les coordinateurs communaux ATL ;
- Amélioration des conditions d'accueil des enfants de 3 à 12 ans

Le Secteur de la Jeunesse, par les collaborations développées avec quelque 64 communes situées sur son territoire, notamment par l'entremise de sa représentation au sein des Commissions communales de l'accueil, a participé à la mise en œuvre d'une plateforme provinciale de coordination ATL, établie en 2013 et par laquelle le Secteur de la Jeunesse a entretenu sa collaboration avec l'O.N.E. notamment par le biais des formations destinées aux accueillantes Temps Libre.

La nouvelle convention signée en 2018 avec l'O.N.E. a été mise en œuvre dès janvier 2019.

- Reconstitution d'un Comité de pilotage O.N.E.- Secteur de la Jeunesse (ATL) ;
- Création d'une plateforme de coordination et d'échange à l'échelon provincial. Cette plateforme de coordination pourrait se composer de membres de l'O.N.E., du Secteur de la Jeunesse, des relais ATL communaux, d'accueillantes extrascolaires ;
- Élaboration d'un plan d'actions concerté, révisable tous les deux ans ;
- Mise en place de moments de rencontre avec le secteur ATL du territoire de la province de Liège (communes), mais également avec les autres Provinces wallonnes (échange et concertation) ;
- Soutien et maintien au développement du secteur.
- Travail de mise en réseau et de concertation entre les acteurs de terrain ATL et les mandataires communaux concernés. A minima 1 à 2 fois par an, sous la forme d'ateliers participatifs/forums thématiques ;
- Maintien de la représentation du Secteur de la Jeunesse au sein des différentes Commissions Communales de l'Accueil et mise en œuvre d'un processus de collectes et d'évaluation des informations glanées dans les CCA ;

Différentes rencontres étaient prévues en 2020, mais la situation sanitaire a modifié le calendrier.

## 2.5. LE SERVICE DE PRÊT DE MATERIEL



Le secteur prêt de matériel met gracieusement à la disposition des mouvements de jeunes et d'éducation permanente, du matériel d'amplification, d'éclairage et d'exposition. Il aide ainsi les associations à développer des actions sportives, pédagogiques, culturelles, en rapport avec leur raison sociale. Les activités ne peuvent avoir de but lucratif.

Les prêts sont de courte durée (maximum 15 jours) et se pratiquent sur rendez-vous, en accord avec le représentant de l'organisation bénéficiaire. Ces dispositions permettent une rotation maximale du matériel. En 2020, 112 demandes ont été agréées.

## 2.6. LE CENTRE D'HÉBERGEMENT – ESPACE BELVAUX

Outre les possibilités d'hébergement et de restauration, en vue de satisfaire les besoins des groupes à caractère social, culturel, sportif et d'éducation permanente, six locaux sont mis à disposition du public.



Ceux-ci ne sont accessibles au public que moyennant le paiement d'une redevance dont le montant est fonction de la durée d'occupation. L'accès reste néanmoins gratuit pour les groupes qui logent et/ou prennent un repas sur place.

En 2020 les chiffres de fréquentation sont en baisse suite à la fermeture des bâtiments et du restaurant pour cause de crise sanitaire : 880 nuitées, 4114 repas et 646 occupations de salle.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS **LES FONDS EUROPÉENS**







## 1. INTRODUCTION

---

En sa séance du 25/10/2012, le Collège provincial a décidé de créer la Cellule « Fonds Structurels Européens » en vue de développer une politique structurée de recherche de subsides européens et permettre ainsi d'alléger le budget provincial dans la concrétisation de projets d'envergure.

Composée de 7 agents dont 2 Attachés en réduction de prestations à mi-temps (1 détaché pour un mi-temps au GECT EMR et 1 à mi-temps pour congé politique de longue durée) et 1 Attaché en détachement à temps plein dans un Cabinet Ministériel jusque fin 2024, la Cellule « Fonds Européens » centre ses missions sur :

- l'analyse des programmes de financement européens ;
- un rôle de veille active et dynamique ;
- l'identification des programmes pertinents pour la Province de Liège ;
- le soutien technique aux services provinciaux au niveau du montage et du suivi de projets ;
- une communication interne dynamique ;
- soutien technique au montage et au suivi de projets ;
- le développement et le maintien du lien avec le Groupement Européen de Coopération Territoriale Euregio Meuse-Rhin (GECT EMR).

## 2. GECT EUREGIO MEUSE-RHIN

---



### ■ Mission

La principale mission du GECT Euregio Meuse-Rhin est de faciliter et d'intensifier la coopération entre les régions partenaires en vue d'un développement pondéré et durable de son territoire.

### ■ L'Assemblée

Les membres du GECT y sont représentés par 35 représentant(e)s avec droit de vote et de 10 représentant(e)s consultatifs. L'Assemblée se compose à part égale de représentant(e)s des 5 régions partenaires, soit 7 représentant(e)s avec droit de vote et 2 représentant(e)s consultatifs par région partenaire.

### ■ Le Comité Directeur

Le Comité Directeur est l'organe exécutif du GECT, il se compose de deux représentant(e)s choisis parmi les membres de chacune des 5 régions partenaires, soit pour la Province de Liège :

- Monsieur Luc GILLARD, Député Provincial-Président ;
- Monsieur Hervé JAMAR, Gouverneur de la Province de Liège.

## ■ **Président/e – Vice-président/e**

Il s'agit d'une présidence tournante après 3 années de mandat. La fonction de 1er/ère vice-président/e est assurée par le/la futur/e Président/e et la fonction du 2ème vice-président/e est assurée par le/la Présidente sortante. Le/la Président/e et les deux Vice-présidents/es sont désignés par le Comité Directeur, en son sein. La Province de Liège assure la présidence du GECT jusqu'en 2022.

### 2.1. ACTIVITÉS 2020

#### ■ **COVID-19**

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de la COVID-19 au niveau international, qui a eu un impact considérable sur les activités du GECT EMR. Néanmoins, depuis le début de la crise et la fermeture des frontières, le bureau de l'EMR a consacré une grande partie de son temps à la résoudre les obstacles rencontrés par les citoyens de la zone frontalière.

Pour ce faire, le bureau est en contact régulier avec les différents centres de crise, la structure EMRIC ainsi que les autorités locales et nationales via la Cross-Border Task Force Corona. Cela a permis au GECT EMR d'être un acteur important dans la gestion de la crise au niveau eurégional.

#### ■ **GECT EMR – 2<sup>ème</sup> phase de la réforme structurelle**

Durant la deuxième phase de la réforme structurelle en GECT, une analyse objective de la coopération transfrontalière a été lancée en vue de renforcer la coopération avec les villes et les communes de l'EMR dans la nouvelle structure.

Les résultats de cette étude, réalisée par l'Institut de recherche ITEM de l'Université de Maastricht, ont été présentés lors de l'Assemblée générale du 28 octobre 2020. Cette dernière a marqué son accord de principe.

Un mandat a été donné au directeur de l'EMR pour entamer des négociations et pour élaborer un accord de coopération avec deux structures, MAHHL+ (*Maastricht, Aix-la-Chapelle, Heerlen, Hasselt, Liège élargi à Genk et Sittard Geleen*) et l'AG Charlemagne.

#### ■ **Stratégie EMR 2030**

La Commission Européenne recommande désormais que la prochaine période de programmation des différents programmes de coopération transfrontalière INTERREG VI (2021-2027) finance l'agenda politique transfrontalier.

L'EMR - en tant que GECT - constitue l'instance chargée de définir l'agenda politique transfrontalier de la région frontalière. Afin que ses différentes priorités soient reprises au sein du prochain programme Interreg VI, les thèmes prioritaires des régions partenaires ont été comparés et rassemblés à cette fin.

### 3. FONDS STRUCTURELS EUROPEENS

---

#### 3.1. FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)



La mission principale du FEDER est de participer au financement des programmes de développement local présentés par les États membres à la Commission européenne. Ce fonds vise en particulier à réduire les déséquilibres régionaux et l'écart entre les niveaux de développement des diverses régions qui composent l'Union européenne.

#### ■ Suivi des appels à projets 2014

Pour mémoire, la Cellule Fonds Européens a contribué au suivi de deux projets provinciaux déposés dans le cadre du premier appel à projets publié le 14 mars 2014 au sein du portefeuille porté par la Ville de Liège « Liège, ville en transition » :

- **Projet « Pôle Bavière – Pépinière d'Entreprises – Exploratoire des possibles » ;**
- **Projet « Pôle Bavière – Construction d'un Pôle des Savoirs et Equipement d'un Centre de ressources ».**

Le rôle de la Cellule Fonds Européens est de garantir la bonne gestion administrative et financière des deux projets, en collaboration avec les départements provinciaux concernés (Infrastructures, Direction Générale Transversale, Culture). La Cellule veille également au respect des règles en matière de communication qui y sont liées.

#### ■ Cadre financier pluriannuel 2021-2027

La Cellule Fonds Européens prépare activement la prochaine période de programmation sur base de l'analyse des propositions de règlements de la Commission européenne. Le renouvellement du Parlement européen en 2019 ainsi que la crise sanitaire ont décalé le calendrier législatif d'approbation des règlements. Cependant, le travail préparatoire en partenariat avec le SPW et l'Agence FSE est déjà amorcé par rapport aux orientations principales des propositions réglementaires.

La participation active de la Cellule Fonds Européens aux webinaires et différents workshops organisés tant par la Commission européenne que par des acteurs belges ou liégeois comme le GRE Liège concourt également à la préparation de la prochaine programmation ainsi qu'à l'identification des futures priorités européennes comme l'économie circulaire, les smart cities ou encore le Green deal européen.

### 3.2 FEDER - COOPERATION TRANSFRONTALIERE, TRANSNATIONALE ET INTERREGIONALE (INTERREG)

Les projets soutenus par les fonds INTERREG servent à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'Union Européenne grâce à la coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale. Pour les programmes INTERREG, il faut distinguer :

- **INTERREG A : Programme de Coopération transfrontalière**
    - Euregio Meuse-Rhin : au niveau du territoire eurégional
    - Grande Région : au niveau du territoire de la Grande Région (FR-BE-LU-DE)
  - **INTERREG EUROPE du NORD OUEST : Programme de coopération transnationale** pour la Belgique, la France, l'Allemagne, l'Irlande, le Grand-Duché du Luxembourg, les Pays Bas, les Royaume Uni et la Suisse ;
  - **INTERREG EUROPE : Programme de coopération interrégionale** concernant toutes les régions d'Europe ainsi que la Suisse et la Norvège.
- **INTERREG V-A EMR (2014-2020)**



Durant la période 2014-2020, le programme Interreg V-A a investi près de 143.000.000 euros (dont près de 96.500.000 € de part FEDER/INTERREG) dans les régions et les villes de l'Euregio Meuse-Rhin ainsi que dans l'économie réelle.

Depuis le début de la programmation, sept appels à projets ont déjà été lancés. La Province de Liège est restée attentive aux opportunités concrètes que représente le programme de coopération INTERREG de l'EMR au regard des orientations thématiques qu'il couvre. Ainsi, 13 projets dans lesquels la Province de Liège est directement ou indirectement impliquée ont été approuvés.

En 2020, afin de soutenir la coopération transfrontalière qui s'est révélée indispensable dans la gestion de la crise sanitaire, les partenaires du programme ont lancé, le 26 mai 2020, un appel à projets spécifique COVID 19 visant à promouvoir et à améliorer la réponse aux crises notamment dans les secteurs de la santé, de la sécurité, de l'administration publique et des services sociaux. Une enveloppe FEDER de +/- 4,1 millions € a été mobilisée et le projet « PANDEMERIC », dans lequel la Province de Liège est partenaire en collaboration avec les Services du Gouverneur, a été approuvé.

De plus, compte tenu du fait que des moyens FEDER importants restent disponibles suite au dernier appel à projets et qu'un certain nombre d'indicateurs de résultats, au niveau du programme, ne sont pas totalement rencontrés, le Comité de Suivi a décidé de lancer un 6ème appel à projets dans un délai relativement court et avec une concentration thématique.

#### ■ INTERREG VI-A EMR (2021-2027)



Lors de sa réunion du 4 avril 2019, le Comité de Suivi du programme INTERREG V-A EMR chargeait l'Autorité de Gestion du programme d'enclencher les discussions sur la prochaine programmation (2021-2027) par la mise sur pied d'un groupe de travail spécifique nommé « Post 2020 » et regroupant les 13 partenaires, la Commission européenne et le GECT EMR.

La Cellule Fonds Européens, par l'intermédiaire de sa Directrice, représente la Province de Liège au sein du groupe de travail « POST 2020 ».

Les premières réunions du groupe de travail ont permis à la fois de connaître les ambitions de chaque partenaire en matière de coopération transfrontalière mais également d'approcher les sujets suivants :

- la zone de coopération sous l'impulsion de la Commission européenne (DG REGIO) ;
- le contenu du programme et son orientation thématique sur base des priorités de chaque partenaire ;
- le calendrier sur base de la réglementation européenne.

L'ambition des partenaires est de soumettre le programme opérationnel auprès de la Commission Européenne à l'été 2021. Cette dernière aura alors 6 mois pour approuver le programme, et le lancement des premiers appels à projets pourra avoir lieu.

#### ■ INTERREG V-A Grande Région



En date du 15 décembre 2015, le programme opérationnel Interreg V-A Grande Région 2014-2020 a été approuvé par la Commission européenne.

Cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) pour une enveloppe de plus de 140 millions €, le programme, dont deux appels à projets ont été lancés, soutient des projets inscrits dans un de ses 4 axes prioritaires :

- **AXE 1** : Poursuivre le développement d'un marché du travail en soutenant l'éducation, la formation et en facilitant la mobilité physique
- **AXE 2** : Assurer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie



- **AXE 3** : Améliorer les conditions de vie
- **AXE 4** : Renforcer l'attractivité de la Grande Région.

Depuis le début de la programmation, quatre appels à projets ont déjà été lancés et 8 projets ont été sélectionnés impliquant directement ou indirectement la Province de Liège.

### 3.3. FONDS SOCIAL EUROPEEN (FSE)



Le Fonds Social Européen (FSE) est l'un des Fonds structurels de l'Union Européenne. Il a pour objectif de réduire les écarts de richesse et de niveaux de vie entre les États membres de l'UE et leurs régions, et de promouvoir la cohésion économique et sociale.

La Cellule Fonds Européens apporte un appui technique et administratif **des projets FSE portés à sa connaissance et à la demande du département concerné.** Elle assure le lien avec la Direction générale transversale et notamment le Service du budget et le Service des Finances pour optimiser le suivi de ceux-ci durant toute la programmation 2014-2020.

#### ■ **Historique des projets acceptés lors des deux premiers appels**

Pour mémoire, en réponse à ces appels, 12 projets ont été approuvés, dont 6 projets en tant qu'opérateur partenaire et 6 projets en tant qu'opérateur principal. Les projets portés par la Province de Liège sont :

- **Conserverie itinérante et solidaire** au sein du portefeuille intitulé InserEmploi ;
- **STePS (Sciences & Technology Profiled Studies)** au sein du portefeuille « Synergies Formation », rebaptisé « Technosphère » ;
- **4L : Life Long Learning in Liège** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : accompagnement et formation tout au long de la vie », rebaptisé « FORMA + » ;
- **Le portefeuille « Inclusion socioprofessionnelle, solidarité et proximité »** dont le chef de file est l'Espace Qualité Formation de la Province de Liège ;
- **Story Tech Link** au sein du portefeuille « Pôle d'enseignement supérieur Liège Luxembourg : Accompagnement et formation tout au long de la vie, projet complémentaire au futur « Exploratoire des Possibles » du Pôle Bavière ;
- **ALTERKIT** au sein du portefeuille « CCG Enseignement supérieur – Alternance ».

En 2020, la Province de Liège a reçu la notification d'un renforcement budgétaire permettant une prolongation de certains projets pendant l'année 2021, ouvrant ainsi une opportunité de pérennisation de ces projets dans le cadre de la programmation 2021-2027.

#### 4. AIDES DIRECTES DE LA COMMISSION EUROPEENNE

---

Complémentairement aux Fonds structurels, la Cellule Fonds Européens accorde une attention particulière aux programmes de financement intra-communautaires dans les domaines d'activités très variés mais rencontrant les compétences de notre Institution (Formation, Enseignement, Energie, Environnement, Mobilité, Santé, Affaires Sociales, Culture, etc...).

A cet égard, la Cellule entretient un dialogue permanent avec les différents départements provinciaux de manière à leur communiquer les opportunités de financement ou, à l'inverse, à chercher comment les projets déjà identifiés pourraient prendre une dimension européenne et ainsi être financés.

##### ■ HORIZON 2020



En 2020, la Commission européenne a placé au cœur de son mandat le projet du Pacte Vert « Green Deal », visant à faire de l'Europe le premier continent climatiquement neutre en 2050 et faisant de **l'économie circulaire sa priorité principale**. Un des instruments financiers pour atteindre cet objectif est le dernier appel à projets du programme Horizon 2020 (2013-2020) : le « EUROPEAN GREEN DEAL CALL ».

La Cellule Fonds Européens a analysé les appels à projets liés à cet appel pour en dégager les possibilités de financement au bénéfice de la Province de Liège. D'emblée, l'axe 6 « Farm to Fork – F2F » (De la Ferme à la fourchette) s'est avéré pertinent compte-tenu de l'expertise transversale de la Province de Liège et des besoins d'outils manquants qui pourraient être financés par des fonds européens.

Après un intense travail de networking, la Province de Liège a été invitée à rejoindre le consortium du projet « FOOD4GOOD », coordonné par le réseau européen ENERGY CITIES dans l'axe 6 « Tester des innovations systémiques en soutien à la stratégie « De la ferme à la fourchette », sous-thématique : « Transition vers des régimes alimentaires sains et durables et accessibles à tous les citoyens européens, y compris les groupes les plus démunis et vulnérables » du « European Green Deal Call ».

##### ■ EUROPE CREATIVE – Projet PRIMAE



En mai 2019, la Province de Liège, via la Cellule Fonds Européens, a été sollicitée en tant qu'autorité publique en vue d'intégrer un consortium pour répondre à l'appel à projets libellé « Rapprocher la culture et le contenu audiovisuel à l'aide du numérique » et lancé dans le cadre du programme « Europe Créative », volet Transectoriel.

PRIMAE (Performative Research for Immersive Media and Artistic Experiment) rassemblait des partenaires européens issus du domaine des industries culturelles, des médias et de la recherche appliquée autour d'une ambition commune : conceptualiser et développer de nouveaux formats au carrefour de l'expérience média et de la performance artistique et culturelle à l'aide des technologies immersives.

En novembre 2019, l'EACEA a informé le consortium que le projet PRIMAE n'avait pas été sélectionné malgré un score de 70/100. Au vu du très bon score obtenu et compte tenu des recommandations des experts de l'EACEA, les membres du Consortium ont redéposé le projet en mai 2020. En novembre 2020, la Cellule Fonds Européens a été informée de la non-sélection du projet.

## ■ LIFE



Ce programme soutient des projets dans le domaine de l'environnement et de l'action pour le climat. Il se compose de deux **sous-programmes** : « Environnement » et « Climat ». Chacun d'eux est subdivisé en domaines prioritaires, à partir desquels sont organisés les appels à projets. Le programme finance plusieurs types de projets, notamment ceux dits « traditionnels » et ceux dits « intégrés » pour mettre en œuvre une stratégie à une échelle territoriale large et en impliquant les autorités compétentes (Région voire Etat fédéral).

La Cellule Fonds Européens a apporté son expertise et son soutien au dépôt de trois candidatures impliquant la Province de Liège :

- **Projet intégré « Adaptation au changement climatique par des actions basées sur la nature »**

Sous la coordination de la Région flamande, la Province de Liège a répondu à un appel à projet intégré LIFE, sous-programme « Climat », domaine prioritaire « Adaptation au changement climatique » en association avec des partenaires wallons, de la Région de Bruxelles-Capitale et du Fédéral.

Ce projet vise à mettre en œuvre des solutions basées sur la nature dans 3 bassins pilotes : l'espace urbain, les Communes rurales et les zones naturelles (NATURA 2000), dans l'optique d'adapter les systèmes humains et naturels aux impacts des changements climatiques.

La candidature complète a été déposée par le bénéficiaire coordinateur en mars 2020. En date du 15 juin 2020, le SPW-AwAC informait la Cellule Fonds Européens via le courrier officiel de l'Agence exécutive pour les PME (EASME) que ledit projet n'avait pas été sélectionné malgré un score de 62% dans la 2<sup>ème</sup> phase de sélection.

- **Projet « Restauration écologique et forestière au sein des vallées des bassins de l'Ourthe, l'Amblève, de la Vesdre et d'Our »**

Ce projet s'inscrit dans le programme LIFE, sous-programme Environnement, domaine prioritaire « Nature & biodiversité » et vise la restauration écologique des vallées ardennaises (lits mineur et majeur, versants), en mettant l'accent sur le rétablissement de la continuité écologique. Le bénéficiaire coordinateur est le Service Public de Wallonie – Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (DGO3), et l'Asbl Domaine de

Bérinzenne ainsi que le Parc Naturel Hautes-Fagnes Eifel sont bénéficiaires associés. La durée du projet serait de 8 ans, soit du 1<sup>er</sup> septembre 2020 au 1<sup>er</sup> septembre 2028.

En date du 11 août 2020, le SPW - Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (SPWARNE) informait la Cellule Fonds Européens, via le courrier officiel de la Commission européenne, que ledit projet avait été sélectionné avec un score de 78/100.

- **Projet « Blue Green Star »**

Dans le cadre du programme LIFE - sous-programme Environnement, volet « Gouvernance et Information », le GECT EMR a déposé le 16 juillet 2020 la note de synthèse du projet « Blue-Green Star - Amélioration de la gouvernance transfrontalière et de la connectivité d'une Infrastructure bleue-verte en forme d'étoile dans l'Euregio Meuse-Rhin (EMR) ».

Coordonné par le Parc des Trois Pays, la Province de Liège est opérateur partenaire, via la Cellule Supracommunalité, de ce projet d'une durée de 3 ans. En effet, les objectifs poursuivis par ce projet rejoignent ceux du Schéma Provincial de Développement Territorial, et particulièrement « la mise en place et la reconnaissance d'une trame verte et bleue à l'échelle du territoire de la province ainsi que la mise en œuvre d'un parc naturel comprenant le territoire entre la Vesdre et la Meuse ».

La note de synthèse du projet a été approuvée par EASME en date du 5 novembre 2020 pour un budget global d'environ 2 millions d'euros. Tenant compte des remarques formulées par EASME, les bénéficiaires du projet sont invités à déposer la candidature complète du projet « Blue Green Star » pour février 2021.

## 5. THEMATIQUES TRANSVERSALES

---

- **Changement climatique**

Parmi les priorités de la Province de Liège se trouve celle du développement et de la concrétisation du Plan Climat, plus particulièrement à travers la rédaction des Plans d'Actions en faveur de l'énergie durable et du Climat (PAEDC) à l'attention des pouvoirs locaux.

La Province de Liège est membre d'Energy Cities (Association européenne des autorités locales en transition énergétique) et est signataire en tant que coordinateur de la Convention des Maires, principal mouvement européen pour l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'augmentation de l'usage des sources d'énergie renouvelables sur leurs territoires. Il en découle le Plan Climat de la Province.

La Cellule Fonds Européens accorde donc une attention particulière aux thématiques de mobilité, d'efficacité énergétique des bâtiments publics, d'économie circulaire (gestion des déchets, circuits courts alimentaires, marchés publics « verts »), de protection de la biodiversité.

- **Motions du Conseil provincial**

Soucieuse du changement climatique et désireuse de participer à un changement des mentalités, la Province de Liège a déjà mené, dans ses différents départements, de nombreuses actions pour lutter contre le réchauffement climatique, notamment par la mise en place de son « Plan Climat » et en aidant les communes dans la réalisation du leur.

Ces motions ont renforcé la volonté de la Province de Liège de poursuivre, sous l'égide des départements compétents, en collaboration avec la Cellule Fonds Européens, une approche transversale et la recherche d'opportunités au niveau transnational afin de favoriser des solutions d'adaptation au changement climatique, par exemple les « Nature-based solutions ».

#### ■ Appel à projets POLLEC 2020

La Direction générale des Infrastructures et du Développement durable – Service du Développement durable a souhaité participer à l'appel à projets « POLLEC 2020 » lancé par la Wallonie en octobre 2020 afin de soutenir les Villes et Communes dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des Plans d'Actions pour l'Energie durable et le Climat (PAEDC).

L'appel s'adressait à toute Commune wallonne et à toute structure supracommunale wallonne (Provinces, intercommunales, Conférences d'élus, GAL, etc.) qui propose un service d'accompagnement, existant ou à créer.

La Province de Liège a déposé un projet de mobilité douce. Si la candidature est retenue, une proposition détaillée de projet d'investissement devrait être transmise pour mars 2021. Un soutien à la réalisation d'investissements couvrant 75% de l'investissement, plafonné à 200.000,00 € serait alors octroyé.

#### ■ GREEN DEAL



La Province de Liège s'inscrit dans une stratégie de transition vers l'économie circulaire via sa participation à des projets, européens ou locaux. A cet effet, complémentirement au « Green Deal - Cantines Durables », elle a souhaité adhérer au « Green Deal - Achats Circulaires en Wallonie » dont le lancement officiel a eu lieu en novembre 2019.

La Cellule Fonds Européens a été chargée de constituer et coordonner un groupe de travail en vue de participer activement à l'effort de réalisation des objectifs fixés dans ladite convention. L'économie circulaire est par essence transversale et implique d'associer une grande variété de profils et compétences complémentaires.

#### ■ Appel à projets « Soutenir la relocalisation de l'alimentation en Wallonie »

Le Gouvernement wallon a lancé le 17 septembre 2020 un appel à projets visant à soutenir une dizaine de dynamiques territoriales contribuant de manière durable à la relocalisation du système alimentaire wallon.

Il désire ainsi encourager, promouvoir et pérenniser les initiatives comme les ceintures alimentaires, les coopératives de producteurs-consommateurs, les groupes d'achats, les projets de filière ou de transformation agricole.

Avec le soutien de la Cellule Fonds Européens, deux candidatures ont été déposées dont une a été sélectionnée parmi les 46 candidatures retenues, à savoir :



- **Projet IDOL - « Interconnexion de la Demande et de l'Offre Locale »**

L'objectif du projet IDOL est de renforcer les interconnexions entre les producteurs locaux, les transformateurs, la distribution et les cantines de la collectivité en favorisant la création d'un réseau de partenaires, de toucher le plus grand nombre de citoyens-consommateurs et d'amplifier l'offre de produits locaux et de saison à disposition des cuisines de collectivité, dont les 23 cantines scolaires de la Province de Liège. Les opérateurs partenaires du projet, coordonné par l'asbl CPL-Promogest, sont le Département des Services agricoles, de la Ruralité et du Laboratoire de la Province de Liège, CPL-Végémar asbl, La siroperie artisanale d'Aubel, les Poulets de Saint-André sprl, l'abattoir communal d'Aubel.

## 6. PARTICIPATION A DIVERS RESEAUX EUROPEENS

- **Cluster TWEED - Technologie Wallonne Energie - Environnement et Développement durable**



Le Cluster TWEED est un réseau agréé et soutenu par la Région wallonne, composé d'organisations privées et publiques actives dans l'ensemble des filières et métiers du secteur de l'énergie durable (biomasse, éolien, efficacité énergétique, hydrogène, photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, smartgrids, stockage, ...). Parmi les nombreux services offerts à ses membres (notamment les Villes, les Communes et les Provinces), il initie, participe et suit de nombreux projets tant wallons qu'européens.

Depuis 2019, l'adhésion de la Province de Liège au Cluster TWEED est une opportunité pour la Direction générale des Infrastructures (Département développement durable et Service provincial des bâtiments) de participer aux différents événements et conférences organisés, de même que répondre à des appels à projets tant wallons qu'européens.

- **Forum Européen pour la Sécurité Urbaine – (EFUS en anglais)**



L'une des missions d'EFUS est de représenter les autorités locales dans les débats européens dans les domaines de la justice, de la liberté et de la sécurité. Le Forum a établi depuis de nombreuses années des liens étroits avec les institutions nationales, européennes et internationales et fait entendre auprès de celles-ci la voix des élus locaux. La Province de Liège en est membre depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018.

- **Energy Cities – European association of Cities in energy transition**



Energy Cities est un réseau de plus de 1.000 villes issues de 30 pays différents qui, en 2020, a fêté ses 30 ans d'existence. Ce réseau offre un accompagnement auprès des

collectivités locales et de nombreux partenaires internationaux pour pousser l'Europe vers une transition énergétique juste et partagée. La transition énergétique est plus qu'une question d'énergie renouvelable ou de technologies de pointe, il s'agit d'utiliser les ressources de manière raisonnée, de renforcer la participation locale et d'améliorer la qualité de vie dans une Europe démocratique.

Energy Cities souhaite une transformation radicale des systèmes et des politiques énergétiques, en donnant aux citoyen(ne)s les moyens de concevoir un futur énergétique décentralisé et renouvelable. Il encourage un dialogue basé sur une confiance mutuelle entre les citoyen(ne)s, les leaders locaux et les institutions nationales et européennes pour accélérer la transition énergétique en Europe.

Le réseau organise des événements qui offrent un espace de créativité où les membres du réseau se retrouvent et partagent leurs expériences. Il met en place également de nombreux projets qui lui permettent de développer, tester et mettre en pratique des solutions qui deviennent, par la suite, autant d'outils à la disposition des autorités locales.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LES RELATIONS AVEC LES TERRITOIRES, LES VILLES ET LES COMMUNES



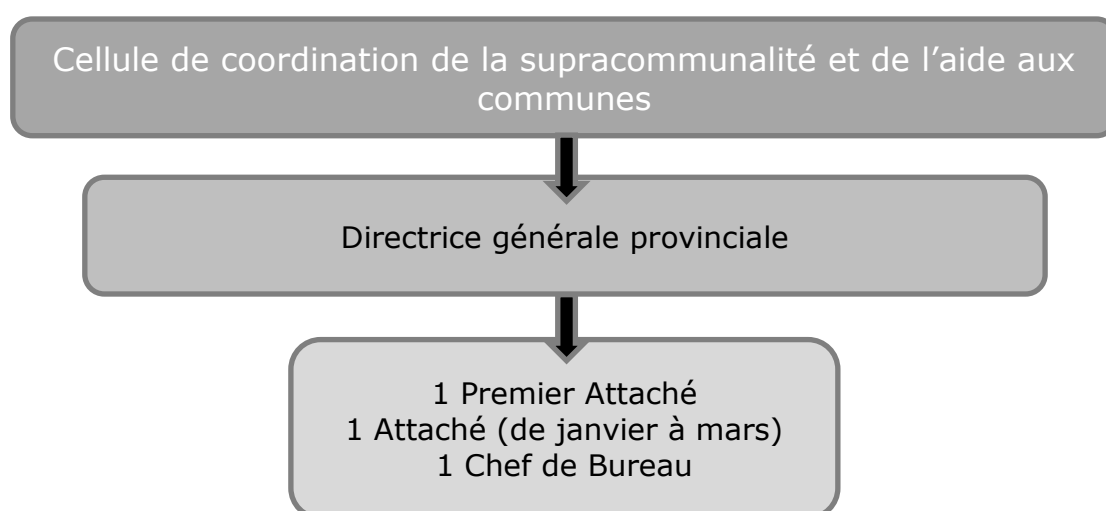


## 1. HISTORIQUE ET ORGANISATION

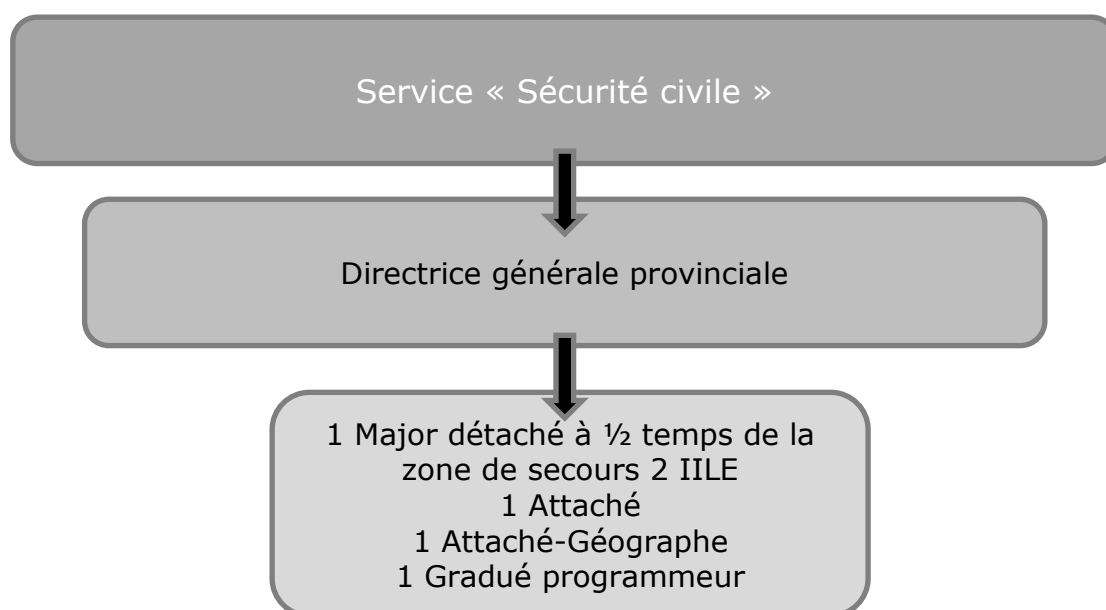
Fin 2012, une cellule « Supracommunalité » a été constituée au sein du Greffe provincial afin de coordonner et de promouvoir l'ensemble des services et des appuis que la Province peut apporter aux communes. Depuis lors, les missions de cette cellule ont évolué en fonction des attentes des communes et de l'évolution de l'institution provinciale.

L'objectif est de doter tant les services provinciaux que Liège Europe Métropole, d'une cellule opérationnelle capable d'assurer, en parfaite synergie, le suivi des projets réalisés en partenariat avec les communes.

## 2. ORGANIGRAMME



Une équipe distincte à la charge de la matière « Sécurité civile ».





### 3. RAPPORT SUR L'ACTIVITÉ

Comme pour chaque service, la situation particulière liée à la crise sanitaire en 2020 a engendré des perturbations mais a également amené des adaptations dans les travaux réalisés.

C'est ainsi que la Cellule a mené un travail de collecte de données auprès des 84 communes du territoire. Elle a recensé toutes les actions menées par elles ainsi que leurs coûts, informations qu'elle a également transmises à l'UVCW et à la Région wallonne.

Ce travail a également permis d'aboutir aux décisions prises en 2020 concernant l'octroi de subsides supracommunaux, comme indiqué au point f).

#### 3.1. SOUTIEN AUX CONFÉRENCES TERRITORIALES ET À L'ASBL LIÈGE EUROPE MÉTROPOLE

Les conférences territoriales que sont Liège Métropole, la Conférence des Élus de Meuse-Condruz-Hesbaye, Région de Verviers et la Conférence des Bourgmestres germanophones ont signé un contrat de gestion avec la Province de Liège. C'est ainsi que la Province contribue à leur fonctionnement notamment par le biais d'une participation financière.

Cela s'applique également à l'ASBL Liège Europe Métropole. De plus, la Cellule de coordination de la supracommunalité et de l'aide aux communes participe quotidiennement à la gestion administrative de l'ASBL LEM et de ses structures.

Elle assure les tâches administratives de l'ASBL (par exemple le secrétariat, la gestion du personnel et des comptes, l'élaboration des dossiers de demande de subside auprès de la Wallonie,...), l'organisation des réunions de l'ASBL dont celles du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale (modalités pratiques, envoi des invitations, rédaction des procès-verbaux) et la préparation des dossiers qui y sont présentés (subsidés pour les projets supracommunaux, budget et comptes, rapport d'activités, tourisme fluvial,...).

Par ailleurs, les agents s'investissent pleinement dans le suivi et la mise en œuvre des projets et actions découlant des décisions prises par les instances de LEM.



#### 3.2. SCHÉMA PROVINCIAL DE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



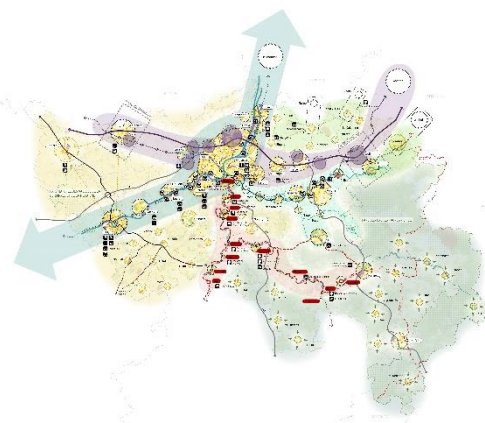
Le Schéma Provincial de Développement Territorial (SPDT) est le résultat d'un long processus de co-construction entamé en 2014. Il a été finalisé au cours de l'année 2019.

Ce Schéma, tourné vers l'horizon 2040, se veut être une réponse aux défis énergétiques, écologiques, climatiques, sociaux... de plus en plus prégnants, en proposant des ambitions claires pour l'avenir provincial. C'est à la fois un guide d'accompagnement au changement, avec des propositions de projets concrets à engager dans les territoires, et un témoin des ambitions et priorités concertées avec les acteurs du territoire liégeois.

En juin 2019, Liège Europe Métropole a présenté les derniers résultats de son travail relatif

au Schéma Provincial de Développement Territorial et plus particulièrement les travaux réalisés à l'échelle des 7 territoires de projets. Un exposé a été effectué individuellement pour chacune des conférences de la province : la Conférence des Bourgmestres des communes germanophones, Liège Métropole, la Conférence des Élus de Meuse-Condroz-Hesbaye et la Région de Verviers.

La reconnaissance officielle du Schéma Provincial de Développement Territorial par les Conseils communaux de la province a débuté fin 2019 et s'est poursuivie en 2020 (59 adoptions fin de l'année).



### 3.3. PROJETS EUROPÉENS

La Province de Liège à travers Liège Europe Métropole est impliquée dans plusieurs projets européens qui amènent la Cellule à participer à des réunions aux côtés de l'équipe de l'ASBL.



C'est ainsi qu'elle est engagée avec 13 autres partenaires dans le **projet INTERREG EMR-Connect**, dont l'objectif est de réduire les barrières à la mobilité transfrontalière en transport en commun.

En janvier 2020, un billet « Eurégio vélo » a vu le jour. En raison des répercussions de la crise sanitaire sur les déplacements estivaux, celui-ci a connu un véritable engouement en Allemagne et au Pays-Bas alors qu'aucune promotion n'avait encore été faite à son sujet.



Liège Europe Métropole poursuit également son travail avec la Province du Limbourg néerlandais, la Région d'Aachen et la Communauté germanophone pour la mise en place d'un Observatoire de l'Habitat transfrontalier, appelé « **Wohnmonitor** ».

Ce projet doit remplir plusieurs missions : collecter de l'information utile à la planification de l'habitat (démographie, délivrance des permis de bâtir, surfaces affectées à l'habitat...), analyser celle-ci, émettre des recommandations et les diffuser.

L'événement de lancement s'est tenu en ligne le 4 décembre 2020. Fin 2020, un appel d'offre pour la collecte, l'analyse des données et la réalisation d'un outil cartographique opérationnel en ligne était en cours. Le marché sera attribué en janvier 2021.

Enfin, en 2020, la Province de Liège a participé à une série de réunions afin d'élaborer un **projet LIFE « Blue-Green Star - Amélioration de la gouvernance transfrontalière et de la connectivité d'une infrastructure bleu-verte en forme d'étoile dans l'Euregio Meuse-Rhin »**. Le programme LIFE est un instrument financier de la Commission européenne entièrement dédié au soutien des projets dans les domaines de l'environnement et du climat.

### 3.4. MOBILITÉ

D'importantes avancées ont été obtenues en 2020 en matière de déplacements ferroviaires, grâce au lobbying conjoint de LEM et de la Province de Liège (arrêts supplémentaires, prolongement de relations, amélioration de correspondances...).

Par ailleurs, on peut également épingler la poursuite du développement du réseau points-nœuds. Désormais, on dénombre :

- 776 km de nouveau réseau (+283 km) ;
- 445 km de réseau VELOTOUR reconfiguré et remis à jour avec la nouvelle signalisation (+71 km) ;
- Environ 400 km de réseau existant fonctionnel et contrôlé.

À présent, le réseau points-nœuds de la province de Liège est connecté au Limbourg belge et néerlandais, au Brabant flamand, au Kreis d'Aachen et aux provinces de Namur et de Luxembourg via le réseau du Pays de Famenne.

### 3.5. SUBSIDES POUR LES PROJETS SUPRACOMMUNAUX

L'intervention de la Cellule s'effectue à plusieurs niveaux dans le cadre de l'octroi des subsides pour les projets supracommunaux :

- Étape 1 : l'analyse administrative des nouveaux projets soumis par les conférences territoriales lors des appels à projets par Liège Europe Métropole (dans le contexte du soutien en moyens humains fourni par la Province à l'ASBL) ;
- Étape 2 : l'instruction des nouveaux dossiers proposés par Liège Europe Métropole et soumis à la validation du Conseil provincial ;
- Étape 3 : le suivi des projets dont la liquidation des subventions, le contrôle de l'utilisation des subventions et l'obtention d'une promesse ferme pour ceux ayant fait l'objet d'une promesse de principe antérieurement.

Aussi, les projets se répartissent en deux temporalités : les projets antérieurs à 2020 et les projets de l'année de référence.

#### • Nouveaux dossiers 2020

Plus particulièrement en 2020, la crise sanitaire traversée par notre pays dès le mois de mars a engendré des demandes d'interventions diverses auprès de l'ASBL Liège Europe Métropole de la part des conférences d'arrondissement en matière de lutte contre le COVID 19, demandes auxquelles les instances de l'ASBL et la Province de Liège ont souhaité répondre favorablement.

Pour rappel, la « Sécurité » qui est un des thèmes du Plan triennal 2020-2022 est suffisamment large que pour pouvoir y intégrer les mesures de gestion de crise.

En conséquence, une partie de l'enveloppe 2020 dédiée aux projets supracommunaux a été consacrée à des aides directes au bénéfice des communes et conférences d'arrondissement pour lutter contre la propagation de la COVID-19.

En a dès lors également découlé, en fin d'année, l'analyse d'une nouvelle série de projets pour le solde de ladite enveloppe. C'est dans ce contexte que 13 dossiers ont été sélectionnés par le Conseil d'administration de l'ASBL le 16 décembre, dont 11 dans le cadre du « Développement territorial et de la Mobilité durable » et 2 sur la thématique de la Sécurité. Ces projets seront proposés au Conseil provincial en vue d'obtenir un subside supracommunal au cours de l'année 2021.

- **Suivi des décisions de subsides antérieures**

1. Le subventionnement des Agences Immobilières Sociales

Pour l'exercice budgétaire provincial 2020, dans la continuité de ce qui a été fait en 2018 et en 2019, un montant total de 200.000€ a été réparti entre les 12 Agences Immobilières sociales du territoire provincial (pour l'exercice comptable 2019 des agences) sur base des dernières données disponibles (1<sup>er</sup> janvier 2019) du Fonds du logement des Familles nombreuses de Wallonie, instance de référence régionale, en ce qui concerne le nombre de logements pris en gestion ou en location par les différentes AIS (à l'instar de ce qui a été fait pour l'octroi des subsides 2017 et 2018 – nombre de logements pris en compte au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et 1<sup>er</sup> janvier 2018).

2. L'octroi d'une promesse ferme pour des dossiers validés antérieurement

Comme annoncé en fin d'année 2019, il convenait que le Conseil provincial statue en 2020 sur les dossiers proposés par Liège Europe Métropole en matière de mobilité douce.

C'est ainsi que 8 dossiers ont obtenu une promesse de principe de subside en séance du Conseil du 25 juin 2020. Il s'agit des projets suivants :

- Liaison entre le village de La Gleize et la vallée du Roannay qui permet d'éviter la N633 - Commune de Stoumont (165.000 euros) ;
- Développement touristique des Infrastructures RAVeL L44A et L45 - mise en valeur des moyens de communication doux avec l'aménagement du RAVeL et la création de stations d'accueil - Commune de Jalhay (180.000 euros) ;
- Création d'une connexion cyclable et piétonne avec le Mémorial Américain dit d'Henri-Chapelle à Hombourg (Plombières) et du village d'Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL Ligne 38 depuis Aubel - Communes d'Aubel, Welkenraedt et Plombières (150.000 euros) ;
- Le projet ViciGAL - Création d'une dorsale de mobilité douce et touristique reliant Yvoir à Huy, de Meuse à Meuse - Ville de Huy (80.000 euros) ;
- Liaison modes doux Barchon-Saive - Commune de Blegny (100.000 euros) ;
- Réhabilitation du tunnel de Dalhem/du pont du Trimbleu (connexion transfrontalière) - Commune de Dalhem (50.000€) ;
- Extension du réseau cyclable de Haute-Meuse - Liaison Neupré-Seraing - Commune de Neupré (200.000 euros) ;
- Liaison cyclable Val-Benoît – Engis (en rive gauche) - Ville de Liège (225.000 euros).

### 3.6. COÛTS DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA RÉFORME SUR LA SÉCURITÉ CIVILE

L'année 2020 a été une année charnière pour le Service Sécurité civile de la Province de Liège.

En effet, suite à la volonté du Gouvernement wallon de voir les entités provinciales reprendre progressivement à leur charge une partie des dotations communales aux zones de secours, le Service a dû élargir son spectre d'activités bien au-delà du projet de dispatching provincial pompiers.

Quatre axes majeurs ont ainsi été poursuivis :

1. L'état des lieux du fonctionnement zonal ;
2. La reprise des 20% des dotations communales aux zones de secours ;
3. Le projet de dispatching provincial ;
4. La représentation provinciale au sein des zones de secours.

### 1. L'état des lieux du fonctionnement zonal

Suite aux décisions du Gouvernement wallon de voir les Provinces s'impliquer davantage dans le fonctionnement des zones de secours et dans la sécurité civile, le Service a réalisé une analyse du fonctionnement des six zones de secours du territoire provincial et a en ce sens présenté au Collège provincial un rapport de synthèse dont l'objectif vise permettre à chacun d'envisager cette matière sécuritaire avec les outils nécessaires à la réflexion politique et au positionnement de l'Institution provinciale dans le cadre de cette matière.

### 2. La reprise des 20% des dotations communales aux zones de secours

La Déclaration de politique régionale 2019-2024 prévoit que « Les provinces reprendront progressivement à leur charge, et au plus tard d'ici la fin de la législature, les contributions communales au financement des zones de secours. Une telle réforme soulagera toutes les communes et permettra de concentrer le rôle des provinces dans un domaine précis tout en réduisant le volume d'action « résiduel » des provinces ». Concrètement, en sus des 10% du Fonds des Provinces déjà consacré à la sécurité civile, le Gouvernement wallon souhaite voir les entités provinciales reprendre à leur charge progressivement une partie des dotations communales aux zones de secours.

Cette reprise fixée à 20% en 2020 atteindrait 60% des montants des dotations en 2024.

En 2020, la Province a dans ce cadre consacré 11,9 millions € pour le financement des zones de secours.

### 3. Le projet de dispatching provincial

Dès 2016, la volonté de Liège Europe Métropole et du Collège provincial a été de consacrer une partie des 10% du Fonds des provinces dévolus à la sécurité civile pour concrétiser une des recommandations de l'étude BDO, à savoir la réalisation d'un dispatching commun aux six zones de secours du territoire provincial.

Lorsque le dispatching physique à Vottem a été abandonné, le Collège provincial et le Conseil d'Administration de LEM ont pris la décision, en concertation avec les zones, de travailler à l'harmonisation des matériels et des modes de dispatching entre les zones.

C'est en ce sens que, depuis lors, le Service Sécurité civile a travaillé à l'uniformisation des matériels et des logiciels (dont ceux relatifs à l'alerte).

Sous le tableau repris infra, vous trouverez le montant des interventions pour l'année 2020 :

	<b>1ère tranche de 5%</b>	<b>2ème tranche de 5%</b>	<b>Dépenses dispatching</b>	<b>Solde aux 5 zones de secours francophones</b>	<b>Total</b>
<b>2020</b>	/	/	1.025.128,3 €	2.140.517,63 €	3.165.646,00 €



#### 4. La représentation provinciale au sein des zones de secours

L'octroi d'une dotation aux zones de secours a en sus de son inévitable impact financier pour la Province de Liège, un impact en termes de représentativité provinciale au sein des instances zonales.

Dans ce cadre, ont été désignés en 2020 comme représentants provinciaux :

Zone de secours 1 HESBAYE	Katty FIRQUET
Zone de secours 2 IILE-SRI	Luc GILLARD et Katty FIRQUET
Zone de secours 3 HEMECO	Luc GILLARD
Zone de secours 4 VHP	Claude KLENKENBERG
Zone de secours 5 WAL	André DENIS



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## **LES RELATIONS INTERNATIONALES ET INSTITUTIONNELLES**





# Le Département des Relations Internationales



## Pôle chartes d'amitiés

Entretien des chartes existantes et recherche de nouveaux partenariats



## Pôle organisation

Accueil des étudiants Rotary  
Diversité



## NOTRE ORGANISATION

Le Département des Relations internationales, composé de cinq agents, gère, entretient et développe le positionnement de la Province de Liège sur tous les réseaux européens et internationaux pertinents.

Il est fédérateur et centralisateur de toutes les relations internationales de la Province de Liège. Il gère et coordonne, au sein de l'administration provinciale, ses relations avec l'extérieur.



## Pôle ambassadeurs

Personnalités et étudiants Rotary



## Pôle subsides



## NOS MISSIONS

Promouvoir la visibilité et la notoriété de la Province et de ses composantes à l'étranger grâce aux nombreux échanges multidisciplinaires qui se créent et se développent dans le cadre de ses relations internationales ;

- ▶ Rechercher et développer de nouveaux partenariats ;
- ▶ Contribuer à la mise en place de projets concrets en collaboration avec les départements provinciaux pour nourrir ces partenariats ;
- ▶ Soutenir, favoriser et optimiser les échanges internationaux entrepris par les opérateurs liégeois de terrain, valoriser leur savoir-faire à l'étranger et établir des contacts privilégiés au travers des relations officielles nouées par la Province ;
- ▶ Etre le relai privilégié des communes dans leurs initiatives à s'ouvrir à l'international ;
- ▶ Structurer et dynamiser le réseau des ambassadeurs de la Province.



## NOS PROJETS PHARES

- ▶ Collaboration avec le Service d'Étude en Géographie Économique Fondamentale et Appliquée de l'Université de Liège, le SEGEFA en vue d'analyser de nouvelles pistes de collaborations avec nos homologues européens ;
- ▶ Candidature en réponse à l'appel à projet Europe Direct 2021-2024 de la Commission européenne afin de servir de contribuer à renforcer le dialogue avec les citoyens et de renforcer leur sentiment d'appartenance européenne et leur connaissance des sujets phares de l'UE ;
- ▶ Coordonner la réception d'un don de quinze mille masques de protections envoyé par notre partenaire de la province du Fujian en Chine en début de crise sanitaire et qui ont permis de fournir une aide concrète aux acteurs de terrain alors en pénurie.

# Le Département des Relations Internationales en chiffres...

## Pole chartes d'amitiés



**6** chartes d'amitiés

## Pole organisation



**13** émissions radio  
*Diversité* sur  
**Equinoxe FM**

## Pole subsides



**9** manifestations  
soutenues dans le cadre  
de subventions, malgré  
l'annulation de la plupart  
des événements et  
activités organisés en  
2020.

## Réseaux sociaux



**30** publications  
sur la page  
Facebook



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LA COMMUNICATION





# Le Département de la Communication



## Pôle Administration

Secrétariat  
Ressources humaines  
Comptabilité



## NOTRE ORGANISATION

Notre équipe est composée d'une Direction et de 5 pôles. Tous contribuent à l'application des missions et de la stratégie globale de communication provinciale.



## Pôle Promotion

Visibilité  
Communication interne



## Pôle Image

Photo  
Vidéo  
Graphisme



## Pôle Rédaction

Relations presse  
Réseaux sociaux  
Rédactions



## Antennes d'information

Eupen  
Huy  
Verviers  
Waremme



## NOS MISSIONS

Le Département de la Communication a pour objectif de promouvoir les actions menées par la Province de Liège, UNE INSTITUTION À L'ÉCOUTE DU CITOYEN ET DE SES COLLABORATEURS, grâce aux outils « hors ligne » et « en ligne ». Le Département a pour mission de communiquer de façon approfondie sur les activités de la Province de Liège, tout en leur donnant une cohérence globale et une meilleure LISIBILITÉ. Notre service se veut également être un acteur clé pour les autres départements de l'Institution. NOTRE EXPERTISE permet ainsi de les accompagner dans la promotion de leurs activités le plus efficacement possible.



## NOS PROJETS PHARES

- Modernisation des outils de communication
- » Déclinaison de l'information sur tous nos supports de communication : création de contenus complémentaires via des productions multimédias (vidéos ou illustrations) ;
- » Optimisation de notre présence sur les réseaux sociaux afin de coïncider avec les attentes des internautes ;
- » Actualisation de la Charte graphique provinciale.

# Le Département de la Communication en chiffres...

## Pôle Rédaction



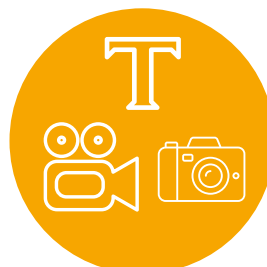
**9** conférences de presse

**51** communiqués

Notre Province :

**1.729.255**  
exemplaires distribués en 2020

## Pôle Images



**44.355**  
photos prises

**154**  
vidéos réalisées  
et mises en ligne

**682**  
réalisations graphiques

## Pôle Promotion



**28** newsletters  
envoyées aux  
agents provinciaux

## Antennes d'information



Au total :  
**5.099** visiteurs

**5.325** demandes

## Réseaux sociaux



Vidéos :  
**216.400** vues  
sur la chaîne Youtube  
ProvincedeLiegeTV



**3.484** abonnés



# RAPPORT D'ACTIVITÉS LA SANTÉ







## 1. INTRODUCTION

---

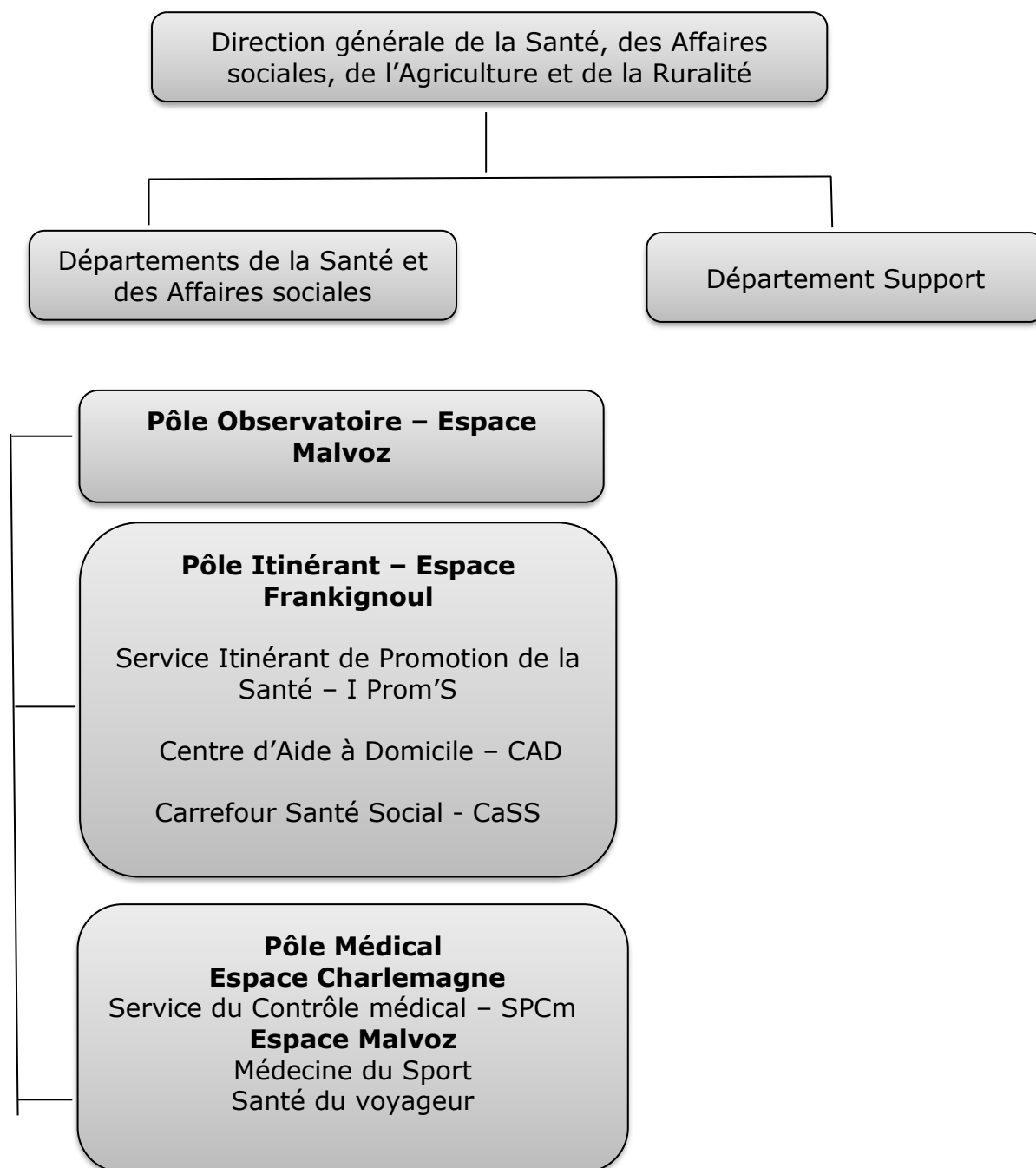
*2020 est réellement une année historique : elle a chamboulé nos modes de vie et révolutionné notre dictionnaire personnel de « A » comme Asymptomatique à « Z » comme Zoom, en passant par « T » pour Télétravail et évidemment « C » pour Covid-19.*

*Le rapport d'activités de cette année si particulière ne pouvait pas être calqué sur ceux des exercices précédents. Il a été adapté et séquencé en deux temps :*

- *La première partie détaille la manière dont les services se sont adaptés pour rester accessibles au public pendant le confinement, pour répondre et devancer les attentes qui ont émergé de cette crise :*
  - *Création et diffusion sur le site internet de la Province d'une page d'information reprenant les numéros utiles en cas de violences conjugales ;*
  - *Diffusion des campagnes de sensibilisation à la violence intrafamiliale ;*
  - *Développement des Bons plans de l'Openado, pour aider les parents des à rester positifs et avoir des relations optimales avec leurs enfants durant le confinement ;*
  - *Création de la mallette Open Box qui fournit aux enseignants et aux acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne travaillant dans l'enseignement primaire des fiches d'activités pour créer une ambiance de classe agréable et sereine ;*
  - *Participation du personnel au Collectif Astrid 2a020 ;*
  - *...*
- *La seconde partie reprend les actions habituelles des services, quelque peu mises à mal par le confinement et les mesures sanitaires.*

*Durant toute cette année, les services du Département des Affaires sociales se sont mobilisés aux côtés des citoyens et des communes, ils ont perçu les besoins de la population, ils ont utilisé tous les outils à leur disposition et imaginé des solutions innovantes pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin.*

## 2. ORGANIGRAMME



## 3. INITIATIVES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

- **Participation au Collectif Astrid**, dispositif psycho-médicosocial d'aide aux personnes SDF mis en place par la Province, la Ville de Liège et l'associatif liégeois sur la période du 17 mars au 31 mai. L'objectif de ce collectif est de **prendre en charge la population SDF** de Liège et alentours suite à la fermeture des structures d'accueil lors du premier confinement. La Province a fourni **du matériel de protection** : 7 000 paires de gants, 200 visières, 160 vestes de protection, 500 couvre chaussures, 3 000

masques et plus de 145 litres de solutions désinfectantes. Le médecin du CaSS et une équipe d'infirmières s'y sont rendus 5 matinées par semaine pour dispenser des soins de base aux occupants du site, effectuer des prises de température et rappeler les règles élémentaires d'hygiène et de distanciation physique. Sur base volontaire, du **personnel** des services de la Santé et des Affaires sociales a exercé des tâches ponctuelles telles que la distribution de matériel et de repas ainsi que l'accompagnement social des SDF. Des **tests PCR** ont été réalisés auprès des SDF. Un **espace d'isolement** pour ceux présentant une infection au Covid-19 a été créé aux Halles des Foires de Coronmeuse en collaboration avec la Croix-Rouge.

- Création d'une **Cellule Indépendants** au sein du Carrefour Santé Social (CaSS). L'objectif est d'apporter une aide socio-administrative, juridique et/ou psychologique aux indépendants qui ont été sévèrement touchés par la crise. Cette cellule est constituée de deux assistantes sociales et d'une psychologue. Un partenariat avec le barreau de Liège a été créé afin d'organiser une permanence hebdomadaire d'avocats.

Un numéro d'appel unique (04/279.29.30) et une adresse mail spécifique [cellule.independants@provincedeliege.be](mailto:cellule.independants@provincedeliege.be) ont été conçus. Une campagne d'information a été lancée, en juin, par le biais d'un article dans la revue de l'UCM et par une conférence de presse. Des courriers ont également été adressés aux bourgmestres et échevins des Affaires économiques des 84 communes de la province. Un article a été inséré dans le toutes-boîtes *Notre Province*. Des folders et des cartes de visite ont aussi été imprimés et distribués dans les communes, pharmacies, secrétariats sociaux, commerces de proximité...



Au 31 décembre, sur les 128 dossiers traités en 2020, 48 dossiers sont considérés comme résolus. Les autres dossiers restent ouverts et seront suivis par la cellule tant que des informations peuvent encore être données au requérant.

- **Mise à disposition des cars provinciaux** pour participer au testing de la population. À la demande de cercles de médecins généralistes et/ou d'hôpitaux, des cars ont été transformés et adaptés pour **les centres de tri et de dépistage de la Covid-19** du CHR de Huy, de la clinique André Renard de Herstal, du CHC - site de Hermalle-sous-Argenteau et de Braives. À la demande de l'Association des Médecins Généralistes de l'Est Francophone de Belgique (AGEF), du **personnel médical et administratif** a participé à l'organisation du testing dans l'arrondissement de Verviers (sites du CHR de Verviers et de Malmedy).



- **Collaboration** du service I Prom'S à la mise en place de la **stratégie CEdRIC** développée par le Département des Sciences de la Santé publique de l'Université de Liège (DSPP). La stratégie **CEdRIC** (**C** : Compréhension de la situation, **Ed** : Éducation des patients, **R** : Références à des ressources fiables, **I** : Instruction des mesures à prendre en cas d'urgence et **C** : Confirmation de la compréhension des informations) est une **méthode d'intervention brève** menée auprès des patients se présentant dans un centre de testing. Les objectifs de ces interventions sont d'éduquer les citoyens sur les conduites à tenir pour préserver leur santé et de contribuer à l'intégration

durable des gestes barrières en vue de contenir la propagation du virus. Du personnel a été formé à cette méthode d'intervention par le DSPP et des outils de référence ont été fournis (informations des autorités fédérales et régionales, fiches et farde de documents). Au total, **733 personnes** ont été sensibilisées dans les centres de tri de Verviers et de Malmedy et **5 620 fardes** ont été distribuées.

- **Réalisation** par le service I Prom'S de **Défis Santé** publiés sur les réseaux sociaux et sur le site internet de la Province de Liège. L'objectif de ces défis est d'apporter une approche positive et optimiste de la santé dans le contexte du confinement et de maintenir le travail de promotion de la santé à destination du grand public. Au total, **73 défis** ont été publiés.



- Organisation par le service I Prom'S des **JeudiSanté** en ligne via le lien [www.provincedeliege.tv/jeudisante](http://www.provincedeliege.tv/jeudisante). Les citoyens ont pu participer aux conférences en « visio » et poser leurs questions en direct ou à l'avance via la boîte courriel [jeudisante@provincedeliege.be](mailto:jeudisante@provincedeliege.be). Deux conférences jeudi santé ont été organisées en ligne : **336 personnes** y ont participé en direct sur la chaîne YouTube provinciale et au total **2 780 personnes** les ont visionnées.
- **Collaboration** entre le service de Médecine du Sport et le CHU de Liège dans le cadre du **suivi post-hospitalisation en unité de soins intensifs (USI) de patients Covid**. Le service est venu en appui au CHU de Liège en prenant en charge 20 patients, à 3 et 6 mois après leur hospitalisation en USI en mars-avril 2020. Après de chaque patient, un bilan de physiologie de l'effort adapté par le biais d'une ergospirométrie a été réalisé ainsi qu'une mise au point de conseils personnalisés pour les aider à retrouver une bonne condition physique en les orientant vers des activités adaptées.
- **Mise à disposition sur base volontaire** d'agents du Département (médecins, assistants sociaux, infirmières, agents administratifs) afin de renforcer les dispositifs sanitaires d'urgence mis en place au parc Astrid et au CaSS, pour renforcer les centres de testing de la province de Liège et venir en appui à leurs collègues du Contrôle médical. Par ailleurs, des agents ont répondu aux appels des autorités provinciales pour la confection et la distribution de masques en tissu, ainsi que pour le montage et la distribution de visières de protection.

## 4. OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ

- **Profils locaux de Santé - PLS**

Pour rappel, les Profils locaux de santé ont été diffusés en 2019 dans les 84 communes de la province. 33 communes ont sollicité l'Observatoire de la Santé afin de bénéficier d'une **présentation des données** relatives à leur territoire. Des présentations ont eu lieu dans 9 communes : Saint-Vith, Jalhay, Limbourg, Trooz, Visé, Esneux, Marchin, Lontzen et Plombières. Ces présentations se poursuivront en 2021.

Afin de soutenir le Groupe d'Actions Local (GAL) *Je suis Hesbignon* dans sa démarche de diagnostic, l'Observatoire a réactualisé les données socio-sanitaires des Profils locaux de santé des 11 communes du GAL. En complément à ce travail, un profil sociodémographique global de ce territoire a été réalisé.

L'Observatoire a également réalisé un profil intégré pour les quatre arrondissements de la province de Liège. Ces Profils intégrés ont été transmis à l'ensemble des membres de la 2<sup>ème</sup> Commission du Conseil provincial.

Par ailleurs, l'activité de veille scientifique et parlementaire a porté plus particulièrement sur l'actualité liée à la pandémie de Covid-19. Les informations les plus pertinentes ont été relayées aux responsables des services opérationnels de la Santé et des Affaires sociales.

## 5. PÔLE ITINÉRANT – ESPACE FRANKIGNOUL

---

### 5.1. SERVICE ITINERANT DE PROMOTION DE LA SANTE – I PROM'S

La finalité du service I Prom'S est de proposer aux citoyens de devenir acteurs de leur santé et de leur bien-être en suscitant chez eux des changements de comportement.

Il cible différents publics lors de ses actions :

- les communes dans le cadre de la supracommunalité ;
- les acteurs locaux dans le cadre de partenariats ;
- les citoyens de tout âge via des actions collectives et/ou individuelles.

#### • La campagne TipTop

En 2020, parmi les demandes des communes, aucune n'a pu être entièrement menée à terme.

Des demandes sont en cours d'analyse pour l'année 2021 : Hannut, Lierneux, Trooz, Marchin et Sprimont.

En 2020, le Service Itinérant de Promotion de la Santé a également organisé ou animé :

- **1 Jeudi Santé** en présentiel : 227 participants ;
- **2 Jeudi Santé** en ligne : 336 participants en direct pour 2 780 vues au total ;
- **1 stand** et **5 animations** (alimentation, activité physique, santé mentale positive) : 276 participants.

#### • Sex'Etera

Une **réflexion en matière d'EVRAS** a été menée pour repositionner la Province dans sa mission de promotion du bien-être lié à la vie affective et sexuelle. La volonté est d'analyser les réalités et les besoins des acteurs de terrain.

#### • Campagne TipTop Kids

En 2020, 17 classes ont pu bénéficier des animations TipTop Kids, soit un total de **315 élèves**. Par ailleurs, I Prom'S a eu des contacts dans 13 écoles (réunions, visioconférences et animations).

Au terme de la première année de fonctionnement (année scolaire 2019-2020), une évaluation a été réalisée en collaboration avec l'Observatoire de la Santé et l'appui des CLPS. En 2020, le comité d'accompagnement scientifique a apporté des adaptations aux animations, aux outils et au canevas d'évaluation de la campagne.

- **Campagne du dépistage du cancer du sein - car « Mammobile »**

La crise Covid nous rappelle chaque jour que la santé est notre bien le plus précieux.

Le dépistage du cancer du sein ne doit pas être relégué au second plan : il reste un élément capital du bien-être des femmes. C'est pourquoi la Province de Liège est restée aux côtés des dames de 50 à 69 ans pour leur proposer un Mammotest gratuit, réalisé par un personnel hautement qualifié, dans le respect le plus strict des règles sanitaires en vigueur.

En 2020, **10 communes** ont été visitées : Herve, Dison, Limbourg, Malmedy, Thimister-Clermont, Stavelot, Trois-Ponts, Theux et Verviers. Cela représente un total de **51 jours de sorties** du Mammobile et l'envoi de **17 509 invitations**. **454 mammotests** ont été réalisés.

- **Campagne de lutte contre le sida**

Le service I Prom'S a valorisé et encouragé les dépistages du VIH organisés par différents partenaires dans le cadre de l'initiative européenne **Testing Week**, organisée du 20 au 27 novembre 2020. 6 posts Facebook ont été réalisés (5 affiches différentes et une vidéo). Au total, **33.329 personnes** ont été touchées via la page Facebook du service.

- **Campagne Endométriose**

En partenariat avec les centres d'endométriose du CHC MontLégia (CLE) et du CHR Citadelle (LUCERM), I Prom'S a lancé une nouvelle campagne de sensibilisation intitulée **Des règles qui font mal, ce n'est pas normal ! Il faut consulter votre médecin**. L'endométriose touche une femme sur dix, soit 180 millions de femmes dans le monde et 25 000 en province de Liège. Le diagnostic de cette pathologie est long et difficile à poser. Un dépliant sur la prise en charge de la maladie a été envoyé aux médecins généralistes et gynécologues. Cette campagne a été lancée sur le site internet de la province ([www.provincedeliege.be/endometriose](http://www.provincedeliege.be/endometriose)), qui reprend les informations utiles sur la maladie. Différents supports de communication ont été créés en français et en allemand: affiches, flyers, badges, publication dans *Notre Province* ainsi que des capsules vidéo de témoignages de femmes atteintes d'endométriose. Des spots radio seront diffusés en 2021.



## 5.2. LE CARREFOUR SANTÉ-SOCIAL (CASS)

- **Fréquentation de l'espace socio-sanitaire**

Durant les 9 mois d'ouverture de l'espace socio-sanitaire (3 mois de fermeture à cause de la pandémie) :

- **2.128** douches prises par 558 personnes différentes. Les douches sont accompagnées d'une demande de lavoir la plupart du temps ;
- **309** soins d'infirmier ;
- **96** passages à l'espace canin ;
- **132** prestations de coiffure (sur 6 mois d'ouverture hors confinement).



Des adaptations ont été mises en place afin de respecter les mesures d'hygiène et de distanciation :

- Ouverture 5 demi-journées par semaine pour une capacité de 16 douches par séance (à la place de 3 demi-journées par semaine et une capacité de 30 douches par séance) ;
- Prise de rendez-vous (plus de 70 % des rendez-vous ont été honorés) ;
- Suppression de la salle d'attente ;
- Ouverture de l'infirmierie 3 jours par semaine.

- **Fréquentation de l'espace « Monulphe »**

Nombre total de suivis : **359** personnes, dont :

- Personnes victimes d'un accident de vie : 268 dossiers (**231** nouveaux dossiers et **37** suivis de 2019). Parmi ceux-ci, 130 ont été orientées vers les différents partenaires ;  
Les thématiques majeures sont : le logement, les droits sociaux, la santé et les problèmes familiaux ;
- Indépendants : **128** dossiers ont été ouverts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020.

### 5.3. LE CENTRE D'AIDE A DOMICILE (CAD)

Le Centre d'Aide à Domicile (CAD) intervient auprès des familles qui éprouvent des difficultés éducatives vis-à-vis de leur(s) enfant(s) en bas âge ou encore qui montrent des signes de négligence pouvant déboucher sur la maltraitance.

En 2020, les puéricultrices du service ont pris en charge **87 familles** en difficulté. Bien qu'elles n'aient pu se rendre aux domiciles de ces familles durant les deux confinements, elles ont maintenu un contact par téléphone et/ou visioconférence avec elles durant ces périodes d'isolement délicates.

Le CAD a permis de maintenir **189 enfants** à leur domicile dans de meilleures conditions affectives. Il a effectué **1.186 interventions** à domicile et **1.044 démarches** (réunions, concertations...).

## 6. PÔLE MÉDICAL

### 6.1. LE SERVICE DU CONTRÔLE MEDICAL – ESPACE CHARLEMAGNE



La mission principale du service provincial du Contrôle médical est de vérifier – conformément à la législation en vigueur, au règlement de travail et aux règles de déontologie – la validité d'une absence tant au niveau de sa raison médicale que de sa durée.

Les médecins-contrôleurs réalisent, d'initiative ou à la demande de l'employeur, des contrôles au service ou au domicile de l'agent malade.

Au-delà de cette mission de contrôle, le service assure également la gestion quotidienne des absences pour maladie pour compte de ses affiliés : encodage des certificats et rapport quotidien des périodes d'absences pour maladie enregistrées par travailleur.

Enfin, le SPCM peut générer, à la demande et dans le strict respect des règles sur le secret médical et la protection des données, des rapports statistiques liés à l'absentéisme afin d'aider une direction ou un employeur à mieux l'appréhender et à le gérer.

Des adaptations ont été mises en place durant à la crise sanitaire :

- Poursuite des activités en télétravail en vue d'assurer la continuité de la gestion de l'absentéisme pour le compte de l'Institution provinciale et de l'ensemble de ses partenaires : encodage des certificats médicaux, rapportage quotidien et réalisation d'analyses statistiques ;
- Suspension des consultations de contrôle du staff médical tant au cabinet qu'au domicile et reprise de ceux-ci en téléconsultation dès octobre.

### Chiffres 2020

En 2020, pour un total de 23.305 agents, le service du Contrôle médical a traité pour la **Province de Liège et l'ensemble de ses 31 partenaires affiliés** (le CNRF a été absorbé par le CHU en janvier 2020) :

Bilan	Nombre agents en tutelle sanitaire	Dossiers médicaux traités	Total contrôles réalisés	Jours reprises anticipées
<b>2019</b>	<b>24 876</b>	<b>29 461</b>	<b>7 202</b>	<b>1 439</b>
<b>2020</b>	<b>23 305</b>	<b>35 868</b>	<b>2 401</b>	<b>918</b>
Variation	-6,32 %	+21,75 %	- 66,65 %	- 36,21 %

En 2020, le service provincial de Contrôle médical a traité pour l'**entité provinciale** (personnel non enseignant) :

Bilan	Nombre agents en tutelle sanitaire	Dossiers médicaux traités	Total contrôles réalisés	Jours reprises anticipées
<b>2019</b>	<b>3 898</b>	<b>9 316</b>	<b>2 448</b>	<b>503</b>
<b>2020</b>	<b>3 368</b>	<b>10 887</b>	<b>1 163</b>	<b>594</b>
Variation	- 13,59 %	+ 16,86%	-52,49 %	+ 18,09 %

## 6.2. SERVICE DE MEDECINE DU SPORT – ESPACE MALVOZ

Le service de Médecine du Sport se compose d'une équipe pluridisciplinaire (infirmiers, médecins du sport) qui, principalement, évalue la condition physique de tous les sportifs, tant amateurs que professionnels.

Pour ce faire, le service propose des bilans physiologiques préventifs à l'effort, adaptés à l'état de santé de chacun, en adéquation avec l'objectif poursuivi par le sportif.

Le service rencontre différents profils de sportifs souhaitant soit :

- réaliser une visite de non contre-indication à la pratique sportive dans le but d'obtenir une licence (fédération, événement ponctuel...) ;
- savoir s'ils peuvent commencer ou reprendre le sport en toute sécurité ;



- connaître leur degré de performance sportif et métabolique pour améliorer leurs entraînements personnels et progresser dans leur sport ou se préparer à une compétition ;
- obtenir des conseils et des paramètres chiffrés pour la préparation physique réalisée seul ou avec l'aide d'un coach sportif.

Le service propose différents *Pass-Sport* (*Petit Pass-Sport*, *Grand Pass-Sport* et *Pass-Sport sur ordonnance*) et réalise également des tests à la demande d'entreprises.

Cette année, malgré la fermeture due à la crise Covid-19, **401 personnes** se sont présentées au service de Médecine du Sport. L'activité du service représente :

- 349 *Grand Pass-Sport* ;
- 24 *Petit Pass-Sport* ;
- 28 *Pass-Sport sur ordonnance*.

### 6.3. LA SANTE DU VOYAGEUR – ESPACE MALVOZ



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, le CHU, le CHR et la Province de Liège se sont associés pour donner le jour à un service unique « **La Santé du Voyageur** ».

Le « call center » de ce réseau, basé à Malvoz, a pour missions :

- l'accueil ;
- l'information et les conseils aux voyageurs et aux professionnels de la santé ;
- l'orientation vers un des centres agréés de vaccination ou vers le médecin traitant.

Les candidats voyageurs qui doivent être vaccinés contre la fièvre jaune ou contre la méningite à méningocoques sont orientés vers les centres de vaccination agréés (CHR ou CHU).

Le call center « Santé du voyageur » de Malvoz a enregistré **1.692 appels**, soit une baisse d'activité de 45 % par rapport à 2019. Cette diminution s'explique par l'annulation des vaccinations en milieu hospitalier et l'annulation des voyages vers des destinations nécessitant une vaccination spécifique.

## 7. SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2020

En 2020, dans le domaine de la Santé des subventions ont été octroyées à 42 associations, fondations d'utilité publique et communes de la province pour un montant de 146.912,90 €.

Les demandes introduites concernent la prévention, l'information et la sensibilisation en matière de santé et de bien-être, la lutte contre le cancer, le sida et les IST (infections sexuellement transmissibles), les soins palliatifs, la recherche médicale, l'aide aux personnes malades et « fragilisées »



# RAPPORT D'ACTIVITÉS **LES AFFAIRES SOCIALES**







## 1. INTRODUCTION

---

*2020 est réellement une année historique : elle a chamboulé nos modes de vie et révolutionné notre dictionnaire personnel de « A » comme Asymptomatique à « Z » comme Zoom, en passant par « T » pour Télétravail et évidemment « C » pour Covid-19.*

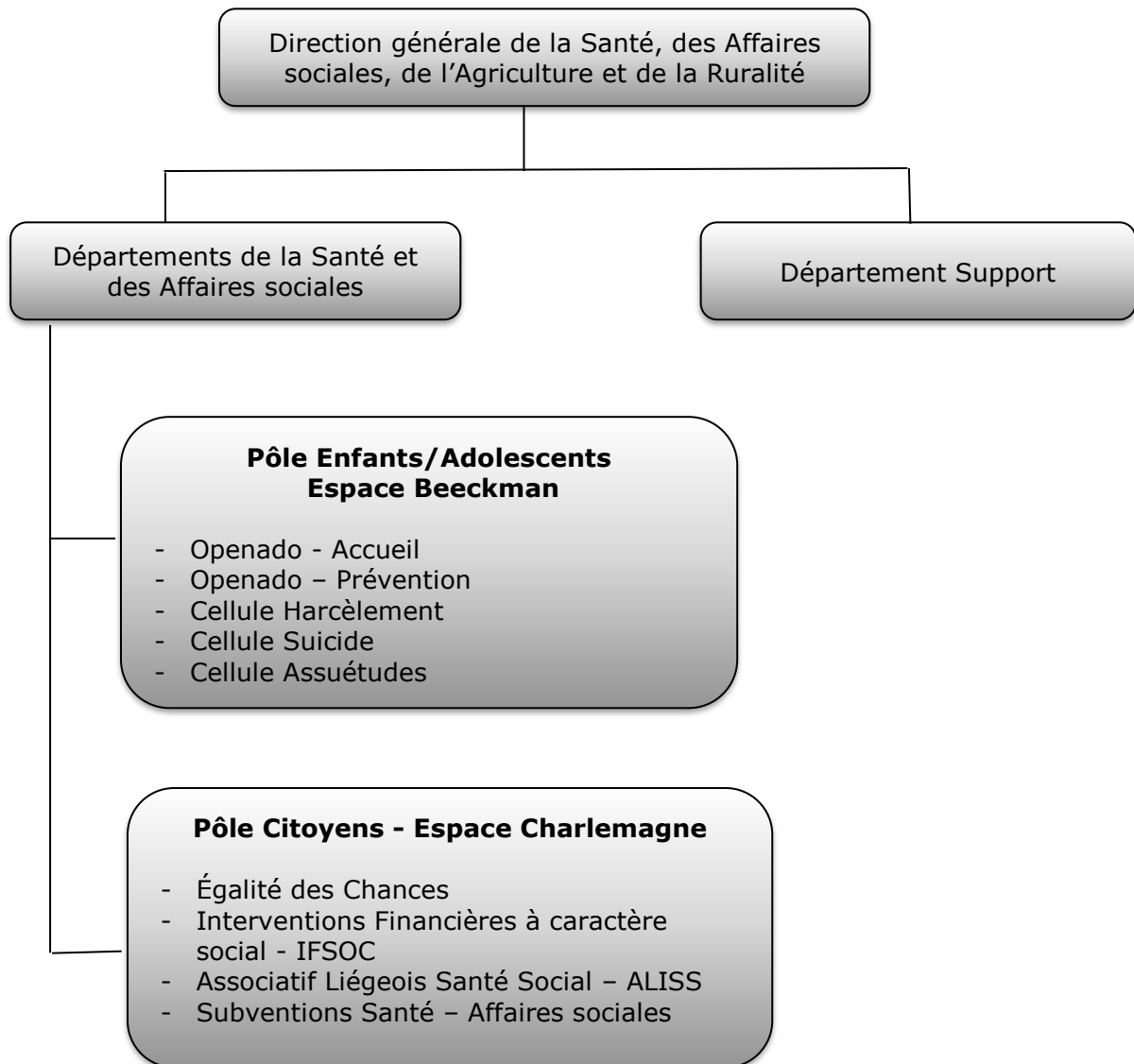
*Le rapport d'activités de cette année si particulière ne pouvait pas être calqué sur ceux des exercices précédents. Il a été adapté et séquencé en deux temps :*

- *La première partie détaille la manière dont les services se sont adaptés pour rester accessibles au public pendant le confinement, pour répondre et devancer les attentes qui ont émergé de cette crise :*
  - *Création et diffusion sur le site internet de la Province d'une page d'information reprenant les numéros utiles en cas de violences conjugales*
  - *Diffusion des campagnes de sensibilisation à la violence intrafamiliale*
  - *Développement des Bons plans de l'Openado, pour aider les parents des à rester positifs et avoir des relations optimales avec leurs enfants durant le confinement*
  - *Création de la mallette Open Box qui fournit aux enseignants et aux acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne travaillant dans l'enseignement primaire des fiches d'activités pour créer une ambiance de classe agréable et sereine*
  - *Participation du personnel au Collectif Astrid 2020*
  - *...*
- *La seconde partie reprend les actions habituelles des services, quelque peu mises à mal par le confinement et les mesures sanitaires.*

*Durant toute cette année, les services du Département des Affaires sociales se sont mobilisés aux côtés des citoyens et des communes, ils ont perçu les besoins de la population, ils ont utilisé tous les outils à leur disposition et imaginé des solutions innovantes pour venir en aide à ceux qui en avaient le plus besoin.*

## 2. ORGANIGRAMME

---



### 3. INITIATIVES LIÉES À LA CRISE SANITAIRE COVID-19

- **Développement** d'une nouvelle rubrique **Les bons plans de l'Openado**, sur le site internet du service, de mars à juin. Présentés sous la forme de fiches, ils délivrent aux parents des astuces et des conseils pour : améliorer leurs relations avec leurs enfants durant la période de confinement, rester positifs, favoriser des comportements adéquats, diminuer le stress, créer et réaliser des activités agréables et ludiques en famille. Les *bons plans* ont été relayés quotidiennement sur les réseaux sociaux et **70 fiches ont été créées** : 28 fiches « *Coups de cœur* », 15 fiches « *Temps pour soi* » et 27 « *Activités ludiques* ».



- **Création** de la mallette **Open Box**. Elle fournit aux enseignants et aux acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne travaillant dans l'enseignement primaire des **fiches d'activités et des outils concrets** tels que photolangages, jeux de cartes et affiches plastifiées pour créer une ambiance de classe agréable et sereine. Cette mallette comprend **75 fiches d'activités** abordant des thématiques telles que : apprendre à se connaître, les émotions, le respect des autres, le respect de soi, l'estime de soi et la coopération. Un guide d'utilisation reprenant la mise en pratique des activités ainsi que des données plus théoriques sur les concepts comme les émotions, les besoins, les stéréotypes et les préjugés, l'écoute, la gestion de conflits et la communication non violente accompagnera ce matériel.
- **Création et diffusion** sur le site internet de la Province d'une page d'information reprenant les numéros utiles en cas de violences conjugales. De mars à décembre 2020, 10 publications ont été réalisées et ont touché 21 752 personnes.
- **Relais** des informations relatives à l'accessibilité, aux modifications des horaires, aux permanences téléphoniques des différentes structures actives dans l'accompagnement des personnes victimes et des auteurs.
- **Diffusion** des campagnes de sensibilisation *Rien ne justifie la violence conjugale* de la Région wallonne et *Mon pharmacien, mon libraire : mes confidents*.
- **Diffusion** du travail de traduction des mesures de précaution et des décisions du gouvernement pour lutter contre la Covid-19 réalisé par le Service de Traduction et d'Interprétariat en milieu social (asbl SeTIS Wallon). Toutes ces informations ont été traduites en 17 langues.
- **Participation**, sur base volontaire, des membres du personnel du Département des Affaires sociales pour rencontrer les besoins spécifiques dans le cadre du dispositif Collectif Astrid et du CaSS, notamment.

## 4. PÔLE ENFANTS/ADOLESCENTS – ESPACE BEECKMAN

### 4.1. OPENADO ACCUEIL

En 2020, **884 nouvelles personnes** ont été rencontrées par toutes les antennes Openado. Cette diminution de 25 % de la fréquentation par rapport à 2019 est due à la crise sanitaire. Lors du premier confinement, le nombre de demandes a diminué drastiquement. A *contrario*, durant la seconde période de confinement, le nombre de demandes a augmenté fortement. **65,3 %** des demandes **émanent de jeunes et 34,7% de parents** et de proches. Au total, **2.511 actions d'aide individuelle** ont été réalisées, soit une diminution d'environ 35 % des activités.



- Cette année de crise sanitaire a permis au service Openado de s'adapter et d'offrir de **nouvelles perspectives de fonctionnement** : l'instauration de la **téléconsultation** pour sa pratique d'aide et d'accompagnement des jeunes et de leurs parents, la mise en place de **formations à distance** notamment en matière de harcèlement en milieu scolaire et la poursuite auprès des usagers d'un **soutien psychologique par téléphone**.
- Finalisation de l'**outil de concertation Maya-Je**. Celui-ci vise à définir, en réseau et en concertation, un trajet d'aide psycho-médicosociale pour les jeunes nécessitant une prise en charge plurielle. L'outil se présente sous forme de cartes et permet d'obtenir une représentation visuelle des difficultés et des ressources de l'adolescent, de situer les intervenants à mobiliser pour l'accompagner, le faire évoluer de façon positive et le rendre acteur de sa démarche. En complément, l'outil **BeFoRe – Identification des Besoins et des Forces comme facteur d'Epanouissement** - a été développé. Ce matériel est destiné à être utilisé en entretien avec les jeunes pour identifier leurs besoins fondamentaux et les forces à mettre en œuvre dans la réalisation de leurs objectifs.

### 4.2. OPENADO PREVENTION

En matière de prévention, l'équipe est intervenue auprès de **86 écoles** (maternelles, primaires, secondaires et supérieures) du territoire provincial et de **30 institutions** diverses (asbl, communes, services publics ou privés), ce qui représente **1.973 enfants de maternelle et de primaire, 1.237 élèves du secondaire, 416 étudiants du supérieur, 432 professionnels et 339 citoyens**.

L'action est déclinée en deux axes :

- « **Animations enfants/adolescents** » : elles sont proposées dès la 1<sup>ère</sup> maternelle jusqu'en secondaire, soit en cycles d'animations, soit dans le cadre de journées bien-être, santé et citoyenneté. Des **animations** ont ainsi été menées au sein de **16 écoles** ;
- « **Projets équipes éducatives** » : les établissements scolaires ont la possibilité de solliciter l'Openado afin de réaliser un projet en rapport avec une difficulté qu'ils rencontrent. En 2020, l'Openado Prévention a ainsi accompagné **12 écoles** : 4 écoles pour des projets spécifiques d'établissement et 8 pour un projet d'aménagement de cours de récréation.

### 4.3. THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

#### 4.3.1. HARCÈLEMENT

L'Openado propose aux écoles différentes pistes d'action (sensibilisation, information, échanges entre professionnels, formations, animations spécifiques, espaces de médiation...) sur la thématique du harcèlement en milieu scolaire. Le service propose par ailleurs une aide et un soutien psychologique aux jeunes victimes de harcèlement.

La prévention en matière de harcèlement scolaire est menée au moyen de l'**outil Situ'Action** et de la **brochure** *Le harcèlement et le cyberharcèlement 2.0. : l'affaire de tous*. Des **éventails** d'information sont aussi disponibles pour les jeunes. Ils contiennent des conseils pour augmenter l'empathie des différents protagonistes et leur engagement pour faire diminuer/cesser le phénomène de groupe.



En 2020, malgré la crise sanitaire, peu d'actions ont été totalement annulées mais bien souvent adaptées ou organisées sous forme de visioconférences. La problématique du harcèlement reste une priorité pour les écoles. L'équipe a ainsi mené **45 projets** en province de Liège, parmi lesquels :

- **18 personnes** ont suivi la **présentation de l'outil Situ'Action** (centres PMS et écoles). **117 professionnels** (assistants sociaux, enseignants, éducateurs...) **et futurs professionnels ont vécu l'expérimentation** de l'outil.
- **152 outils** ont été distribués, dont 138 en province de Liège, 12 hors province et 2 en France.
- **1.300 exemplaires de la brochure** ont été distribués, pour un total de plus de **20.000 exemplaires fournis depuis 2015**. Accessible sur le site internet, elle a été **téléchargée 580 fois** en 2020. **1.630 éventails d'information** ont été distribués en 2020. Les outils et éventails traduits sont disponibles en allemand à l'antenne d'information provinciale d'Eupen.
- **6 écoles primaires, 8 écoles secondaires et 4 services** de l'ensemble du territoire de la province de Liège ont fait appel au service Openado pour un **accompagnement**, un partage d'outils et/ou un projet autour de cette problématique tant à destination des élèves que des équipes éducatives.
- **1 école secondaire et 4 écoles supérieures** du secteur psycho-socio-éducatif ont fait appel à l'Openado dans le cadre de la **formation de leurs étudiants**. **19 étudiants** ont également bénéficié d'un **accompagnement** lors de la réalisation de leur mémoire ou TFE.
- Intervention des équipes en **postvention** dans **12 écoles** et auprès de **7 parents**.

#### 4.3.2. ASSUÉTUDES

L'objectif principal est de proposer des campagnes de sensibilisation auprès de tous les publics ciblés par l'Openado en offrant une information complète, des outils de prévention, des actions de réduction des risques et des publications.

## En 2020 :

- **Une trentaine de jeunes** ont été reçus pour une écoute et/ou un accompagnement psychologique en lien avec une **problématique de consommation**.
- **17 séances** d'information sur la toxicologie des produits ont été dispensées **en milieu scolaire** auprès d'élèves de l'enseignement secondaire (6 écoles) et de l'enseignement supérieur (1 école). 34 séances ont été annulées. L'équipe a proposé **5 outils en prêts**.

### 4.3.3. SUICIDE

Trois axes de travail sont principalement développés :

- **Prévention** : campagnes d'information et de prévention, animation(s) et sensibilisation(s) à destination des futurs travailleurs sociaux. En 2020, **2 modules** ont été proposés au sein de **2 Hautes Écoles**.
- **Intervention** : l'Openado assure aussi l'accueil, l'orientation et/ou la prise en charge psychologique individualisée de jeunes en détresse.
- **Postvention** : intervention des équipes à **3 reprises** en milieu scolaire ou en milieu communautaire.

L'Openado a noué une collaboration avec l'asbl *Un pass dans l'impasse*, l'unique Centre de référence en santé mentale spécifique « suicide » reconnu en Wallonie par le Gouvernement wallon.



## 5. PÔLE CITOYENS – ESPACE CHARLEMAGNE

- **12<sup>ème</sup> édition du Salon du Volontariat**. Le Salon du Volontariat offre une information précise sur les activités des associations et sur les possibilités concrètes de volontariat existant sur le territoire de la province de Liège. Cette initiative provinciale est organisée en collaboration avec l'asbl C.E.D.S. **77 associations** étaient présentes sur le site Média Rives de la RTBF et **1.300 visiteurs** ont été accueillis.
- **Poursuite du partenariat avec les télévisions locales** RTC Télé Liège et VEDIA pour la **traduction en langue des signes** d'une émission d'information télévisée hebdomadaire à destination des personnes sourdes et malentendantes.

### 5.1. SERVICE ÉGALITE DES CHANCES

- **Promotion de l'égalité socio-professionnelle des femmes et des hommes sur le plan socio-économique, dans la vie sociale et dans l'accès aux lieux de décision**

En partenariat avec les communes, le monde associatif local et le milieu scolaire et en concertation avec la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie, divers projets sont mis sur pied en vue d'assurer une cohérence et une coordination des actions développées et leur coordination sur le territoire provincial.

Des animations sont mises sur pied en milieu scolaire. Celles-ci ont pour objectifs :

- d'amener les réflexions et d'ouvrir le débat sur les préjugés ;
- de déconstruire les stéréotypes de genre qui peuvent influencer le choix d'un métier.



En janvier et février 2020, **240 filles** et **86 garçons** des écoles Maria Goretti d'Angleur et SFX2 de Verviers ont bénéficié de **séances de sensibilisation**. 280 bracelets porteurs d'un message « Égalité » ont également été distribués aux élèves.

- **Lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales**

Le service mène des initiatives en collaboration avec les communes, le secteur associatif et les autres niveaux de pouvoir.

Afin de tendre à une meilleure coordination des différents intervenants (psychosociaux, sanitaires, policiers et judiciaires), la réflexion menée au sein des **trois plateformes « Violences intrafamiliales » (VIF) de l'arrondissement judiciaire de Liège** (divisions de Huy, Liège et Verviers) est poursuivie. Les partenaires ainsi réunis peuvent développer un travail de concertation tangible, partager leurs expertises, échanger des informations, orchestrer des coopérations...

En parallèle, diverses **actions** sont initiées à l'échelle du territoire provincial.

#### **Formations, sensibilisations et journées d'études à l'attention des professionnels du secteur :**

- Sensibilisation active des **médecins généralistes et autres professionnel-le-s de la santé** aux VIF;
- Formation sur le **secret professionnel partagé** envisagée sous l'angle théorique, éthique et pratique ;
- Soutien aux formations données par les « **Pôles des ressources** », au sujet de la prise en charge des enfants exposés aux VIF, des victimes de VIF et des auteurs de VIF ;
- **Animation d'un groupe de parole « post COVID-19 »** à l'attention de membres des plateformes VIF

**Les actions de sensibilisation à l'attention du grand public** n'ont pu être organisées en raison de la crise sanitaire. Dans le cadre de la campagne « **Ruban blanc** » des affiches, badges (150) et flyers (250) ont été fournis à différents partenaires actifs dans la lutte contre les violences à l'égard des femmes.

#### **Construction, mise en place et coordination de divers projets en collaboration avec les acteurs locaux :**

- Collaboration au **projet TrAjet** coordonné par le service Ilo Citoyen des Chiroux. Ce projet vise la sensibilisation et la réflexion des plus jeunes à la **thématique du genre** et de l'interculturalité. En 2020, **15 classes** de l'enseignement primaire ont bénéficié de cette activité.
- Participation au groupe de travail ayant pour but l'élaboration du plan « Droits des femmes 2020-2024 » adopté par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles le 17 septembre 2020.

## 5.2. SERVICE DES INTERVENTIONS FINANCIERES A CARACTERE SOCIAL

Ces interventions se développent sur **deux axes** :

- **L'octroi de prêts d'études et de prêts « Installation Jeunes »**

En 2019, le service a effectué une **analyse sur l'évolution des prêts d'études** octroyés sur la période 2012-2018. Elle fait apparaître que le nombre de prêts d'études octroyés diminue au fil des années. Par ailleurs, cette analyse révèle qu'un pourcentage important des dossiers se retrouve en contentieux (32 % sont en contentieux et 3,6 % des dossiers sont en non-valeurs ou en irrécouvrables) et que des frais sont liés à la récupération de ces montants (intervention d'un huissier de justice...). Le service est aussi soumis à de nombreuses obligations légales, particulièrement complexes, imposées à toutes les institutions publiques et privées qui proposent des services financiers. Un constat similaire a été dressé au sujet des **prêts « Installation Jeunes »**.

Sur base de ces éléments, le Conseil provincial, en séance du 16 juillet 2020, décidait de l'abrogation, à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2020, des règlements relatifs à l'octroi de prêts d'études et de prêts « Installation Jeunes ».

- **L'octroi de subventions aux personnes âgées et/ou handicapées à revenus modestes**

L'aide provinciale s'adresse aux personnes âgées de 70 ans minimum, aux personnes porteuses d'un handicap et aux personnes invalides à 66 %, disposant de revenus modestes.

Elle a pour finalité d'aider ces personnes à sortir de leur isolement et consiste en une prise en charge annuelle constante d'une partie de leurs frais d'abonnement de téléphonie et en une participation dans les frais de location d'un appareil émetteur-récepteur de télévigilance relié à une centrale d'écoute permanente où un personnel qualifié est prêt à recevoir, 24h/24, les appels des télé-assistés, à les identifier et à prendre les mesures qui s'imposent pour leur venir en aide.

En 2020, cette intervention a été fixée à **54 euros** par personne et se résume comme suit :

Année	Nombre de bénéficiaires		Montant des aides en euros		
	Téléphone	Télévigilance	Téléphone	Télévigilance	Total
2020	2 940	820	152 437,50	39 114,00	191 551,50

## 5.3. ALISS

Le département des Affaires sociales propose une base de données ALISS (Associatif Liégeois Santé Social) qui répertorie gratuitement les structures actives en matière sociale et de santé sur le territoire de la province de Liège.

Cette base de données offre la possibilité d'obtenir des informations concrètes sur plus de **2.684** institutions. En 2020, le site [www.aliss.be](http://www.aliss.be) compte environ 30.000 visites par mois.

#### 5.4. CENTRE D'ÉTUDES ET DE DOCUMENTATION SOCIALES ASBL

Le CEDS asbl travaille en complète symbiose avec le Département des Affaires sociales et a pour objectif principal de mettre à disposition des travailleurs psycho-médicosociaux, divers outils **d'éducation permanente** qui vont d'une large offre de formations continuées et de journées d'informations à la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé dans les matières psychosociales.

**Concrètement**, le Centre d'Études est un lieu :

- de réflexion et de documentation ;
- de coordination des pratiques professionnelles via la dynamisation de projets et d'un travail en réseaux ;
- d'information via l'organisation de journées d'études et d'un catalogue de formations ;
- de diffusion d'informations via la parution d'une newsletter, d'un site internet ;
- de sensibilisation à des thématiques sociales via l'organisation d'événements récurrents (le Salon du Volontariat...).

Conformément au Plan Stratégique Transversal et plus particulièrement au projet 4.2.1.4 *Mener une réflexion sur l'opportunité de rationaliser les asbl provinciales*, une réflexion a été menée au sujet de l'avenir de l'asbl CEDS. Une analyse des missions et de la situation administrative, RH et financière de l'asbl a été réalisée. Sur cette base, le Collège provincial a marqué un accord de principe sur la dissolution en juillet 2020. La procédure est en cours.

#### 5.5. SUBVENTIONS OCTROYEES EN 2020

Les aides financières du département sont destinées à des associations œuvrant en faveur :

- des personnes handicapées ;
- de la famille ;
- de l'enfance défavorisée ;
- de la détresse sociale et humaine ;
- de l'intégration des personnes d'origine étrangère ;
- ...

En 2020, la Province de Liège a octroyé des subsides dans le **domaine du Social** pour un montant total de **575.198,17 €** à 114 associations, Communes et CPAS de la province.

En ce qui concerne le **soutien financier à des projets d'intégration des populations d'origine étrangère**, la thématique retenue en 2020 était celle de « **la santé physique et mentale** ». Les projets devaient concerner les jeunes âgés de 6 à 18 ans. Les projets visaient à amener une mixité des populations locales permettant ainsi à chacun-e de dépasser ses *a priori* et ses préjugés.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LES SPORTS







## L'ACTIVITÉ SPORTIVE

### 1. SES AXES

Grâce à une politique persévérante et cohérente y menée depuis plusieurs années, le service des Sports est devenu une réalité bien connue et appréciée dans la vie collective de la province de Liège. Cette politique vise à assurer la complémentarité entre le sport amateur et le sport professionnel.

La politique sportive provinciale s'organise ainsi autour de **plusieurs axes de développement** :

#### 1.1. AMELIORER LA PRATIQUE SPORTIVE

Les six infrastructures sportives provinciales (football, basket-ball, volley-ball, cyclisme, athlétisme, rugby, tennis et tennis de table) constituent des supports nécessaires au développement des actions voulues par le Collège provincial dans le cadre de sa politique sportive. D'une manière générale, le service des Sports veille à intensifier les initiatives visant à valoriser ces infrastructures et en intensifier l'utilisation (par ex. : l'organisation d'activités diverses ou encore l'accueil de sélections nationales).

#### 1.2. PROPOSER UNE POLITIQUE DE PROXIMITE ET DE SOUTIEN

La politique de soutien financier aux organisateurs d'évènements ponctuels à dimension locale, provinciale, régionale ou nationale assurant la promotion du sport en province de Liège se concrétise par l'octroi de subventions et/ou de trophées. Outil de travail performant où les Fédérations sportives provinciales disposent, à des conditions très avantageuses, de locaux adéquats et équipés, pour leurs réunions mais aussi pour assurer leur propre secrétariat, les divers services offerts par la Maison des Sports participent au développement des diverses disciplines sportives.

#### 1.3. GARANTIR UNE OFFRE SPORTIVE POUR TOUS

- Le soutien à la formation

La Province de Liège encourage des actions en faveur de la formation. Outre les jeunes sportifs, ces aides à la formation concernent également les entraîneurs, arbitres et dirigeants.

- L'Académie provinciale des Sports

En matière de découverte et d'initiation au sport, l'Académie provinciale des Sports propose des activités, en partenariat avec les communes, les clubs locaux et les fédérations sportives, en s'adressant tant aux enfants de 4 à 11 ans et aux adolescents de 12 à 16 ans (activités fun) qu'aux moins valides (notamment par le biais de l'équitation adaptée) et aux seniors (plus de 50 ans).

#### 1.4. SOUTENIR LE SPORT ET LA COMPETITION

Forte de son expertise acquise en la matière, la Province apporte un soutien significatif aux événements sportifs internationaux qui font la réputation de notre province et qui suscitent des retombées économiques et médiatiques importantes. À titre d'exemples, on peut citer les aides logistiques et financières accordées aux deux « Classiques cyclistes ardennaises ».

## 2. LES ACTIVITÉS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Compte tenu de la situation sanitaire, les stages pour personnes moins valides ont dû être annulés.

Néanmoins, le service des Sports a pu proposer les activités suivantes :

### 2.1. LES STAGES ÉTÉ MULTISPORTS

En regard de la pandémie, le service des Sports a souhaité développer une offre de stages pour les 4-11 ans durant les congés d'été 2020. Il s'agit d'une manière de promouvoir l'Académie provinciale des Sports, tout en permettant aux jeunes privés d'activités pendant le confinement, de se tester à différentes disciplines, sur 3 sites en province de Liège (participation restreinte selon les mesures sanitaires).

### 2.2. L'ACADÉMIE DES SPORTS

C'est une véritable passerelle vers le sport qui a été créée depuis quelques années.

Durant l'année 2020 (de janvier à décembre), 4.758 enfants en ce compris des adolescents, ont fréquenté l'Académie dans près de 50 communes de la province.

Dans le cadre de l'intégration des personnes moins valides, une action particulière a été mise en place par le biais de l'équitation adaptée (150 participants).

Depuis juin 2017, l'Académie propose également un volet entièrement dédié aux personnes de plus de 50 ans. Le service des Sports donne ainsi l'opportunité à ces seniors de découvrir diverses disciplines sportives (280 participants en 2020).



### 2.3. LES ORGANISATIONS SPORTIVES

#### 2.3.1. LES ORGANISATIONS INITIÉES PAR LE SERVICE DES SPORTS

En raison de la pandémie de COVID-19, le service des Sports a dû annuler les manifestations récurrentes suivantes, prévues à son programme 2020 :

- Le jogging « La Forme du Cœur » ;
- Le village « Au Nom du Ballon » ;
- La Journée sportive et ludique pour personnes moins valides.

### 2.3.2. LES ORGANISATIONS PARA-LOCALES SOUTENUES PAR UN PARTENARIAT ENTRE LE SERVICE DES SPORTS ET LES ORGANISATEURS

Malgré la situation sanitaire et ses contraintes, le service a collaboré en 2020, à plusieurs manifestations sportives par le biais de l'octroi d'une aide financière et/ou de la mise à disposition de membres du personnel (animateurs), de matériel divers ou encore d'une aide logistique.

Parmi celles-ci, on relève plus particulièrement :

- le « Challenge Jogging de la Province de Liège » qui a compté 11 épreuves ;
- la « Cross Cup Internationale de Hannut », le 19 janvier à Hannut ;
- le « Week-end ardennais 2020 » (Flèche Wallonne Hommes et Dames le 30 septembre et Liège-Bastogne-Liège Hommes et Dames le 4 octobre) ;



- Le « VOO Tour de Wallonie » pour élites cyclistes avec contrat qui s'est déroulé du 16 au 19 août 2020 et qui comportait, en province de Liège, les étapes « Plombières – Visé » et « Blegny – Erezée ».

## 3. UNE POLITIQUE DE PROXIMITÉ ET DE SOUTIEN POUR DES ORGANISATIONS SPORTIVES LOCALES

Dans le cadre d'une politique de proximité, l'action du service des Sports se traduit ainsi par :

- l'attribution de trophées  
Durant l'année 2020, 54 coupes et trophées ont été attribués à 3 clubs, fédérations ou groupes sportifs dans le cadre de manifestations ponctuelles.
- l'octroi de subventions pour des activités ponctuelles  
En 2020, 86 clubs ou fédérations ont obtenu sur décision de l'autorité provinciale compétente, des subventions à titre d'intervention pour leur fonctionnement ou dans l'organisation de manifestations ponctuelles locales, régionales, nationales ou internationales et ce, pour une somme globale de 614.440 €.
- l'octroi de subventions à des associations sportives pour la formation des jeunes  
Diverses associations sportives ont reçu une aide financière pour un montant total de 218.750 €.

- l'octroi de subventions accordées dans le cadre de conventions d'objectifs  
Ces conventions ciblent les jeunes, arbitres et entraîneurs. Le service des Sports a ainsi établi divers contacts avec plusieurs fédérations et associations sportives provinciales liégeoises pour élaborer un planning annuel ou pluriannuel au travers de conventions d'objectifs conclues entre les parties.

Sept conventions ont ainsi été conclues en 2020, pour un montant total de 110.000 €.

#### **4. L'ATTRIBUTION DE PRIX SPORTIFS DE LA PROVINCE DE LIÈGE**

---

Cette manifestation a dû être annulée en raison de la pandémie de COVID-19.

#### **5. LE GUICHET DU SPORT DE LA PROVINCE DE LIÈGE**

---

Sa mission consiste essentiellement à conseiller, aider et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport, sur le territoire de la province de Liège en ce compris, la population au sens le plus large du terme.

Les services proposés et les actions mises en place sont destinés à un très large public (fédérations sportives, clubs, étudiants, toute personne désirant pratiquer une discipline sportive, responsables communaux de la province, organisateurs d'événements sportifs, ...).

Durant l'année 2020, une trentaine de sollicitations a été enregistrée. Ces demandes émanent principalement de clubs sportifs ou d'étudiants et portent sur divers sujets comme l'octroi de subventions, les statuts d'un club ou sur des informations nécessaires à un travail de fin d'études.

#### **6. LA CELLULE ASSISTANCE GAZON DE SPORT**

---

Elle a pour missions :

1. L'information via un vadémécum destiné aux préposés à l'entretien des surfaces des sports gazonnés des communes et des clubs de la province de Liège ;
2. L'assistance technique, sur demande, aux mêmes préposés ;
3. La maintenance des terrains de sport gazonnés utilisés par la Province de Liège elle-même ;
4. La formation à destination des préposés précités.



## 7. LES PARTICIPATIONS DU SERVICE

### 7.1. À LA GESTION DE L'ASBL « MAISON DES SPORTS »

Le service des Sports accompagne la gestion de l'ASBL « Maison des Sports de la Province de Liège » qui offre divers services aux fédérations et associations sportives provinciales :

- Des bureaux destinés à accueillir leur secrétariat.
- La mise à disposition de salles de réunion et de conférence (de 10 à 150 places).
- Un service cafétéria.
- Un site internet [www.plgsports.be](http://www.plgsports.be).

Au 31/12/2020, la Maison des Sports compte 65 membres adhérents.

Au cours de l'année **2020**, elle a accueilli **311 réunions** qui ont rassemblé **6.779 participants**.



### 7.2. À LA GESTION ET L'ENTRETIEN DU COMPLEXE PROVINCIAL DE NAIMETTE – XHOVÉMONT

La Province de Liège, assure, via le service des Sports, le service des Bâtiments et notamment sa Régie, la gestion et l'entretien du site de Naimette – Xhovémont utilisé tout au long de l'année par les clubs du RFC Liège Athlétisme et de Liège Rugby ainsi que par un large public scolaire.





### 7.3. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE LA PISTE D'APPRENTISSAGE CYCLISTE PROVINCIALE D'ALLEUR

En collaboration avec la section liégeoise de la Fédération Cycliste Wallonie – Bruxelles et la commune d'Ans, le service assure la gestion technique quotidienne de la piste d'apprentissage cycliste provinciale d'Alleur (Ans).

### 7.4. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DE L'ASBL CENTRE D'ENTRAÎNEMENT ET DE FORMATION DE HAUT NIVEAU EN FOOTBALL DE LA REGION WALLONNE (CREF)

Le service des Sports participe, sous la maîtrise des instances de l'ASBL CREF, à la gestion administrative, comptable, technique et promotionnelle des infrastructures sportives du site (l'aspect hébergement étant concédé à l'ASBL « Blegny – Mine »).

### 7.5. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION DE TENNIS DE HUY

Le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Par ailleurs, les utilisateurs suivants ont occupé également, de manière récurrente, ces installations afin d'y dispenser des séances d'entraînements et de formation : l'A.F.T., l'ASBL New Tennis Huy, de l'ASBL Ecole HOP, l'IPES de Huy (section Sport-Etudes Tennis), l'Académie provinciale des Sports et plusieurs écoles.

### 7.6. À LA GESTION ET À L'ENTRETIEN DU PÔLE BALLONS DE L'IPES DE HESBAYE

Le service des Sports assure la gestion administrative, comptable, sportive et technique du site.

Ce Pôle accueille notamment, de manière récurrente, les séances de formation et/ou d'entraînements :

- de la section Sports-études Basket de l'IPES de Hesbaye ;
- de l'Académie provinciale des Sports ;
- des sélections provinciales des comités provinciaux de volley-ball et basket-ball ;
- du Volley-Ball Club Waremme ;
- du Basket Club Waremme.



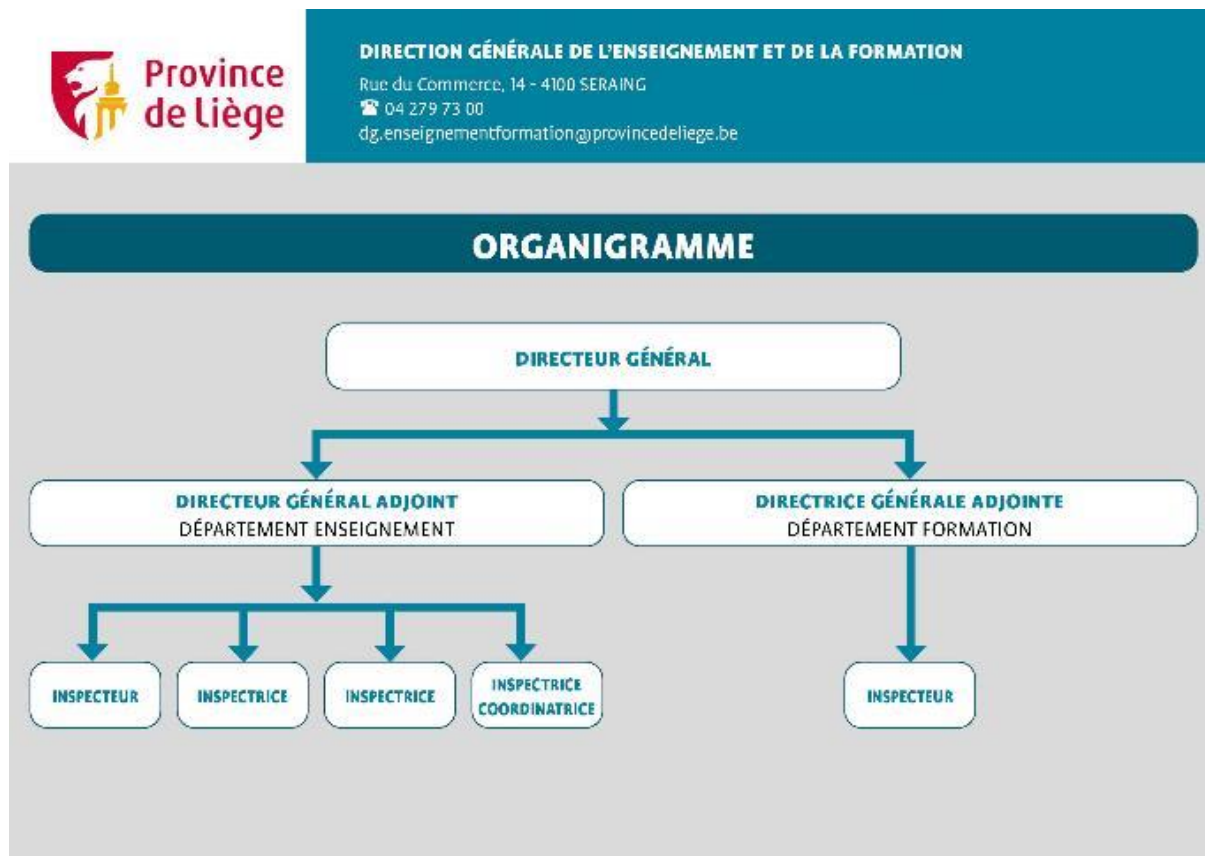






## 1. LA DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

### 1.1 PRESENTATION



### 1.2 SERVICE SUPPORT

Le Secteur Enseignement-Formation dispose d'un service support commun composé de 4 pôles qui remplit les missions suivantes :

- *Gestion administrative, juridique et des ressources humaines* : suivi juridique et administratif des dossiers relatifs aux départements Enseignement et Formation, rédaction et mise à jour des différents règlements et circulaires provinciaux, veille législative, suivi de la carrière de l'enseignant, mise en place du personnel, élaboration des cadres et organigrammes, gestion du personnel enseignant et non enseignant... ;
- *Gestion des services financiers et généraux* : vérification et validation des bons de commande, vérification de la coordination budgétaire et comptable de l'ensemble des Instituts et services, analyse des études de gestion, support et contrôle des dossiers liés aux marchés publics, traitement des dossiers liés aux assurances, gestion des équipements, coordination des infrastructures, respect des législations en matière d'hygiène, de bien-être au travail, de sécurité, conception et développement d'outils de gestion adaptés, maintenance de l'équipement informatique existant, gestion et modernisation du parc de matériel administratif, développement et maintenance de l'Ecole Virtuelle, développement de l'outil GIHEP... ;

- *Gestion de la Promotion et de la Communication* : gestion et coordination de la promotion, de l'information et de la communication de l'offre de formation de l'Enseignement de la Province de Liège et des activités du Département Formation, conception et réalisation de stands pour divers foires et salons, réalisation de brochures, invitations et autres affiches promotionnelles, gestion de la publicité en presse écrite et à la radio, organisation et coordination logistique de divers événements, prises de vue photographiques et vidéo, gestion rédactionnelle du site internet et gestion et modération des différentes pages *Facebook*...
- *Le Centre des Méthodes Pédagogiques* : participer aux projets favorisant la réussite scolaire, le bien-être à l'école et l'accrochage scolaire, assurer la gestion pédagogique et l'opérationnalisation de la formation continue du personnel enseignant, en concertation avec le Service de gestion des ressources humaines, assurer une veille dans le domaine des innovations pédagogiques, notamment au niveau des TICE, et mettre en œuvre différents projets, apporter des avis techniques sur tous les dossiers relevant de sa compétence soumis au Collège, être force de proposition dans l'amélioration et/ou la simplification des processus existants dans les services.

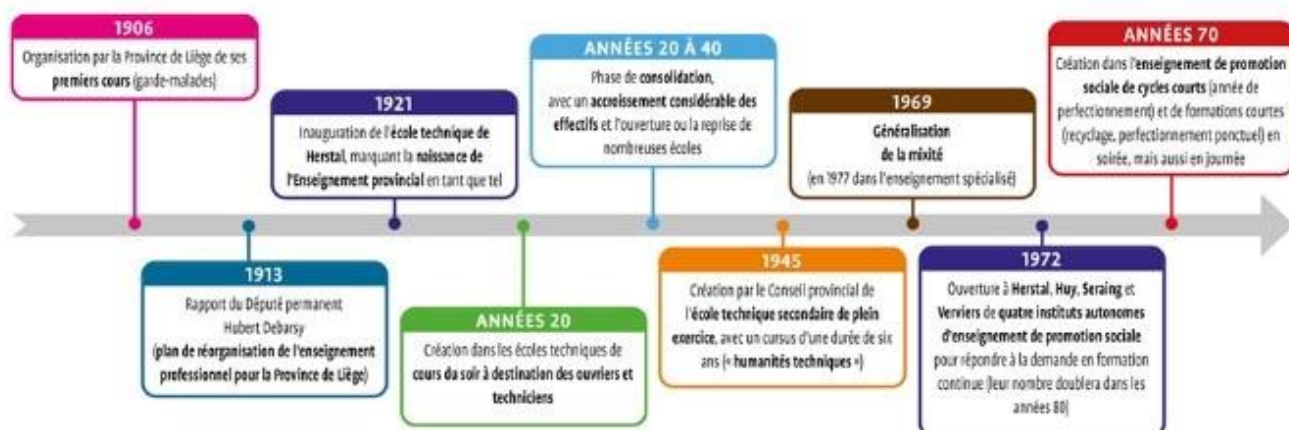
### 1.3 MISSIONS EXTERIEURES

Outre ces activités, la Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation remplit diverses missions extérieures afin de représenter l'enseignement provincial, le département Formation et le personnel auprès de différentes instances (Commissions paritaires , Organe de gestion de la Haute Ecole, Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES), Pôle académique Liège-Luxembourg, Conseil des Pouvoirs Organisateurs de l'Enseignement Officiel Neutre Subventionné (CPEONS), Instance de Pilotage Inter-Réseaux de l'Enseignement Qualifiant (IPIEQ), Collège des directeurs des écoles de police, Conseil régional de la Formation, Conseil supérieur des centres PMS...)

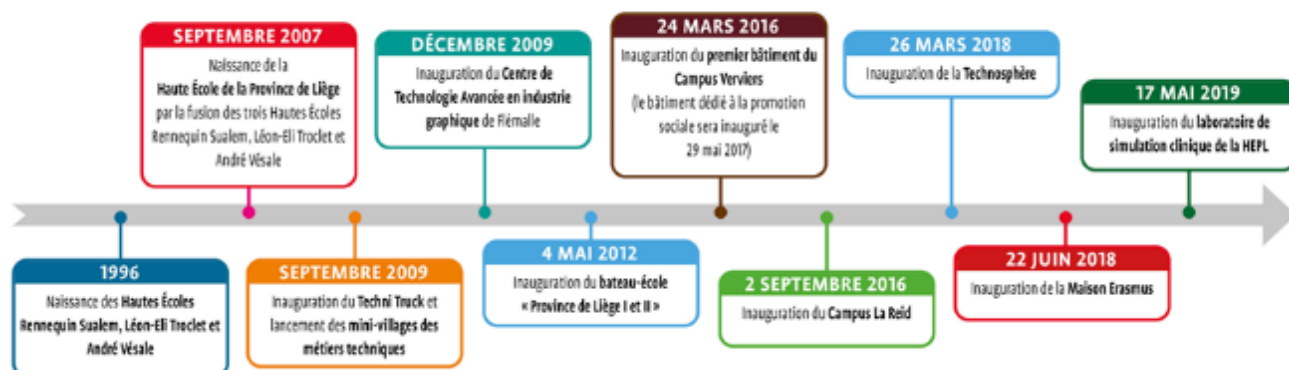
## 2. L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

### 2.1 QUELQUES DATES

#### ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE : LIGNE DU TEMPS



#### ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE : LIGNE DU TEMPS





## 2.2 LE PROJET EDUCATIF DE L'ENSEIGNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE

En tant que Pouvoir organisateur, la Province de Liège a toujours défendu et promu un enseignement démocratique et humaniste, basé sur l'épanouissement de la personne. Elle a d'ailleurs formalisé cet engagement dans son Projet éducatif. Adopté par le Conseil provincial en mai 1990 et modifié en mai 2004, il définit parfaitement son esprit, ses méthodes et ses objectifs.

## 2.3 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

### 2.3.1 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ORDINAIRE DE PLEIN EXERCICE (13 INSTITUTS)

L'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice organise, dans 25 domaines de formation, les quatre degrés de l'enseignement secondaire et les 4 types (général, technique de transition, technique de qualification ou professionnel) qui préparent à la fois aux études supérieures et à l'insertion professionnelle immédiate des diplômés.

En septembre 2020, plusieurs sections ont vu le jour. Citons la 5<sup>ème</sup> année professionnelle « Assistance en maintenance PC-Réseaux » à l'EP Herstal ; la 3<sup>ème</sup> année technique de qualification « Bioesthétique » et la 7<sup>ème</sup> année technique de qualification « Dessinateur DAO » à l'EP Huy ; la 7<sup>ème</sup> année professionnelle « Complément en accueil » à l'IPEA La Reid ; la 5<sup>ème</sup> année technique de qualification « Technicien en construction et travaux publics » à l'EP Seraing ; la 7<sup>ème</sup> année professionnelle « Carrossier spécialisé » à l'EP Verviers et la 5<sup>ème</sup> année professionnelle « Assistant en décoration » à l'IPES Verviers.

### 2.3.2 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN ALTERNANCE (4 CENTRES D'EDUCATION ET DE FORMATION EN ALTERNANCE)

A chacune des quatre Ecoles polytechniques (Herstal, Huy, Seraing et Verviers) sont associés des Centres d'Education et de Formation en Alternance (CEFA) qui offrent des formations adaptées aux besoins des entreprises et à la réalité du métier. Ils assurent soit des formations sanctionnées par une certification équivalente à l'enseignement de plein exercice (article 49) soit des formations spécifiques (article 45).

Une nouvelle section a été créée. Evoquons la 5<sup>ème</sup> année « Couvreur-Etancheur (CPU) » au CEFA Seraing.

### 2.3.3 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPÉCIALISÉ DE PLEIN EXERCICE (1 INSTITUT)

L'enseignement spécialisé de type 4 (déficience physique) ou de type 5A (maladie chronique non contagieuse), permet aux élèves de suivre des études d'adaptation sociale et professionnelle ainsi que des études professionnelles et techniques compatibles avec leurs difficultés spécifiques.

### 2.3.4 QUELQUES PROJETS

Dès l'année scolaire 2013-2014, selon le décret en vigueur, l'Enseignement de la Province de Liège a pris les dispositions permettant la mise en place, dans sa phase organique, de la Certification Par Unités (CPU) pour plusieurs sections (« Mécanicien d'entretien automobile », « Mécanicien polyvalent automobile », « Esthéticien », « Coiffeur » et « Couvreur-Etancheur »).



Après avoir élaboré, par section, un projet de mise en œuvre de la CPU, les établissements concernés ont dû élaborer des dossiers individuels d'apprentissage, modifier les bulletins et documents officiels, réaliser des lettres d'information à l'intention des parents et mettre en place une commission pédagogique.

Cette Commission organise des groupes de travail afin de créer ou perfectionner des outils. Ainsi, au cours de l'année scolaire 2019-2020, le nouveau modèle de PMO (Plan de mise en œuvre) a été amélioré afin de s'adapter à la réalité des professeurs.

En 2020, suite aux conditions sanitaires et à l'enseignement à distance, le travail sur la pédagogie différenciée et la remédiation a été accentué. Une réflexion a également été menée par rapport aux stages en entreprise, qui ont été annulés pour certaines sections. Des activités pédagogiques ont donc été mises en place afin de pallier ces manques et permettre aux élèves d'acquérir les compétences visées.

L'Enseignement provincial souhaite renforcer l'approche orientante qui, en intégrant les matières et les notions vues au cours dans une démarche orientée métier, permet aux élèves du 1<sup>er</sup> degré de choisir une option qui leur convient. En 2020, la collaboration avec l'UMons a été poursuivie autour de la création de deux outils orientants, l'un pour les cours d'histoire/géographie, l'autre pour le cours d'éducation par la technologie.

Une commission pédagogique sur la thématique de l'approche orientante a continué à se réunir périodiquement.

Les plans de pilotage, définis lors de la modification du Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre, visent à redéfinir le pilotage des établissements scolaires dans une démarche hautement réflexive et collaborative. La finalité de ces plans est de rassembler les équipes pédagogiques, administratives, éducatives et ouvrières autour du projet porté par l'école. Pour ce faire, elles doivent se doter d'objectifs à atteindre pour améliorer à la fois leurs propres performances et résultats et les résultats globaux de l'enseignement francophone de Belgique.

Les écoles de la Province de Liège sont réparties en « trois vagues ». Les plans de pilotage des établissements de la première vague (EP Huy, EP Herstal, AP Flémalle, EP Verviers) ont été approuvés par les Délégués aux Contrats d'Objectifs (DCO). La mise en œuvre a débuté en septembre 2019. La deuxième vague (IPES Huy, Lycée Jean Boets, EP Seraing, IPEA La Reid, IPES Hesbaye, IPESS Micheroux), déjà engagée dans la démarche depuis octobre 2018, a déposé les plans de pilotage aux DCO au plus tard le 15 décembre 2020 pour une mise en œuvre en septembre 2021. Quant à la troisième vague (IPES Verviers, IPES Herstal, IPES Paramédical, IPES Seraing), l'entrée dans la nouvelle démarche a été impactée par les conditions sanitaires.

### **2.3.5 QUELQUES CHIFFRES**

7.510 élèves ont été comptabilisés au 1<sup>er</sup> octobre 2020 dans l'enseignement secondaire ordinaire, 485 dans les Centres d'Education et de Formation en Alternance et 94 à l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux. Il y a donc au total, pour l'année scolaire 2019-2020, 8.089 élèves inscrits dans les établissements provinciaux d'enseignement secondaire.

## 2.4 L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPERIEUR DE PROMOTION SOCIALE

L'enseignement de Promotion sociale, tant au niveau secondaire qu'au niveau supérieur, organise à la fois des orientations d'études proposées dans l'enseignement de plein exercice et des formations qui lui sont spécifiques. Parce qu'il est modulaire et libellé en termes de compétences, cet enseignement permet aux 8 Instituts provinciaux de pratiquer la validation et la reconnaissance des compétences acquises tout au long de la vie par des expériences professionnelles ou par des formations organisées en dehors de la scolarité. Il permet aussi à chacun d'avancer à son propre rythme, en tenant compte des besoins et disponibilités spécifiques des adultes en formation.

Nos 8 Instituts organisent également des formations réparties en 25 secteurs et décentralisées dans de nombreuses communes et agglomérations en Province de Liège, allant à la rencontre des besoins et des habitants.

En 2020, de nombreuses nouvelles formations ont été organisées dans les Instituts Provinciaux d'Enseignement de Promotion Sociale. Citons entre autres : la formation « Initiation à l'animation des loisirs des personnes âgées » à l'IPEPS Liège ; la formation « Initiation à la domotique » à l'IPEPS Seraing orientation technique ; la formation « Dessinateur en construction » à l'IPEPS Verviers orientation commerciale...

### 2.4.1. QUELQUES PROJETS

A travers ses nombreuses collaborations et conventions, l'Enseignement de Promotion sociale de la Province de Liège a toujours été attentif à proposer des formations en adéquation avec les besoins particuliers et évolutifs des milieux professionnels.

Dans ce cadre, évoquons à titre d'exemple, la formation « Permis C » à la demande de Police locale de Liège ; les formations complémentaires d' « Aide-Soignant » à la demande du CHU de Liège ; la formation « Apiculture générale » à la demande de la Commune de Sprimont...

### 2.4.2. QUELQUES CHIFFRES

Pour l'année civile 2020, les huit Instituts d'enseignement de Promotion sociale ont recensé 8.904 élèves (pour un total de 29.169 inscriptions).

## 2.5 L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ORGANISE EN HAUTE ECOLE

Depuis toujours, la Province de Liège a veillé à actualiser, élargir et diversifier son offre d'enseignement supérieur, en adéquation avec l'évolution socioéconomique de sa région.

La Haute Ecole de la Province de Liège propose aujourd'hui des formations de Bacheliers et de Masters qui conjuguent théorie et pratique et visent à donner aux futurs diplômés une compétence professionnelle directement opérationnelle sur le marché de l'emploi. Ces formations leur assurent également d'importants acquis théoriques valorisables, notamment par passerelles ou crédits ECTS (European Credits Transfer System), dans d'autres filières d'enseignement et de formation. En 2020, elle a lancé un « Master en Architecture des systèmes d'information » en collaboration avec HELMo.

Notre Haute Ecole occupe, sur l'échiquier de l'enseignement supérieur, un positionnement fort et reconnu en Province de Liège et, plus largement, en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle développe également d'étroites collaborations avec des institutions étrangères, ce qui

lui vaut d'être appréciée comme institution d'enseignement supérieur à part entière au niveau européen, voire au niveau international.

### **2.5.1. QUELQUES PROJETS**

La Haute Ecole, a lancé ou reconduit des formations axées sur des problématiques novatrices : « Conseiller en prévention », « E-santé niveau 3 », « La pratique Evidence Based pour actualiser sa pratique professionnelle », « Orthèses statiques », « Qualiroutes », « Radioprotection », « Santé mentale et approche transculturelle », « Smartwater Management »....

Par ailleurs, la HEPL s'est lancée dans une réforme de son « Master en Sciences de l'Ingénieur industriel ». En effet, les étudiants de bloc 1 développent, à travers différents projets, les 5 compétences fondamentales de l'ingénieur industriel « made in HEPL » : conception, mise en œuvre, travail en équipe, initiation à la recherche et développement professionnel.

Le 26 novembre s'est tenu un « Forum entreprises » au sein du Département « Sciences et techniques » de la HEPL, à destination du dernier bloc du « Master en Sciences de l'ingénieur industriel ». A cette occasion, 15 entreprises et 265 étudiants se sont rencontrés virtuellement.

En ce qui concerne l'entrepreneuriat à la HEPL, deux portes d'entrée existent pour les étudiants tentés par l'expérience en parallèle de leurs études. La première, accessible à tous les étudiants de la HEPL, est celle de la Cellule Étudiant-Entrepreneur. La seconde s'intègre pleinement dans le cursus des étudiants évoluant au sein de formations bien spécifiques. Le projet d'entreprise s'inscrit alors dans leurs activités d'apprentissage.

Conformément à la législation en vigueur, l'Enseignement supérieur de la Province de Liège, qu'il relève de la Promotion sociale ou qu'il soit organisé en Haute Ecole, participe aux travaux d'évaluation de la qualité des cursus conformément à la méthodologie préconisée par l'Agence pour l'Evaluation de la Qualité dans l'Enseignement supérieur (AEQES). La Cellule Qualité HEPL de la Direction générale de l'Enseignement et de la Formation et les Agents Qualité EPS-CPEONS apportent l'accompagnement méthodologique nécessaire au bon déroulement de ces opérations d'évaluation.

### **2.5.2. QUELQUES CHIFFRES**

9.884 étudiants fréquentent la Haute Ecole de la Province de Liège dont 283 dans le Département Sciences agronomiques, 1.262 dans le Département Sciences économiques et juridiques, 2.141 dans le Département Sciences de la santé, 921 dans le Département Sciences psychologiques et de l'éducation, 1.932 dans le Département Sciences de la motricité, 1.728 dans le Département Sciences sociales et communication et 1.593 dans le Département Sciences et techniques.

## **2.6 UN ENSEIGNEMENT EN ADEQUATION AVEC LES BESOINS DES MILIEUX PROFESSIONNELS**

Soucieux de garantir une modernisation constante de ses programmes en fonction des évolutions techniques et technologiques, l'Enseignement de la Province de Liège, en tant qu'enseignement qualifiant, se veut résolument tourné vers le monde professionnel, avec lequel il collabore étroitement.

A l'issue de leur parcours scolaire, les élèves et étudiants disposent des compétences nécessaires pour devenir non seulement des citoyens responsables mais aussi des travailleurs motivés qui contribuent au dynamisme économique de la région.

L'Enseignement provincial veille à ce que son offre de formation apporte des réponses adéquates et rapides aux besoins des entreprises et de la société en mutation permanente. Il se caractérise par un effort soutenu en termes de qualité de la formation professionnelle, notamment en accentuant les partenariats avec de nombreuses entreprises et institutions de la région.

## 2.7 UN ENSEIGNEMENT QUI S'ADAPTE AUX EVOLUTIONS NUMERIQUES

Depuis de nombreuses années, l'Enseignement de la Province de Liège s'est doté d'outils numériques performants et fréquemment mis à jour (Ecole virtuelle, Moodle, Office 365) afin d'accompagner étudiants et enseignants à travers les constantes évolutions technologiques et numériques.

La crise sanitaire et les mesures de sécurité prises par les autorités ont inopinément demandé aux écoles (quel que soit le niveau) de mettre en place des solutions numériques d'enseignement à distance soit partiel (hybridation) soit complet.

L'intensification de l'utilisation des outils numériques des derniers mois a incité la HEPL à mettre en place de nouvelles aides à destination de ses étudiants (aide financière pour l'achat d'un ordinateur ou une clé 4G, Service d'Aide aux outils Numériques, salles d'études virtuelles). Concernant l'accompagnement des enseignants de la HEPL, et bien avant la crise sanitaire, la Cellule Pédagogique et Numérique de la HEPL a mis sur pied, en collaboration avec Didactic et avec le soutien du Centre FORMA+, une formation pour accompagner les enseignants dans l'apprentissage de *Moodle*.

Les circonstances sanitaires ont également donné un coup d'accélérateur à l'apprentissage en ligne tant dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement de Promotion sociale mobilisant les équipes éducatives sur divers projets (tutoriels, partages de ressources, prêts d'ordinateurs, classes flexibles connectées).

Signalons encore que tant les élèves et étudiants que les enseignants ont pu bénéficier de l'accompagnement proposé par la Cellule Didactic.

## 2.8 DES ACTIVITES EN ADEQUATION AVEC LE PROJET EDUCATIF

Au-delà des formations qu'ils proposent et qui constituent le fondement de leur action quotidienne, les différents Instituts de l'Enseignement de la Province de Liège développent de nombreux projets leur permettant de rencontrer les valeurs promues dans le Projet éducatif de l'Enseignement de la Province de Liège et les objectifs énoncés notamment dans la Déclaration de politique générale.

Tantôt organisateurs, tantôt participants, les Instituts de l'EPL s'engagent dans des activités multiples et variées (visites, représentations théâtrales et projections de films, conférences, séminaires et débats, concours, programmes d'échanges, voyages humanitaires, collaborations avec les milieux professionnels...).

Ce sont autant d'activités qui participent à l'ouverture sur le monde extérieur et qui interpellent les étudiants sur des notions aussi fondamentales que la citoyenneté, la culture, les sciences, les relations avec les milieux professionnels, la santé, le sport, le développement durable.

## 2.9 LA MOBILITE DES ETUDIANTS ET DES ENSEIGNANTS

L'enseignement provincial offre à ses élèves et étudiants l'occasion de participer aux différents programmes européens de mobilité afin de perfectionner leur connaissance en langues étrangères, élargir leur horizon culturel, rencontrer de nouvelles personnes et vivre des expériences enrichissantes.

Si, bon nombre de séjours et déplacements ont été annulés en raison du coronavirus, il faut évoquer les quelques projets maintenus en 2020 :

- l'expérimentation par des enseignants de l'IPEPS Huy-Waremme, à la prison de Marneffe, du contenu des modules de formation élaborés dans le cadre du projet EPEP (« European Prisoners Entrepreneurship Program ») ;
- le séjour de quelques élèves de 6<sup>ème</sup> année « Boulangerie – Pâtisserie » de l'IPES Hesbaye à Grenade grâce au projet « Better Food, Good Youth » ;
- la création d'un campus européen promouvant l'excellence dans les sciences agronomiques et biotechnologiques ;
- le séjour de 3 élèves de 6<sup>ème</sup> année « Agent d'éducation » à Toulouse dans le cadre du programme « Mobilité dans les secteurs des services aux personnes et de la chimie » et de 6 élèves de 6<sup>ème</sup> année du Lycée Jean-Boets à Saint-Chamas ;
- le test grandeur nature de modules de cours concernant les soft skills à l'Université de Vigo dans le cadre du projet UNIFORS 2020 ;
- la formation en Allemagne d'une professeure d'horticulture de l'IPEA La Reid.

En ce qui concerne la Haute Ecole, celle-ci a constamment développé des collaborations avec des institutions européennes d'enseignement supérieur. Ainsi, au cours de l'année académique 2019-2020, la Haute Ecole a eu l'occasion d'envoyer 41 étudiants en séjour d'études à l'étranger dont certains dans des pays extra-européens. 52 étudiants ont pu réaliser leur stage en Europe tandis que 201 étudiants ont également effectué des stages internationaux d'études. Par ailleurs, au cours de la même période, la HEPL a accueilli 85 étudiants en provenance d'institutions partenaires.

Cette mobilité concerne tout autant les enseignants. En sus de la préparation des séjours étudiantins, ces derniers ont assuré 6 missions d'enseignement dans les institutions partenaires de la HEPL.

## 2.10 LES INFRASTRUCTURES ET SERVICES COMPLEMENTAIRES

Soucieuse d'offrir l'accès le plus large possible à un enseignement de qualité, la Province de Liège met à la disposition de ses élèves des infrastructures et des services complémentaires, dont notamment :

- sept internats (fréquentés en 2020 par 852 étudiants) ;
- un Institut médico-pédagogique (qui accueille en moyenne 15 élèves) ;
- une crèche d'application « Les Pacolets » (qui accueille 65 enfants à temps complet ou partiel) ;
- les supports pédagogiques (2500 acquis en 2020) ;
- le Service social de la Haute Ecole (qui, en 2020, a traité 1.695 demandes d'aide financière pour un montant total octroyé, en accord avec le Conseil social de la Haute Ecole, de 1.010.554,73 €).



## 2.11 FOCUS SUR

### 2.11.1 ADAPTATION ET SOLIDARITE FACE À LA CRISE SANITAIRE



Face à la crise sanitaire, les équipes éducatives ont su s'adapter et se réorganiser, très vite. Tous ont redoublé d'imagination et trouvé des solutions alternatives pour maintenir un lien avec élèves et étudiants (vidéos, pages Facebook) et assurer la continuité des apprentissages.

Dès le mois de mai, lors de la réouverture des établissements scolaires les services techniques et de nettoyage n'ont pas ménagé leurs efforts afin d'appliquer les mesures strictes d'hygiène et de sécurité.

A partir du mois de novembre, c'est le système d'hybridation (50% de cours en présentiel) qu'il a fallu mettre en place dans l'enseignement secondaire.

En outre, il s'agit de mettre en évidence le formidable élan de solidarité qui anime les membres de l'enseignement provincial depuis le début de la pandémie (stagiaires dans les unités covid, don de matériel aux hôpitaux, conception de masques et visières...).

### 2.11.2 LES RÉCOMPENSES ET PRIX OBTENUS PAR LES ÉTUDIANTS DE L'EPL

La participation des étudiants à des concours et autres challenges est une occasion de démontrer au grand public ainsi qu'au monde professionnel et éducatif, la qualité de l'enseignement provincial et le savoir-faire transmis à la jeune génération. Cette année encore, nos élèves ont brillé en remportant de nombreux prix. Citons par exemple :

- la 1<sup>ère</sup> place en aménagement et en nomenclature pour 3 élèves de l'IPEA La Reid au concours du meilleur jardinier dans le cadre du salon « Jardin Expo » à Liège ;
- 3 finalistes issus de la HEPL au concours « Les Négociales » ;
- la 7<sup>ème</sup> place au concours de jugement des animaux par les jeunes au Salon de l'Agriculture à Paris ;
- la 2<sup>ème</sup> place au mini-hackathon *BlueHealth Innovation Center* à Genk ;
- la 3<sup>ème</sup> place lors du concours de montage en chocolat de Dongelberg ;
- le 1<sup>er</sup> prix *eTwinning* de la FWB pour le projet « Let's Practice Office Administration » de l'IPES Seraing ;
- un prix pour deux équipes d'étudiantes du « Bachelier en Coopération internationale » au « Coopérathon Belgique » ;
- ...



### 2.11.3 LE TECHNI TRUCK ET LA TECHNOSPHERE



Durant l'année 2020, le Techni Truck, véritable outil didactique, consistant à revaloriser les métiers et études techniques aux yeux de la jeune génération, a poursuivi sa mission avec assiduité.

Malgré la suspension à plusieurs reprises de ses activités d'animation, il a visité environ 40 écoles



et près de 1.150 élèves y ont réalisé la manipulation sur l'électricité. L'équipe du Techni Truck a également travaillé à la réalisation d'une nouvelle manipulation centrée sur le numérique et à la création de documents à destination des élèves qui leur permettront de prolonger l'aventure du Techni Truck à la maison.

Depuis son inauguration officielle, le 26 mars 2018, la Technosphère, ce projet qui vise, à l'aide d'une activité multimédia faisant intervenir la réalité augmentée et virtuelle, à promouvoir les formations scientifiques et techniques de l'enseignement supérieur auprès des élèves du 3<sup>ème</sup> degré de l'enseignement secondaire prioritairement du qualifiant, sillonne le territoire provincial. Cette activité, réalisée avec le soutien du Fonds Social Européen, est à destination des écoles et des enseignants qui le souhaitent sur le territoire de la province de Liège.

L'année 2020 a vu la Technosphère 2.0 continuer sur sa lancée avec plus de 800 élèves accueillis dans le dôme provenant de 8 établissements différents. Suite à l'interruption de ses activités en raison de l'évolution de la situation sanitaire, l'équipe Technosphère s'est recentrée sur, d'une part, le lancement du développement de la Technosphère 3.0, à savoir une application mobile et une plateforme pédagogique et interactive, et d'autre part, la mise à jour des différents outils à la disposition du public.

#### **2.11.4 LES CANTINES SCOLAIRES ECO-RESPONSABLES**

Les efforts consentis par la Province de Liège pour proposer une alimentation saine et durable dans les cantines scolaires de son enseignement ont été maintenus et même récompensés puisque le Prix du Jury des « Cantinades » a été attribué le 14 octobre à Stéphane Liban, chef de cuisine à l'Ecole Polytechnique de Seraing.



En 2020, 10 modules de 4 jours complets de formation à l'alimentation durable ont été organisés par l'Ecole Provinciale d'Administration et dispensés par *Epicuris* à l'ensemble du personnel des cantines scolaires provinciales. En outre, un marché public alimentaire a été attribué en novembre afin d'approvisionner les cantines provinciales de denrées alimentaires issus de l'agriculture biologique et des circuits-courts.

Ainsi, depuis son adhésion au Green Deal, la Province a investi 160.000 euros afin de permettre un accompagnement complémentaire de ses cantines dans leur transition vers une alimentation saine et durable.

#### **2.11.5 DIX ANS D'APPROCHE ORIENTANTE**



Le 5 février à l'IPES Herstal, l'Enseignement de la Province de Liège a célébré, devant une centaine d'invités, le dixième anniversaire de l'Approche orientante, méthode éducative qui a pour objectif d'aider les élèves à mieux se connaître, à être plus épanouis et motivés sur le plan scolaire en établissant des liens entre leur vécu à l'école et leur projet de carrière. Cette démarche va de pair avec la valorisation des filières de qualification et des métiers techniques que la Province de

Liège ne cesse d'effectuer via de multiples outils (Techni Truck, Technosphère, capsules vidéo « Un autre regard »).

### 2.11.6 LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA HEPL

Initié en septembre 2019 au travers d'une démarche largement participative, la HEPL s'est dotée de son plan stratégique 2020-2025. Celui-ci est construit autour de six axes (le cadre de vie, la gestion des ressources humaines, l'enseignement, les partenariats, la recherche et le pilotage), répartis en sept objectifs stratégiques, qui traduisent la vision de la HEPL et ce qu'elle veut devenir à long terme. Afin d'atteindre ces objectifs, ce sont 46 projets ventilés en 18 objectifs opérationnels qui ont été identifiés et seront menés à bien avant 2025. Une structure de gestion adaptée a également été retenue pour garantir l'implémentation et le pilotage de l'ensemble des projets du plan stratégique.

### 2.11.7 LES PROJETS DE RECHERCHE

La recherche appliquée permet de développer la renommée internationale de la Haute Ecole et de garantir un niveau scientifique élevé des enseignants. De plus, en orientant la recherche vers des applications concrètes directement utilisables par le monde professionnel, le lien entre le monde académique et les entreprises se voit renforcé.



Cette année a été faste en matière de nouveaux projets de recherche à la HEPL. Evoquons notamment « MANABEES » (projet de recherche FIRST Entreprise visant à réaliser une plateforme d'analyse de données environnementales et biologiques) ; « MIRaCCLE » (projet qui consiste en la création d'un micro-réseau électrique en courant continu entre une petite dizaine d'entreprises voisines du zoning des Hauts-Sarts) ; « SLS » (projet qui a pour but de fiabiliser le bon déroulement d'une opération chirurgicale en validant l'ensemble des éléments nécessaires tant du point de vue médical que du point de vue logistique) et enfin « PuMA » (projet qui a pour objectif de créer un prototype de système de mesure non destructif de la qualité de substrat).

### 2.11.8 LA MISSION ÉCONOMIQUE À DUBAÏ



Le 23 janvier, les étudiants de la HEPL ont présenté les résultats de la mission économique réalisée fin novembre 2019 à Dubaï en partenariat avec l'AWEX et son programme *Explort*. Lors de ce séjour, 25 étudiants des formations de « Bachelier en Commerce extérieur » et « Bachelier en Marketing » se sont immergés durant 5 jours dans le quotidien de commerciaux professionnels à Dubaï. L'objectif de cette mission économique était double : d'une part, prospector des clients potentiels pour des entreprises wallonnes du secteur de la construction au sens large et, d'autre part, véhiculer une image positive et dynamique de nos entreprises.

### 2.11.9 LES JOURNÉES « PORTES OUVERTES » VIRTUELLES

En 2020, les traditionnelles journées « Portes ouvertes » ont été annulées. Des formules adaptées aux mesures sanitaires ont été mises en place par les établissements provinciaux d'enseignement afin de faire découvrir leur offre de formation et leurs équipes.

Il convient, entre autres, de citer la journée « Portes ouvertes » virtuelle, organisée le samedi 16 mai à la HEPL, qui proposait en matinée des séances collectives



d'information en ligne sur les 60 formations dispensées et leurs débouchés, et l'après-midi, un rendez-vous individuel virtuel avec un enseignant pour une information plus personnalisée. De nouvelles séances collectives en ligne ont été organisées le 4 septembre.

Les établissements d'enseignement secondaire ont, quant à eux, misé sur des rencontres en présentiel mais programmées à l'avance avec un système de prise de rendez-vous.

### **2.11.10 LE PROJET « COOK'S TIME » À L'IPEPS VERVIERS ORIENTATION COMMERCIALE**



La section « Technicien commercial » de l'IPEPS Verviers orientation Commercial a concrétisé cette année « Cook's Time », un projet de vente dont l'idée principale était de pouvoir se frotter à la réalité de leur futur métier tout en gardant pour objectif la protection de la planète. Les étudiants proposaient ainsi un assortiment de biscuits en version « traditionnelle » ou bio « zéro déchet » dans des contenants consignés et réutilisables.

Pour faire connaître leurs produits, les étudiants ont procédé à une dégustation et ont alimenté une page Facebook (« Cook's Time 2019-2020 »). Ils ont également testé leurs compétences de persuasion lors de la négociation d'un partenariat avec un commerce local de thé bio.

## **3. LE DEPARTEMENT FORMATION**

Au service des pouvoirs locaux, des citoyens, des entreprises, de tous les opérateurs de formation ou d'enseignement, le département Formation développe ses activités en trois pôles :

### **LA FORMATION**

Ce pôle propose des formations spécialisées aux professionnels, aux agents des services de sécurité et d'urgence, aux agents des pouvoirs locaux, en vue d'améliorer leurs compétences. Il offre également aux adultes des possibilités de se former pour se réorienter, se réintégrer, ou envisager un autre avenir professionnel.



- **Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence**
- **École Provinciale d'Administration**
- **Centre de Réadaptation au Travail**
- **Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité**
- **École Supérieure de Pédagogie**



## LE CONSEIL EN FORMATION

Ces services entendent soutenir tous les réseaux d'enseignement et les opérateurs de formation, les pouvoirs locaux, ainsi que les entreprises dans leurs démarches formatives : analyse des besoins, étude des offres existantes sur le marché, mise en place de formations adéquates en collaboration avec les opérateurs privés et publics, innovation pédagogique, etc. Ces services n'organisent pas de formation à proprement parler ; toujours dans l'esprit de synergie et de maillage de l'existant, ils aident à faire converger les besoins émis par la société et les offres disponibles.



- **Espace Qualité Formation**
- **Maison des Langues**
- **Service Appui Formation**

## LA GUIDANCE

Ce pôle réunit trois services incontournables et indispensables dans le milieu scolaire. Ceux-ci concourent à lutter contre l'échec scolaire et favorisent la réussite de tous les jeunes, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. L'échec coûte cher à la société, mais pèse également sur la capacité à favoriser le redéploiement économique. Apporter aux jeunes un encadrement solide est important. Orientation scolaire, hygiène et santé, soutien lors de décrochage, autant de domaines pour lesquels le pôle Guidance rend de précieux services à la population.



- **Centres Psycho-Médico-Sociaux**
- **Service de Promotion de la Santé à l'École**
- **Espace Tremplin**

### 3.1 LA FORMATION

#### 3.1.1 L'ÉCOLE PROVINCIALE D'ADMINISTRATION (EPA)

Spécialisée dans la formation des personnels des pouvoirs locaux, l'EPA soutient l'amélioration continue de leurs compétences. L'école organise les cours de sciences administratives et propose également un large panel de formations continues offrant l'opportunité aux agents d'anticiper et de s'adapter aux évolutions constantes de la société, tant sur le plan des technologies que des modes de gestion. En 2020, 1.650 agents de la fonction publique locale et provinciale ont participé à une des formations organisées par l'École Provinciale d'Administration. Si le nombre d'inscrits aux cours de Sciences administratives en 2020 est quasi identique



qu'en 2019 (+3), le nombre de participants aux formations continues a quant à lui diminué de moitié suite à la crise sanitaire.

En effet, en ce qui concerne les Sciences administratives, les cours ont pu s'organiser en distanciel, tandis que bon nombre de formations continues ont dû être postposées. Certaines formations destinées au public provincial ont tout de même pu être dispensées en distanciel, dont « Initiation à l'accueil et communication » (250), « Marchés publics passés par voie électronique ». A noter que de nouvelles formations ont été organisées à la demande des pouvoirs locaux et provincial, dont, entre-autres, « Gestion de l'absentéisme », « Evaluation du personnel » pour l'intercommunale ISOSL, « Tutorat » pour Intradel, ...



### **Plan de formation provincial**

Le plan de formation provincial établi en 2019 prévoyait la formation de 4.529 agents mais la crise sanitaire a freiné le processus prévu pour atteindre cet objectif. L'EPA s'adaptera pour organiser les formations postposées en fonction des délais que devrait accorder le pouvoir subsidiant.

### **Renforcement du site Internet**

Dans une volonté de participation active au développement durable, le catalogue des formations du 2<sup>ème</sup> semestre 2020 a été mis en ligne afin de permettre aux apprenants de consulter le programme complet et les modalités de chaque formation. Le catalogue « papier » a été réduit grâce à ce développement en ligne : [www.provincedeliege.be/fr/epa/formations](http://www.provincedeliege.be/fr/epa/formations)



### 3.1.2 L'INSTITUT PROVINCIAL DE FORMATION DES AGENTS DES SERVICES DE SÉCURITÉ ET D'URGENCE (IPFASSU)

L'IPFASSU assure la coordination administrative et pédagogique des 4 écoles de sécurité et d'urgence : l'École de Police, les Ecoles du Feu et des Cadets et l'École d'Aide Médicale Urgente. Depuis sa création, l'IPFASSU a connu une notable explosion de ses inscriptions et est devenu une référence dans son domaine. En 2020, 7.675 inscriptions ont été enregistrées. Cette diminution correspond à la réduction du nombre de formations organisées suite à la crise sanitaire. Pour celles qui l'ont été, la partie théorique était dispensée à distance tandis que la partie pratique l'a été à distance dans certains cas et en présentiel dans le strict respect des règles sanitaires dans d'autres cas. Dans une optique de mutualisation de moyens, l'IPFASSU coordonne les investissements nécessaires aux écoles pour exécuter leurs missions et garantir leurs agréments.



#### Centre de formation pratique d'Amay

La construction d'un bâtiment de 3.500 m<sup>2</sup> à usage mixte intégré au centre pratique d'Amay a débuté en 2020 et est attendu pour 2021. Dans un souci de respect de l'environnement, la Province a budgété cette année deux millions d'euros pour l'installation d'une solution de traitement des fumées produites lors des exercices. Un projet de construction d'une zone d'exercices intégrée (3 hectares) au centre pratique est à l'étude. Il s'agira d'y implanter un village composé de lieux publics et d'habitations qui permettra des simulations particulièrement réalistes. Situé en bord de Meuse, il comprendra un ponton et une péniche immergée, véritables atouts dans la formation des plongeurs.



### 3.1.3 L'ÉCOLE DE POLICE

Agréée par le SPF Intérieur pour la Province de Liège, l'École de Police organise les formations de base et continues des cadres de base et moyen. Elle propose également de nombreuses autres formations subsidiées par l'Autorité fédérale, permettant l'acquisition de nouvelles compétences répondant aux besoins évolutifs du terrain.



L'école a enregistré 2.122 inscriptions en 2020, soit un peu plus d'un tiers du nombre de 2019. Ce sont essentiellement les formations continues, fonctionnelles et certifiées qui ont été impactées par la crise sanitaire. Certaines formations ont pu être dispensées par Teams (production de drogues, cannabis, Coppra (Community Policing and Prevention of Radicalisation), statut des membres du personnel...). Quelques-unes ont dû être reportées (conduite défensive et éco-conduite, pilotage d'une équipe au quotidien...). A l'initiative du Ministre de l'Intérieur, l'École de Police a participé à plusieurs groupes de travail visant à réformer la formation policière dans le cadre de la certification européenne



des diplômes. Les travaux sont suspendus dans l'attente de l'adaptation du cadre légal et d'une décision gouvernementale.

### **Relations internationales**

L'école entretient ses relations avec des écoles/collèges internationaux pour favoriser l'échange de bonnes pratiques en matière de formation. Les contacts à distance ont été la règle majoritaire en 2020, mais deux journées de formation commune pour les Aspirants ont eu pu avoir lieu à Linnich (Allemagne).

#### **3.1.4 L'ÉCOLE DU FEU**

Agréée par le SPF Intérieur, l'École du Feu répond aux besoins en matière de formation des 6 zones de secours de la province de Liège. En 2020, l'école a enregistré **4.064 inscriptions**.

L'ensemble des formations sont subsidiées et couvrent 65 domaines distincts d'activités. Ces formations nécessitant de nombreuses infrastructures, elles sont organisées à la Maison Provinciale de Formation à Seraing, sur le site d'Amay et, grâce à des conventions de partenariat, également dans les zones de secours, à la protection civile, et sur différents sites spécialisés et sécurisés (Liège Airport, carrière de Lillé, poste de secours Aywaille, Prayon Ruppel, Animal sans Toi...t, Cash Métal...). L'organisation de l'activité sur ces différents sites permet de mutualiser les moyens pour réaliser des économies d'échelle.



### **Développement pédagogique**

En fonction des plans de formation des zones de secours pour l'année 2020, la cellule pédagogique a développé de nouvelles valises pédagogiques et organisé des TTI (Train The Instructor), des sessions prévues en vue de former de nouveaux collaborateurs occasionnels dans certains domaines spécifiques comme le sauvetage des grands animaux, la manipulation des NAC (nouveaux animaux de compagnie) ou encore la désincarcération avancée.



### **Covid et analyse de risques.**

Afin de garantir des conditions sanitaires optimales lors des formations de base et continues, dès leur reprise en mai et jusque fin octobre, une analyse de risques spécifique a été rédigée pour chaque module de formation, en collaboration avec le SIPPT. Cette analyse était portée à la connaissance des candidats et des formateurs. Ces derniers recevaient en plus un « Kit Covid » reprenant le matériel nécessaire afin d'éviter au maximum tout risque de contamination.

### 3.1.5 L'ÉCOLE DES CADETS

La formation de Cadet prépare, par des séances de formation théoriques, pratiques et techniques, et par un entraînement physique et sportif, à l'obtention du Brevet de Cadet pompier (assimilé au brevet BO1/1 de Sapeur-Pompier) et du Certificat d'aptitude fédéral (C.A.F.) indispensable pour être incorporé dans une zone de secours.

Les examens d'admission prévus en mai 2020 ont été reportés deux fois et finalement annulés. Les nouvelles épreuves d'admission sont prévues en septembre 2021.



Pour les années en cours, la crise sanitaire a fortement perturbé le programme de formation et ce sont finalement 27 Cadets qui ont réussi les examens finaux de fin de parcours et ont obtenu leur Brevet de Cadet Pompier et du CAF, ce qui leur permet d'intégrer directement une zone de secours.

### 3.1.6 L'ÉCOLE PROVINCIALE D'AIDE MÉDICALE URGENTE (EPAMU)

Depuis sa création en 1999, l'EPAMU n'a cessé d'élargir son offre de formation. En parallèle de sa mission principale d'assurer les **formations de base et permanente** des Secouristes-Ambulanciers, elle participe également au développement de la qualité des soins d'urgence en province de Liège par l'organisation de formations pour d'autres acteurs des services d'urgence. Soucieuse de répondre aux multiples demandes et de soutenir les initiatives, l'EPAMU développe des partenariats avec différents hôpitaux et écoles. En 2020, le nombre d'inscriptions a notablement diminué, passant de 5.547 en 2019 à 1.439 en 2020. Des techniques pédagogiques innovantes (TeamIs, Woodclap, Moodle et simulation à domicile) ont été mises en place pour permettre la continuité d'une partie des formations, dans le respect des consignes du SPF et du SIPPT.



#### Développement de la simulation

Grâce à la création en 2019 du Centre de simulation interdisciplinaire DEBRIEF, l'EPAMU a mis en place des synergies importantes et ambitieuses avec la HEPL, notamment en s'intégrant au nouveau cursus de la nouvelle 4<sup>ème</sup> BIRSG (Bachelier-Infirmier responsable de soins généraux). Par ailleurs, une formation de Formateur en simulation de base a été organisée, permettant à 4 professeurs de la HEPL et 4 extérieurs d'acquérir les compétences nécessaires.



En raison de la crise sanitaire, le symposium TACMED, prévu en mars 2020, a été annulé et reporté à 2021. Plus de 300 inscriptions étaient déjà enregistrées, preuve de l'intérêt et de la reconnaissance des compétences de l'EPAMU.

## Centre d'e-learning

Face à la crise, l'EPAMU a entrepris les démarches pour sa reconnaissance en tant que centre agréé « e-learning » par le SPF Emploi, forte de son expérience en e-learning et des outils qu'elle a créés dans le cadre du projet FIRST ORVAMU (Outils de réalité virtuelle pour l'aide médicale urgente).

### 3.1.7 SERVICE D'APPUI PSYCHOLOGIQUE AUX INTERVENANTS

Le service « API » a été créé en 2013 pour pallier à un manque de soutien sociopsychologique des pompiers. Depuis lors, ses missions se sont étoffées notamment via l'élargissement de son public. Les formations initialement dédiées aux pompiers ont fait l'objet d'une extension auprès des policiers, des ambulanciers, des infirmiers intra-hospitaliers tant en formation de base qu'en formations continues.

La crise sanitaire a confirmé le rôle essentiel d'API face aux difficultés rencontrées par les acteurs de terrain particulièrement sollicités et confrontés à des situations émotionnellement difficiles.



#### Soutien aux intervenants accentué

Dès le mois de mars, une ligne d'écoute de soutien a été activée pour soutenir les intervenants de 1<sup>ère</sup> ligne. Des nouveaux documents de communication, adaptés à la situation sanitaire, ont été largement diffusés afin de donner des conseils tant aux référents API qu'à tout intervenant des métiers de la sécurité et de l'urgence.

Plusieurs nouvelles collaborations avec différents services de secours ont été générées pour la formation de nouveaux référents API ou l'approfondissement de leur formation.

#### Collaborations

L'intégration du thème d'API s'est poursuivie dans des cursus de la Catégorie paramédicale de la HEPL (Siamu, Sage-Femme) et le service a participé en février à un exercice AMOK (tuerie de masse) organisé par la Zone de Police de Liège.

### 3.1.8 LE CENTRE DE RÉADAPTATION AU TRAVAIL (CRT)

Le CRT a pour mission **d'organiser et d'assurer un processus complet d'insertion socioprofessionnelle individualisé, adapté aux potentialités d'adultes** en phase de reconversion professionnelle consécutive à la survenue d'une problématique de santé. Il s'agit de permettre l'accès ou le retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail, grâce à l'acquisition de nouvelles compétences. Le CRT apporte un accompagnement spécifique et individualisé à chacun de ses bénéficiaires. Par rapport aux opérateurs dits « classiques » de formation, les actions du CRT ont une plus-value sur plusieurs points. Au niveau de l'infrastructure, notamment, le Centre est adapté à tous types de handicaps et/ou limitations physiques et dispose d'un aménagement ergonomique des postes de travail ; il propose un hébergement et une tutelle médicale 24 h/24.



Du point de vue de la méthodologie de travail, outre les plans d'action personnalisés selon les besoins individuels, le CRT propose une pédagogie adaptée et différenciée, une approche valorisante et un encadrement par une équipe pluridisciplinaire qui aboutit à un taux d'insertion professionnelle élevé.

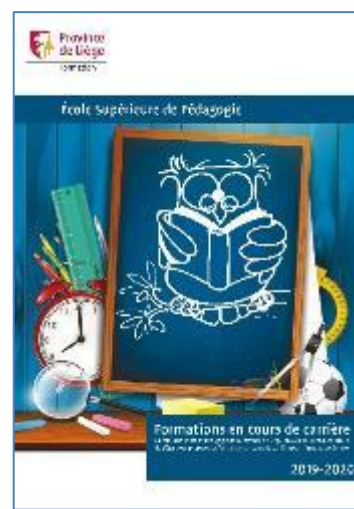
Face à la crise sanitaire, le CRT a procédé à un ajustement pédagogique adapté aux spécificités de ses apprenants et souhaite se saisir de la contrainte du confinement pour en faire une opportunité en performant les pratiques acquises en mode distanciel.

### 3.1.9 L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE PÉDAGOGIE

L'école organise la formation continuée des enseignants des niveaux maternel et primaire de tous les réseaux, qui souhaitent se perfectionner pédagogiquement. Pour sa **septième** année au sein du département Formation, la Direction pédagogique allie tradition et innovation.

Pour l'année scolaire 2019-2020, l'école a enregistré **652 inscriptions** dans les différentes formations qu'elle propose : formation initiale des directeurs, formation « barème 501 », certificat en didactique de la Philosophie et de la Citoyenneté, ...

De nouvelles pratiques pédagogiques ont été mises en place suite aux restrictions imposées par la crise sanitaire.



### 3.1.10 CENTRE PROVINCIAL DE FORMATION EN AGRICULTURE ET RURALITÉ

Le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) propose une offre de formation cohérente à destination du monde agricole, apicole, horticole, rural et écocitoyen en réponse à des besoins spécifiques de ces secteurs. L'ensemble de ses activités s'inscrit largement dans l'objectif stratégique transversal que s'est fixé la Province : « Une Province Actrice de La Transition Écologique ». Le CPFAR a réalisé durant l'année 2020 de nombreuses actions de formation, d'encadrement et de sensibilisation pour un public de plus en plus diversifié. Le bilan 2020 de la Conserverie Solidaire et de la Miellerie Mobile a été particulièrement positif à la satisfaction des apprenants et utilisateurs. Les demandes sont supérieures à l'offre.

#### Reconnaissance du SPW

Le CPFAR s'est intégré dans le nouveau plan de formation 2020-2022 à l'intention du monde agricole du Service public de Wallonie avec 11 formations à dispenser au public concerné. Le CPFAR fait ainsi partie des centres de formation reconnus par le SPW pour les professionnels.

Grâce à la **Conserverie Solidaire mobile**, le CPFAR assure des formations aux techniques de transformation et de conservation des productions maraichères. En 2020, 8 modules de formation ont été organisés : 5 modules à destination d'un public de particuliers, 2 modules sur les règles





d'hygiène, de traçabilité et d'auto-contrôle ainsi qu'1 pour les professionnels, dédié à la logistique et à la traçabilité alimentaire.

La **Miellerie Mobile** a pour objectif de permettre aux petits apiculteurs et aux formateurs en apiculture d'extraire leur miel à l'aide de matériel professionnel, en respectant les normes d'hygiène imposées par l'AFSCA. En 2019, la Miellerie a été autant sollicitée qu'en 2019, et ce malgré le confinement. Elle a été mise à disposition de 4 groupements d'apiculteurs ou écoles d'apiculture pendant un total de 50 jours au bénéfice d'environ 58 apiculteurs. Elle a aussi profité à 47 apiculteurs particuliers pour leurs extractions en journée.



Par ailleurs, le CPFAR, en collaboration avec les Services Agricoles, a organisé une deuxième édition du **concours des bières et des vins** issus du territoire de la province de Liège, en même temps que celui des beurres de ferme. Les candidats ont été départagés à huis clos au Château de Harzée.



Cet événement a permis la réalisation de deux formations en lien avec le domaine : "Création d'un vignoble" et "Analyser et identifier les défauts aromatiques et gustatifs d'une bière".

Ainsi que la naissance d'une nouvelle formation à destination des artisans aux "Bonnes pratiques d'hygiène" visant le respect des réglementations en la matière et ce, en collaboration avec le Département Agriculture, Ruralité et Laboratoire.

## 3.2 LE CONSEIL EN FORMATION

### 3.2.1 L'ESPACE QUALITÉ FORMATION

L'Espace Qualité Formation (EQF) travaille au bénéfice des différents réseaux et niveaux d'enseignement, de tous les opérateurs de formation ainsi que des entreprises et des acteurs sociaux, avec comme enjeu l'amélioration de la qualité de l'enseignement et de la formation.

Le déploiement du centre documentaire « **Espace Eurêka** » de la Maison de la Formation se poursuit par le renforcement des liens avec les formateurs et personnels du Département Formation, premiers bénéficiaires des plus de 11.000 ouvrages et revues qui constituent les ressources de notre centre documentaire. En 2020, les actions **Mobi'TIC**, n'ont concerné qu'environ 1.000 citoyens suite aux restrictions de contact dues à la crise sanitaire (ce qui fait un total en 5 ans de 20.000 seniors). Néanmoins, dès le mois de septembre, les activités en présentiel ont repris, dans le strict respect des règles.

La crise sanitaire a clairement mis en avant la nécessité des actions d'inclusion numérique. Lors d'ateliers-débat organisés en lieu et place des activités traditionnelles, les participants ont exprimé leur ressenti et leurs besoins dans le domaine du numérique.



Sur base des informations ainsi collectées, l'offre de service a été adaptée en 2021.

Outre ce public de séniors, l'EQF a œuvré pour élargir son public cible et ses thèmes d'action. D'une part dans le cadre d'un projet de la Fondation Roi Baudouin, l'EQF a accompagné une structure locale du secteur non-marchand, lui permettant ainsi d'obtenir du matériel informatique pour développer ses activités numériques avec son public de jeunes en décrochage. Cette aide est la prémisse d'autres actions pour un public différent, mais en grand besoin d'inclusion numérique également : **les jeunes**. D'autre part, l'EQF a contribué à la gestion du **télétravail**, notamment via des formations, en interne ainsi que pour toute structure publique locale. Cette compétence est susceptible de devenir un nouvel axe important dans les activités de l'EQF.

### 3.2.2 LA MAISON DES LANGUES

La Maison des Langues est une plateforme au service du citoyen, des entreprises et de l'enseignement. Elle travaille avec 50 partenaires intéressés et spécialisés dans l'apprentissage des langues étrangères. Elle oriente, conseille, sensibilise et promeut l'apprentissage des langues auprès de publics variés : particuliers, entreprises, écoles.



La Maison des Langues participe habituellement à différentes manifestations, par lesquelles elle sensibilise à la nécessité et aux opportunités d'apprendre les langues étrangères. Elle prend part à des événements majeurs dont : le salon Talentum, les Job Day de la HEPL et de HELMO, le salon SIEP, les fêtes de Wallonie à Liège. Parmi ces événements, seul Talentum a eu lieu, en ligne, réduisant inévitablement le nombre de contacts dans sa mission d'orientation-conseil.

Pour pallier ce manque de contacts directs, la MDL a travaillé sa présence en ligne et est active via 2 réseaux sociaux : Facebook et LinkedIn. Elle maintient aussi activement ses contacts avec son public via la newsletter. La page Facebook a connu une bonne évolution : de 670 à **865** et la toute nouvelle page LinkedIn créée en novembre comptait début décembre quant à elle déjà **44** abonnés.

Cette année, la Maison des Langues et ses partenaires Infor' Jeunes Huy et le Centre J de la Ville de Liège ont été contraints de ne pas organiser les Petits Salons du Jeune bourlingueur dans leur forme initiale pour cause de crise sanitaire. En attendant d'autres éditions du Salon, la Maison des Langues a décidé de ne pas laisser le jeune à la recherche d'un projet à l'étranger de côté et a publié en version web une brochure sur la mobilité internationale. Cette brochure synthétique a pour objectif de répondre aux questions concernant le type de projet, les bourses possibles et les opérateurs. Cette brochure est entièrement téléchargeable sur le site internet de la Maison des Langues : [www.provincedeliege.be/maisondeslangues](http://www.provincedeliege.be/maisondeslangues)





### 3.2.3 LE SERVICE APPUI FORMATION

Le Service Appui Formation (SAF) apporte un soutien aux pouvoirs locaux en matière de formation de leurs agents. Son activité majeure est l'accompagnement des communes et des



CPAS dans l'élaboration du plan de formation de leur personnel. C'est un véritable service que le SAF propose aux pouvoirs locaux, ceux-ci restant maîtres de l'ouvrage. La réalisation d'un plan de formation se nourrit des descriptifs de fonction, des entretiens d'évaluation, des évolutions de carrière, etc. En plus des partenariats mis sur pied, le SAF a orienté bon nombre d'agents des pouvoirs locaux dans leurs interrogations quotidiennes en matière de formation. Chaque demande est traitée, archivée et évaluée en interne par le service.

LE SAF a adapté son approche des pouvoirs locaux à la crise sanitaire et aux difficultés de rencontres qu'elle a entraînées. Un folder de 6 pages a été créé afin de présenter les services du SAF.

Le site internet est en cours de remaniement pour répondre aux mieux aux questions de son public.

### 3.3 LA GUIDANCE

Les services de la Guidance rassemblent les Centres Psycho-Médio-Sociaux (CPMS), l'Espace Tremplin (ET) et le Service de la Promotion de la Santé à l'École (SPSE). Ces services concourent, chacun à leur niveau, à lutter contre l'échec scolaire et favorisent le bien-être et la réussite de tous les jeunes en obligation scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Leur objectif commun est d'assurer un suivi de l'éducation des jeunes aussi bien à l'école, qu'en dehors. Les Services de la Guidance rendent de précieux services à la population.

Depuis quelques années, l'utilisation de la plateforme numérique Moodle est devenue l'outil principal de centralisation des informations et de communication. Sur cette plateforme, la Cellule de Coordination Technique centralise et assure le suivi : d'informations utiles telles que des procédures pour l'harmonisation des pratiques, la liste des différents partenaires, des outils de promotion de la santé ou en lien avec l'approche orientante, les rapports d'activités, les projets de Services et projets de Centres...

**La Cellule PESH (Pour une Ecole Sans Harcèlement),** créée en 2019, a débuté sa collaboration avec les écoles pilotes : des référents y ont été sélectionnés. Leur formation spécifique a été bouleversée par la crise sanitaire et le code rouge d'application dans l'enseignement secondaire.



La Cellule s'est cependant adaptée aux circonstances en réalisant un support vidéo de présentation de PESH et en créant des modules de formation à distance, asynchrones, enrichis de capsules vidéo avec des experts de la thématique.

### 3.3.1 LES CENTRES PSYCHO-MÉDICO-SOCIAUX

En 2020, **60.698 élèves** et leur famille ont bénéficié du soutien des 10 centres PMS organisés par la Province de Liège. Une brochure a été créée par l'équipe PMS 1 de Huy qui reprend les critères de développement psychologique et langagier propre à cet âge. Cette brochure a été adaptée en capsule vidéo et sera diffusée sur la page Facebook des « Service de la Guidance ».

Cette année, deux réunions ont rassemblé les agents de différents CPMS pour l'échange, la création d'outils d'animation de prévention sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les agents du MobiTic ont apporté leur expertise sur le sujet.



### 3.3.2 LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTÉ À L'ÉCOLE

En 2020, 15 antennes ont veillé à la santé et au bien-être de **81.103 élèves et étudiants**. Les SPSE ont réalisé les bilans de santé obligatoires **pour 24.353 élèves** ; ils ont effectué **560 bilans sélectifs** sur demande du médecin SPSE, du CPMS ou des parents, et **8.824 vaccins** ont été administrés. **Sept « points-santé »** sont mis en place à la Haute École de la Province de Liège et un est accessible à tous les étudiants des établissements d'enseignement supérieur de la Ville de Liège. Ce sont des lieux d'écoute, d'échanges, de conseils et d'orientation à destination des étudiants.

Le SPSE a apporté un soutien particulier aux écoles pour la mise en place et le respect des mesures Covid.



### 3.3.3 L'ESPACE TREMPLIN

L'Espace Tremplin accueille des jeunes en situation de décrochage scolaire, quel que soit le réseau d'enseignement. Son objectif est de permettre aux jeunes de réintégrer rapidement et positivement une structure scolaire. Il s'inscrit dans le cadre d'un partenariat entre la Province de Liège et des Services d'Accrochage Scolaire (SAS) agréés par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pour garantir la proximité indispensable, **huit implantations** sont organisées : à Huy, Hannut, Seraing, Verviers, Waremme, Eupen et Liège (2).

Pour l'année civile 2020, **179 jeunes** ont bénéficié de l'accompagnement des Services d'Accrochage Scolaire. Il s'agit majoritairement de mineurs provisoirement écartés d'un établissement scolaire, principalement âgés de 14-15 ans. Depuis le mois de mars 2020, les SAS, sur le territoire de la province de Liège, n'ont pas connu une hausse des demandes de prise en charge. L'essentiel du travail mis en place a surtout consisté à garder le lien et à mettre en place des outils numériques et autres afin de soutenir au maximum les bénéficiaires dans leurs démarches de formation.

### 3.4 FOCUS

#### 3.4.1 IPFASSU : DES FORMATIONS PÉDAGOGIQUES POUR LES CHARGÉS DE COURS

Quatre nouvelles formations ont été mises en place pour les chargés de cours des écoles de la sécurité et de l'urgence afin de permettre aux formateurs d'actualiser et de dynamiser leurs cours.

La première formation « **Comment rendre un cours théorique attractif et interactif ?** » propose d'intégrer des techniques d'animation et des supports pédagogiques interactifs aux cours théoriques. La deuxième, « **Concevoir et améliorer ses évaluations théoriques** », cible la conception des évaluations écrites. La troisième formation, sur le thème, « **Gérer la dynamique de groupe en formation : quelques repères** » est dispensée par une dynamicienne, qui aide les chargés de cours à percevoir les éléments de dynamique du groupe. La quatrième formation a pour thème le logiciel **Powerpoint** afin de permettre la conception et/ou l'amélioration des supports de chacun.

Toutes ces formations ont rencontré un franc succès.

En parallèle, les membres des cellules pédagogiques des écoles organisent des réunions afin de répondre aux demandes et besoins des formateurs actuellement confrontés à un nouveau type d'enseignement à distance, nécessitant des compétences spécifiques et une nouvelle vision/approche de l'enseignement.



#### 3.4.2 L'ÉCOLE DE POLICE FACE À LA CRISE DE LA COVID

Dès le début de la crise sanitaire, l'Ecopol a fait preuve de réactivité, voire d'anticipation, pour assurer la continuité de ses formations de base dans le respect des règles en vigueur : les cours avec contact physique, en présentiel, ainsi que l'alternance ont été suspendus. Les cours théoriques ont été dispensés à distance et le sport a été pratiqué, individuellement, sur base des consignes données par les moniteurs de sport. En avril, les moniteurs de maîtrise de la violence et jeux de rôle ont quant à eux adapté leurs séances pour les dispenser en présentiel, mais sans contact.



Malgré le contexte sanitaire, l'Ecole a assuré la continuité des formations en cours et a procédé à l'ensemble des incorporations prévues par le Fédéral pour 2020 (2 classes AINP en mai et en octobre, 3 classes AINP et 2 classes AINPP).

### 3.4.3 ECOLE DU FEU : ORGANISATION D'UN COLLOQUE ET D'UNE FORMATION « DIR PC OPS »

La fonction de Directeur du poste de commandement opérationnel est une fonction cruciale dans l'organisation de la gestion d'une situation d'urgence. Elle peut être exécutée par des représentants issus soit de la discipline de pompier, de policier, de médecin ou encore, de la protection civile.

Un colloque a été organisé sur ce thème en février. Il rassemblait des membres du KCCE, des Gouverneurs, mais aussi des chargés de cours et des candidats issus du nord et du sud du pays.

Deux formations de 40h étaient prévues en 2020. Une seule a eu lieu. Pas moins de 12 candidats francophones à ce poste de chef d'orchestre de crise alternent cours théoriques, de leadership notamment, exercices pratiques et échanges sur leurs retours d'expérience. Des mises en situation transdisciplinaires qui utilisent des maquettes et la réalité virtuelle plongent les apprenants dans des situations plus vraies que nature. Chaque candidat devient le temps d'une simulation un Dir-PC-Ops face aux autres intervenants.



### 3.4.4 DEVELOPPEMENT DE LA REALITE VIRTUELLE

La Formation de Base des secouristes-ambulanciers s'est dotée d'une technologie qui plonge les apprenants dans des événements à caractère catastrophique : la réalité virtuelle. Grâce à cet outil (ORVAMU : Outils de Réalité Virtuelle pour l'Aide Médicale Urgente), les secouristes-ambulanciers sont amenés à effectuer le tri de nombreuses victimes selon le système de triage belge, le START.



Les victimes, sous forme d'avatars, présentent des caractéristiques différentes tant au niveau démographique que des pathologies et sont disposées dans un environnement réaliste et immersif.

### 3.4.5 EPAMU : 1ERE FORMATION « GENERIC INSTRUCTOR COURSE » (GIC) A LIEGE.

La formation pédagogique très spécifique, le Générique Instructor Course (GIC), que doivent suivre les candidats instructeurs n'était organisée jusqu'à présent qu'à Bruxelles, et seulement deux fois par an. Afin de lever la limite considérable sur l'accès à ces cours par les formateurs de l'EPAMU, l'école a décidé d'organiser, en collaboration





avec l'équipe du Professeur Mols de Bruxelles, le premier GIC en région liégeoise. En 2020, 16 candidats instructeurs ont suivi avec succès cette formation et peuvent dès à présent renforcer la team de formateurs de l'EPAMU.

### 3.4.6 EPAMU : LA FORMATION DE « SECOURISTE INDUSTRIEL OU PREMIERS SECOURS » EN E-LEARNING.

L'EPAMU a alors consacré cette fin d'année à l'élaboration d'un programme combinant des parties strictement en e-learning (théorie), du présentiel (la partie pratique) et des formations à distance synchrones (les candidats sont soumis à des séquences en réalité virtuelle présentant différentes situations). Dès que l'agrément sera obtenu pour ces formations en e-learning, l'EPAMU pourra encore élargir son offre de formation dans le domaine.

### 3.4.7 API : EN PREMIÈRE LIGNE PENDANT LA CRISE !

Le service API a pour mission de pallier au manque de soutien socio-psychologique des intervenants de 1<sup>ère</sup> ligne, soumis à des situations de stress et d'angoisses liés à la pratique de leur métier, et plus encore aujourd'hui, en cette période de crise.



Dès le mois de mars 2020, une ligne d'écoute de soutien (en collaboration avec les Centres PMS de la Province lors du 1er confinement) a été mise en place et de nouveaux documents de communication ont été largement diffusés par mail, via les réseaux sociaux et sur le site internet de la Province de Liège afin d'insister, auprès des référents et tout professionnel concerné, sur l'importance du dialogue et de la communication.

Le service API a également organisé des formations numériques (formations complémentaires pour les ambulanciers, formations continues pour les référents, entretiens individuels pour de futurs référents API).

### 3.4.8 LE CPFAR RÉSISTE AUX TOURMENTS DE LA COVID !

La **Miellerie mobile** étant devenue un outil essentiel pour de nombreux apiculteurs, le CPFAR a mis tout en œuvre pour réactiver sa Miellerie Mobile en respectant les mesures sanitaires préconisées. Elle a été le premier outil essentiel du secteur à réactiver ses services au public lors du premier confinement.



L'atelier mobile de la **Conserverie solidaire** étant trop exigu pour respecter les contraintes sanitaires, les formations ont eu lieu à l'IPES de Hesbaye et à la ferme d'Oudoumont (Verlaine). Cette délocalisation a permis de répondre à la demande sans cesse croissante des candidats artisans-producteurs en produits locaux.



Des **formations on-line** ont été organisées à l'intention d'agriculteurs, artisans, producteurs, maraîchers et de personnes en reconversion professionnelle, sur, par exemple, les thématiques suivantes : les règles d'hygiène, de traçabilité et l'autocontrôle ; la logistique et la traçabilité alimentaire dans la cadre d'un atelier de conserverie ; la création de coopératives ; la stratégie de communication ; le maraîchage via l'établissement d'un plan de culture ; l'association de plantes pour réduire les intrants ; la création d'un vignoble.



Le CPFAR a développé et déposé auprès de l'agence INTERREG Euregio Meuse Rhin le projet « EMR WINE » visant la création d'un secteur vini-viticole écologique, durable et local dans ses moyens de production et dans sa consommation. Il permettra d'établir un nouveau programme pédagogique pour la formation viticole et agricole dans les régions partenaires du projet.

### **3.4.9 EQF : MOBI'TIC FORME AU TELETRAVAIL**

Mobi'Tic a élargi la gamme de ses activités pour répondre aux besoins nés des confinements et de la généralisation du télétravail.

Le développement de ces compétences a déjà été utile aux membres du personnel provincial et l'objectif est d'élargir le public aux structures locales et supra-locales demandeuses.

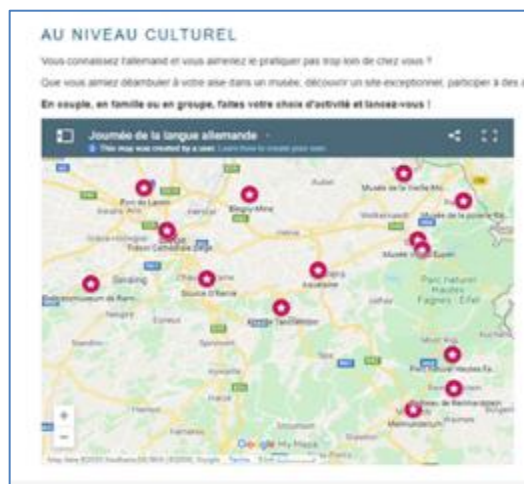


### **3.4.10 MAISON DES LANGUES : PROMOTION DE LA LANGUE ALLEMANDE.**

Le projet consistait à proposer aux enseignants une rencontre pour partir à la découverte de l'offre d'activités de type musées ou centres nature proposant des activités en langue allemande, aussi bien en province de Liège qu'en Grande Région.

La crise sanitaire a contraint les organisateurs à revoir la formule.

Une page web a donc été créée, reprenant toutes les informations utiles à l'apprentissage de la langue de Goethe ainsi qu'une carte interactive qui rassemble tous les organismes touristiques ou culturels qui proposent des activités en langue allemande.



Un concours a également été organisé pour le grand public et les établissements scolaires afin de promouvoir l'apprentissage de l'allemand.

### 3.4.11 GUIDANCE : GARDER LE CONTACT GRACE AUX RESEAUX SOCIAUX

Les services PSE et PMS se sont adaptés pour poursuivre leur rôle de prévention et d'information en créant une page Facebook. Les thèmes abordés concernent la santé, le bien-être et l'éducation des enfants et des jeunes et visent à soutenir les parents dans leur rôle. En 2020, les services de la Guidance ont créé une page Facebook « Les services de la Guidance : les Centres PMS & PSE de la Province de Liège ». Son objectif est de mettre à disposition une série d'informations et/ou d'outils concernant la santé, le bien-être et l'éducation des enfants, des jeunes et de soutenir les parents dans leur rôle. La page rassemble déjà plus de 460 abonnés.



Les **CPMS** ont joué un rôle essentiel dans la gestion sanitaire auprès des écoles. Réel appui pour les Directions, ils ont permis de les accompagner dans la reprise après le confinement et dans le suivi des mesures sanitaires imposées aux écoles.

### 3.4.12 LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE PAR LE SERVICE DE PROMOTION DE LA SANTE A L'ECOLE (PSE)

La crise du coronavirus a mis un coup de projecteur sur la gestion des maladies transmissibles à l'école dont le premier partenaire de première ligne reste le Service PSE. La médecine scolaire a joué un rôle essentiel dans la gestion sanitaire auprès des écoles. Réel appui pour les Directions, elle a permis de les accompagner dans la reprise après le confinement et dans le suivi des mesures sanitaires imposées aux écoles. Les équipes **PSE** jouent également un rôle primordial dans le tracing. Elles sont systématiquement averties lors de la détection de cas Covid positifs soit via le tracing AVIQU, la direction d'école ou les médecins. L'équipe recherche les contacts rapprochés dans l'école, identifie les clusters, met en quarantaine les élèves qui doivent l'être et informe les parents.

#### La poursuite du schéma de vaccination.

L'épidémie de coronavirus actuelle ne doit pas nous faire oublier que d'autres maladies, dangereuses, voire mortelles, existent et sont toujours en circulation. Même durant l'épidémie, les équipes PSE, acteurs de 1<sup>ère</sup> ligne au service des écoles, se sont organisées pour assurer la continuité du schéma vaccinal initié avant le confinement, dans les écoles ou en recevant les élèves/étudiants dans leurs antennes, en veillant au respect de toutes les mesures sanitaires.





# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LA TRANSITION NUMÉRIQUE







# Service DSI - Transition numérique



## NOTRE ORGANISATION

Le Département des Systèmes d'Information fait partie de la Direction générale transversale. Outre le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans ce rapport d'activités relatif à la « **Transition numérique** », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression et le Centre de traitement du linge, qui sont eux évoqués dans le rapport d'activités relatif à l'Administration.



## NOS MISSIONS

- » Un système d'information représente l'ensemble des éléments participant à la gestion, au transport et à l'intégration de l'information, qu'ils soient externalisés ou pris en charge en interne (postes de travail, bases de données, applications métiers, infrastructure réseau...).
- » Les équipes informatiques de la Province de Liège fournissent à l'Institution provinciale les outils informatiques, le conseil et le support y associés, contribuant à l'atteinte, de manière efficiente et qualitative, des objectifs que cette dernière s'est donnés. C'est leur mission commune.



## NOS PROJETS PHARES

- » Aide aux utilisateurs et mise à disposition de matériel pour le confinement ;
- » Remplacement du logiciel de gestion des bibliothèques ;
- » Déploiement des solutions de communications unifiées Rainbow (vidéoconférence, téléphonie, messagerie instantanée) ;
- » Remplacement d'une partie de l'infrastructure serveur « Opéra » ;
- » Refonte du portail des rapports au Collège ;
- » Révision du logiciel « maison » Caddie permettant la gestion des bons de commande ;
- » Internalisation des pare-feux d'accès à Internet.

# Le Service DSI - Transition numérique en chiffres...

## ▶▶ Accueil utilisateurs

- ▶ Plus de **900** appels téléphoniques par mois et **10.800** mails reçus en 2020 ;
- ▶ Plus de **220** prêts de matériel en 2020.

## ▶▶ Equipe Réseau / Téléphonie

- ▶ Poursuite du déploiement du Wifi (plus de **682** antennes gérées) ;
- ▶ Migration sur la nouvelle plateforme de téléphonie ( $\pm$  **3.150** utilisateurs migrés, soit **80 %** de nos utilisateurs).

## ▶▶ Equipe Serveurs

- ▶ Un espace de stockage centralisé de **242TB** de production dont 152 utilisés, soit plus de **25 %** d'augmentation par rapport à 2019 ;
- ▶ Environ **4.500** boîtes de courrier électronique ;
- ▶ Environ **40%** de mails bloqués (spam), soit plus de **28.000.000** de mails reçus en 2020 sur les **68.000.000** envoyés/reçus en 2020.

## ▶▶ Equipe Maintenance et assistance

- ▶ Gestion d'un parc informatique composé d'environ :
  - **2.000** PC ;
  - **800** portables ;
  - **600** imprimantes/multifonctions ;
  - **120** tablettes ;
  - **300** smartphones ;
- ▶ Participation aux déménagements de services provinciaux.

## ▶▶ Pôle applicatif – Réalisations internes

- ▶ **15.025** bons de commande créés dans l'application CADDIE ;
- ▶ En 2020, **1.016.990** utilisateurs ont exécuté au moins une session sur notre site (ce nombre correspond aux visiteurs uniques et est en augmentation continue depuis plusieurs années) ;
- ▶ **5.559.031** connexions à la plateforme Ecole Virtuelle durant l'année académique 2019-2020.

## ▶▶ Pôle applicatif – Réalisations externes

- ▶ **1.552** demandes d'intervention soumises par les établissements à la DG Infrastructures et Développement durable dans eAtal pour l'année 2020 ;
- ▶ **10.127** rapports au Collège créés dans le portail des rapports au Collège ;
- ▶ **95.000** dossiers d'élèves gérés dans l'application Omnipro PMS / PSE pour l'année scolaire 2019-2020.

## ▶▶ Coordination administrative et program management

- ▶ **10** marchés publics initiés et / ou attribués ;
- ▶ Plusieurs vagues d'acquisition de matériel informatique sur base des centrales d'achat auxquelles la Province de Liège a adhéré, pour un montant total de **658.855,08 €** TVAC ;
- ▶ Gestion quotidienne de **44** agents, lesquels ont participé à près de **60** jours de formation et/ou participation à des séminaires en 2020.

# RAPPORT D'ACTIVITÉS LES INFRASTRUCTURES ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE





2020 a été une année de changements.

Le premier changement a consisté à rassembler, à l'exception du Département de la Régie, l'ensemble des départements techniques et administratifs sur un seul et même site.

C'est maintenant depuis un immeuble moderne situé sur le site du Val Benoit, parfaitement adapté aux différentes missions qui leur sont dédiées, que près de 200 collaborateurs vont pouvoir créer les projets nécessaires au fonctionnement des autres secteurs provinciaux et des pouvoirs locaux.

Cette fusion permet de mettre en place une plus grande synergie entre les services techniques et administratifs mais aussi de créer une ambiance et un confort de travail correspondant aux normes les plus modernes en la matière.

Le deuxième changement se retrouve dans ce rapport d'activités, revu et dynamisé. Il se veut plus agréable à lire et avec la volonté de mettre en évidence les projets, petits ou grands, qui ont été initiés tout au long de cette année.

Ce document permet ainsi de mettre en évidence le savoir-faire de tous les collaborateurs, que ce soit pour entretenir, maintenir ou développer les infrastructures immobilières, la gestion et les installations d'équipements et de mobiliers qui composent un patrimoine provincial dont les typologies sont multiples : châteaux, sites scolaires, sportifs, culturels, ... et bien d'autres encore.

La Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable est également active, depuis de nombreuses années, dans l'aide, le soutien ou l'accompagnement des pouvoirs locaux. Une expertise reconnue de tous s'est développée en matière de voirie communale, de cours d'eau, de conseils et d'études techniques et, plus récemment, en matière de cartographie ou de développement durable.

Adresse : Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable  
Rue Ernest Solvay, 11  
4000 Liège

Téléphone : 04/279 30 50





## 1. STRUCTURE

Le Secteur des Infrastructures et du Développement durable a la particularité d'exercer ses missions de manière "transversale". Il réalise en effet toutes ses prestations au profit des autres secteurs opérationnels et services de la Province de Liège, mais également, et de manière indirecte, pour les pouvoirs locaux qui composent son territoire et pour ses citoyens.

L'organigramme de la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable était structuré de la manière suivante :



Par ailleurs, la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable gère certains budgets pour l'ensemble des établissements provinciaux. Ainsi, elle a réalisé des acquisitions au budget extraordinaire pour un montant de **1.006.940,21 €**, dont **674.491,16 €** pour l'acquisition de mobilier.

Durant l'année 2020, des projets de travaux pour l'ensemble des établissements provinciaux ont été étudiés pour un montant total de **17.211.333,31 €** au budget extraordinaire et **917.798,58 €** au budget ordinaire.

Les projets étudiés au bénéfice des Pouvoirs locaux sont, quant à eux, estimés à un montant de **28.086.258,58 €**, ce qui porte le montant total des projets réalisés par le Secteur des Infrastructures à **45.297.591,89 €**.

## 2. ACTIONS ET PROJETS

Le Secteur Infrastructures et Développement durable s'est attaché à mener et à poursuivre une réflexion durable et intelligente dans la conception des travaux en matière de bâtiments, de génie civil et de cours d'eau. Il a privilégié, tant au niveau des études entreprises que des actions réalisées, le développement territorial durable.

### 2.1. SUPRACOMMUNALITE ET SOUTIEN AUX COMMUNES



L'opération « **Province Communes partenaires pour l'hiver** » a été reconduite pour la 10e année consécutive.

Aujourd'hui, le projet compte 90 municipalités adhérentes dont 78 entités en province de Liège et 12 en province de Luxembourg.

**Le Réseau points-nœuds** a vu son développement s'accroître par la réalisation de parcours supplémentaires. Ce réseau compte aujourd'hui 243,8 km de et 1.342 panneaux. En ce qui concerne le réseau Vélotour, celui-ci compte 71 km et 347 panneaux de services.

**La centrale d'achats pour l'acquisition de bornes de rechargement pour véhicules électriques** a été mise en place dès 2015. Dans ce cadre, le subside initialement prévu de 2.500,00 € octroyé aux Communes pour la première borne de rechargement installée sur le domaine public a été porté à 75% plafonné à 15.000,00 € du coût total d'acquisition et des travaux d'installation.

A ce jour, 42 bornes ont été installées dont 8 sur différents sites provinciaux, 23 sur les territoires communaux et 11 sur des sites appartenant à des Pouvoirs locaux.

L'ensemble de ces bornes a permis la recharge de 52.951 kWh permettant de parcourir 264.755 km et ainsi d'épargner 10 tonnes de CO<sub>2</sub>.

Cette initiative participe de la mobilité électrique sur le territoire provincial et intervient en soutien aux Villes et Communes pour la concrétisation des objectifs européens en matière de mobilité durable.



Commune d'Esneux  
Panneaux du réseau Points-Nœuds

**Le développement de la pratique du covoiturage** a été concrétisé par le biais d'un partenariat qui a été proposé à chacune des 84 Communes de la province, afin de réaliser une opération unique en Wallonie.

La réflexion menée 2014 consiste à créer, sur l'ensemble du territoire provincial, de petites infrastructures, dites d'EcoVoiturage.

En 2020, trois nouvelles infrastructures ont été réalisées sur les entités de Braives, Jehay et Chaudfontaine.



*BRAIVES - Parking d'Ecovoiturage de Fallais*

Ces 3 nouvelles installations portent ainsi le réseau à **22 parkings**, pour un total de **1.144 places**.

**Le Groupement d'Informations Géographiques** propose aux collectivités publiques locales (Villes et Communes, zones de secours, intercommunales) des solutions cartographiques développées autour des besoins communaux et provinciaux relatifs à l'aménagement du territoire, à la gestion des voiries communales et des cimetières ainsi que des outils pour les services de secours. Le Groupement d'Informations Géographiques compte 58 Villes et Communes, dont 2 sont en phase de tests, 6 zones de secours et 3 intercommunales.

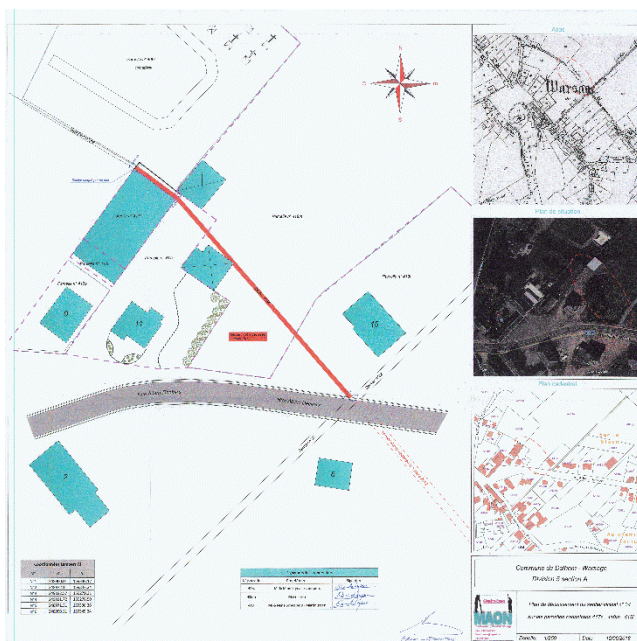
Le Collège provincial soutient le projet jusqu'en 2024 à hauteur de **1.544,72 €** par Commune et par année, soit la prise en charge du coût du 1<sup>er</sup> accès. De plus, la Province met à la disposition des projets du personnel technique (deux équivalents temps-plein) affecté exclusivement aux besoins de l'ASBL Groupement d'Informations Géographiques.

Ainsi, le coût d'accès aux outils développés par l'ASBL Groupement d'Informations Géographiques est de **244.862,31 €** dont **166.597,52 €** à charge des Villes et Communes et **78.265,79 €** pour la Province en 2020.

**Le Service de la Voirie** est régulièrement consulté par les Communes, malgré leur désormais « autonomie » en termes de traitement des dossiers relatifs à la voirie, en matière de modification, suppression ou création de voiries et avis divers décrits dans le règlement provincial, resté d'application. Mais aussi, à propos de l'interprétation des procédures fixées par le nouveau décret qui suscitent toujours beaucoup de questions quant à leur application, l'ensemble justifiant ainsi la structure actuelle du Service de la Voirie.

Durant la période, la Cellule de la Voirie communale a rendu :

- **605** avis d'alignements dans le cadre de permis d'urbanisme qui consistent à imposer le respect des limites du domaine public ainsi qu'à vérifier le respect des plans d'alignement, du règlement provincial sur la voirie vicinale, de la législation relative aux chemins de grande communication ;
- **16** avis sur la situation légale de la Voirie vicinale en bordure des permis d'urbanisation et sur les chemins communaux à créer à l'intérieur de ces lotissements ;
- **7** avis ont été rendus sur les modifications apportées à la voirie vicinale dans le cadre de l'instruction des dossiers soumis à la décision du Collège provincial ;
- **461** réponses apportées aux courriers émanant tant des pouvoirs locaux que des particuliers ou d'associations sur la voirie vicinale.



DALHEM : projet de suppression d'un ancien sentier vicinal



**La Cellule des Indicateurs-Experts**, autrefois un projet pilote subventionné est devenu une cellule pérenne qui travaille à la mutualisation de règlement général pour les communes.

Ce dernier a de nouveau été proposé à l'ensemble des entités de la province en ce début d'année. C'est ainsi que la cellule est désormais en charge de couvrir le territoire de 25 Communes.

Les Indicateurs-Experts continuent leurs missions au sein des Communes. Pour rappel, celles-ci consistent en la communication à l'Administration de la documentation patrimoniale (cadastre) de toute modification apportée aux différents biens via l'encodage des permis d'urbanisme dans l'application URBAIN et le contrôle des incohérences entre les données de la documentation patrimoniale et la situation réelle d'un bien.



**Le Service de l'Équipement** répond aux demandes de missions globales d'auteur de projets de travaux émanant des intercommunales, des Communes ou d'autres demandeurs publics. Cette tâche consiste en l'étude technique de différents projets et en la direction et la surveillance de l'exécution des travaux.

En 2020, le Service de l'Équipement a débuté les études de différents projets, pour un montant estimé de 1.855.215,77 € correspondant à une perception d'honoraires en tant qu'auteur de projets de 101.006,35 €.

La fin de l'année écoulée a vu la finalisation des études de différents projets pour un montant estimé des travaux de 923.000,25 € et dont les honoraires sont estimés à 51.941,98 €.



Huy – Chaussée des Forges

## 2.2. DEVELOPPEMENT TERRITORIAL DURABLE

**Le Plan Climat de la Province de Liège** a pour objectif d'identifier des actions pertinentes pour le territoire de la province de Liège en matière d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets. La Province de Liège en tant qu'entité supralocale encadre et fédère **62 Villes et Communes qui élaborent, avec elle, un Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC)**.



Le caractère de soutien aux Communes du projet est renforcé par la mise en place d'une méthodologie et d'un accompagnement permettant de le décliner à chacune des Villes et Communes du territoire. Ainsi, des plans d'actions pour 628.729 citoyens ont déjà été déposés sur le site internet de la Convention des Maires. Ces plans permettront d'atteindre **une économie de CO2 de 1.364.113 tonnes soit 2,17 tonnes par habitant !**

Au cours de l'année 2020, le soutien aux Communes s'est traduit par :

- Des réunions de Comité de pilotage organisées en ligne auxquelles une personne du service assiste pour modérer ou présenter l'exposé ;
- 68 réunions de travail techniques dans les Villes et Communes organisées à la demande de celles-ci afin d'établir des plannings de travail, de quantifier les gains de CO2 de certaines actions, d'encoder les plans sur le site de la Convention des Maires, de préparer les réunions de Comité de pilotage ainsi que des événements communaux en lien avec leur propre plan climat, etc.





**Le Prix de l'Environnement** de la Province de Liège a pour but de mettre en évidence un citoyen, un étudiant/une école, une association, une Commune et une entreprise qui, au quotidien, ont mis en place une action, une initiative bénéfique pour l'environnement, reproductible et transposable à tous.

Cette action participe à la rencontre d'objectifs fixés dans son plan Climat en matière d'atténuation au changement climatique, notamment en termes de sensibilisation à la protection de l'environnement et à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>. Afin de récompenser les lauréats, un prix de 1.500,00 € par catégorie a été prévu.

### **3. LES DOMAINES PROVINCIAUX**

---

#### **3.1. BATIMENTS ET SITES PROVINCIAUX**

Les dossiers étudiés pour l'exercice 2020 représentent, pour le budget extraordinaire, **16.132.380,03 €** et, pour le budget ordinaire, **917.798,58 €**.

Les travaux finalisés en 2020 représentent, quant à eux, un montant de **5.070.408,33 €** et ont engendré des dépenses de **22.578.196,10 €**.

C'est dans un souci de pérennisation du patrimoine que des travaux d'amélioration, d'entretien, de sécurité et d'économies d'énergie sur l'ensemble du patrimoine provincial sont réalisés de façon récurrente. Des interventions régulières et rapides évitent souvent des besoins de restauration et de conservation plus onéreux.

Par ailleurs, le travail des techniciens s'est métamorphosé au cours des dernières années, avec des évolutions dans le domaine de l'énergie, ce qui a changé fondamentalement la manière de concevoir les projets et les détails d'exécution.

**Les aspects énergétiques** revêtent une importance primordiale dans le cadre du développement territorial durable.

Des outils de travail ont ainsi été mis en place afin d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments :

- mises à jour périodiques du cadastre énergétique provincial selon deux méthodes :
  - o la méthode de cadastre énergétique mise au point par la division Energie de l'Université de Mons-Hainaut : cette méthode de calcul prend en compte la rigueur climatique et la consommation moyenne pour déterminer le coefficient énergétique E ;
  - o le cadastre énergétique simplifié : la consommation spécifique exprimée en kWh/m<sup>2</sup>/an consiste à diviser la consommation normalisée de chaque bâtiment par la surface de plancher chauffé (A<sub>ch</sub>), on obtient un ratio de consommation par unité de surface ;
- établissement d'un classement énergétique sous forme de label ;
- contrôle de l'image globale du bâtiment par thermographie ;
- la signature énergétique qui fait le lien entre la consommation d'un bâtiment et le climat ; elle permet de réaliser une visualisation graphique de l'évolution des consommations d'un bâtiment en fonction de la rigueur climatique ;
- amélioration des caractéristiques énergétiques et intégration des critères environnementaux en fonction de la nature des travaux et de leur contexte (isolation de façades et toitures, remplacement de châssis, amélioration des installations techniques, etc.) ;
- recours aux énergies renouvelables : les bâtiments provinciaux sont équipés au total de près de **400 m<sup>2</sup> de panneaux solaires thermiques** et d'environ **5.000m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques** pour une puissance de plus de **1.000 kW crête**.

### 3.2. DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES PROVINCIALES

Cette année 2020 a principalement été consacrée à la finalisation des travaux du **réseau de chaleur de l'Institut Provincial d'Enseignement Agronomique de La Reid, de l'Internat de l'Ecole Polytechnique de Verviers et de l'Internat de Seraing.**

Le chantier de l'IPEA de La Reid s'est clôturé en janvier et le réseau de chaleur a pu être mis en service et bénéficier de tous les réglages nécessaires à l'optimisation du système. Désormais, la biomasse alimente la majeure partie des besoins en énergie du site et les énergies fossiles ne font plus office que de soutien pour absorber les pics de demande.

Le chantier de l'Internat de l'EP Verviers, qui avait débuté en mai 2019 s'est clôturé au début de l'année 2020. Les travaux concernent le remplacement d'une grande partie des châssis ainsi que l'habillage complet du bâtiment par un complexe « isolant et bardage » en panneau fibre-ciment. Le bâtiment, situé sur une crête et visible depuis de nombreux endroits de la Ville de Verviers bénéficie d'une toute nouvelle identité.

Enfin, le chantier de l'Internat de Seraing a débuté en octobre 2019 et s'est prolongé jusqu'à l'automne 2020. Ce sont ainsi 1.300 m<sup>2</sup> de toitures qui auront été isolées, 2.200 m<sup>2</sup> de châssis qui auront été remplacés et 3.000 m<sup>2</sup> de façades qui auront été habillées d'un complexe « isolant et bardage » en zinc à joints debout. Le bâtiment, particulièrement sujet aux vents, souffrait de nombreux courants d'air générant de l'inconfort et une consommation élevée de chauffage, lesquels ont été entièrement réglés par les travaux d'enveloppe et les actions sur les systèmes techniques.



*Internat de Seraing  
Vue de la façade après rénovation*

L'édification du **hall de sports pour l'Institut spécialisé de Micheroux** a été terminée fin de l'année 2020 et l'école peut prendre progressivement possession des lieux.



*Hall de sports IPES Micheroux - vue extérieure*



*Hall de sports IPES Micheroux - intérieur*

Ce hall sportif est spécialement équipé pour les élèves handicapés qui pourront bénéficier sur le site même de l'institut d'un outil performant et indispensable à leur développement. Le bâtiment est connecté directement avec le bâtiment scolaire, ce qui constitue un avantage indéniable pour les élèves.

**La phase 3 du Campus de Jemeppe** est pratiquement terminée, la démolition du bâtiment voisin a permis la réalisation de la dernière façade et les abords, constitués de pavés en béton et pierres bleues garantissant l'accessibilité au bâtiment, ont été aménagés. L'école est maintenant occupée partiellement, les derniers travaux d'aménagement intérieur et de sécurité seront réalisés en 2021 pour permettre une occupation totale.

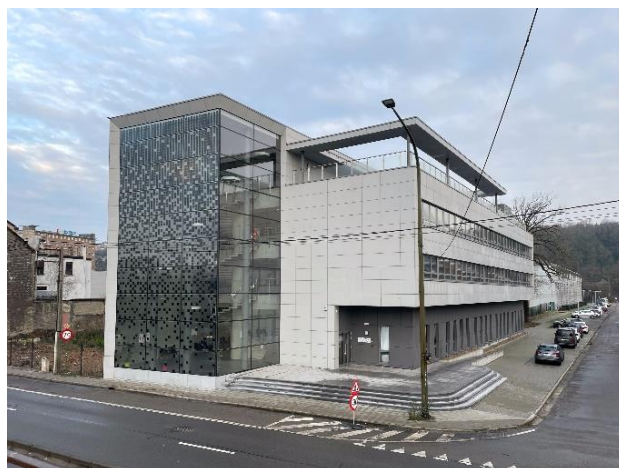


Figure 1 Campus Jemeppe - Phase 3 vue extérieure

Les travaux de construction d'un nouveau bâtiment scolaire pour **l'École Polytechnique de Huy**, sise rue Saint-Pierre, ont débuté fin d'année 2018.

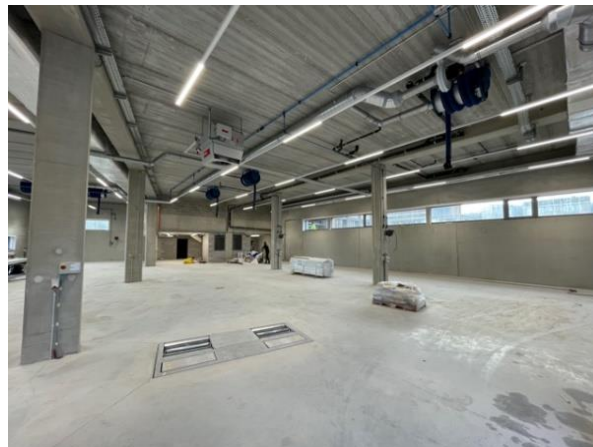
Les travaux réalisés au cours de l'année 2020 ont porté sur les parachèvements, l'électricité, la ventilation et le chauffage. L'année 2021 sera consacrée à la fin de ces travaux et à l'équipement des locaux.

Le bâtiment et son escalier suspendu et habillé d'une façade vitrée forment un ensemble architectural complet en cohésion avec les bâtiments rénovés dans le cadre du projet RenoWatt.

L'occupation, initialement prévue en 2020 est reportée à la rentrée scolaire de 2021, ces travaux ayant pris du retard suite à l'arrêt du chantier et à la réorganisation des co-traitants découlant de la crise sanitaire.



EP de Huy - Vue extérieure



EP de Huy - Atelier de mécanique

Durant une décennie, la Direction Générale des Infrastructures et du Développement durable a créé un nouvel institut de formation à Seraing pour les services de secours. Trois bâtiments y ont été construits pour y dispenser les formations pratiques et les exercices de simulation d'intervention dans des locaux spécialement aménagés.

Il convient à présent de poursuivre le développement du **site d'Amay pour des exercices pratiques** en grandeur nature.



L'Institut Provincial de Formation des Agents des Services de Sécurité et d'Urgence (IPFASSU) y développe depuis plusieurs années un centre d'entraînement des services de secours (pompiers, policiers, ambulanciers) pourvu de diverses fonctions implantées à proximité d'une dalle d'exercice appelée "dalle feu", tels que des classes, des vestiaires, des sanitaires et des aires de gestion et reconditionnement de matériel.

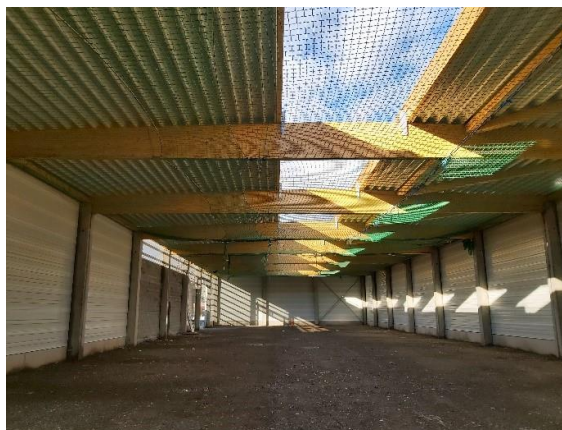
Actuellement, il s'agit de locaux provisoires constitués de conteneurs et de modules préfabriqués devenus insuffisants.

Afin d'offrir un cadre de travail mieux adapté et plus sécurisé, tant pour le personnel, les formateurs et les stagiaires, mais aussi pour répondre à une forte augmentation des formations dédiées aux pompiers (formations initiales (brevets), formations continues, formations des cadets, etc.) et des besoins de l'école de Police (gestion négociée de l'espace public, techniques d'intervention et procédés tactiques, etc.), la Province de Liège a débuté la construction d'un nouveau centre de formation comportant un bâtiment principal, un garage pour véhicules d'intervention et un hall d'entraînement pour exercices de simulation.

La superficie bâtie au sol représente un total de 2.725 m<sup>2</sup> pour un budget de 4.368.425,38 € TVAC.



*Phase 5 à Amay – Vue extérieure*



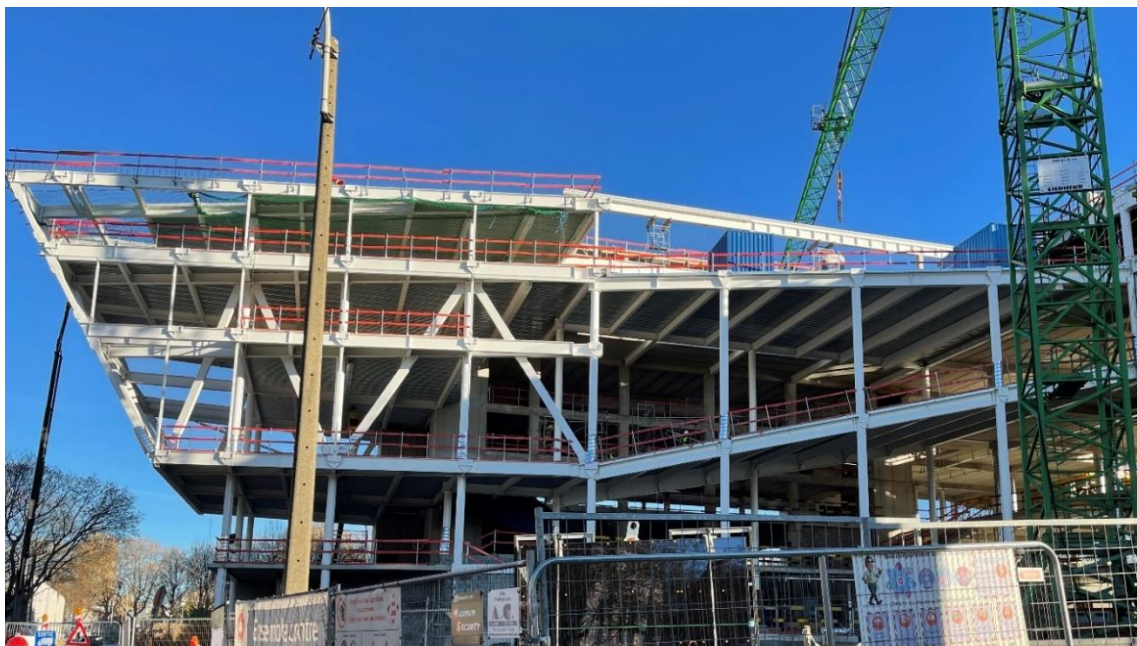
*Phase 5 à Amay – Intérieure du hall de stockage*

L'un des projets majeurs de cette législature est la construction d'un nouveau **Pôle des Savoirs et d'une Pépinière d'Entreprises sur le site de Bavière**.

La construction du bâtiment a débuté en avril 2019. L'année 2020 a été marquée par la sortie hors de terre du bâtiment avec la réalisation de la structure béton, des charpentes en acier, l'amorce des façades et des techniques. On notera également la pose des escalators et des nombreux escaliers.

Le délai d'exécution s'étend sur 900 jours de calendrier et, compte tenu des phases d'équipement et de déménagement, l'ouverture du nouveau pôle au public devrait intervenir à l'automne 2022.

Les dépenses y relatives ont pu faire l'objet d'une demande de subsides auprès du FEDER, un montant de près de **23 millions d'euros** ayant été alloué au projet.



*Montage de la charpente métallique du couvrant Nord +4*

**Le Château de Jehay**, patrimoine exceptionnel de Wallonie, poursuit une profonde restauration initiée en novembre 2017 avec le soutien financier de l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine).

Durant l'année 2020, les travaux se sont consacrés essentiellement à la réparation des pierres altérées des façades, à l'assainissement des charpentes et au remplacement des couvertures de toitures mais aussi aux interventions liées à la stabilité de l'édifice.



*Château de Jehay -Vue intérieure de la charpente du 16e siècle restaurée*



A Botrange, la **Maison du Parc Naturel** dispose à présent d'un nouveau chauffage à base de biomasse. Par ailleurs, un projet de réorganisation des bureaux et d'agrandissement de la cafétéria a été étudié et attribué, pour s'adapter aux missions actuelles de la Maison du Parc et pour accroître l'attractivité du site. Le dossier est en attente de l'octroi de subsides du Commissariat Général du Tourisme.

On compte également un projet d'amélioration des conditions d'hébergement dans une aile du château **du Domaine provincial de Wégimont**, dans la continuité de la rénovation, initiée depuis plusieurs années et ce, sans réduire de façon trop importante l'accueil des élèves et autres visiteurs.

Dans le cadre de l'extension de l'activité provinciale du Carrefour Santé Social (CaSS) sur le site du Quartier Saint-Laurent, les travaux d'aménagement du deuxième étage du bâtiment Monulphe, qui accueillera l'Openado, de modernisation des sanitaires de l'aile Vivier et d'implantation de la Fondation Prince Laurent et de son dispensaire ont débuté en 2020 et seront finalisés pour le printemps 2021.

Ce chantier comprend également la création d'une cage d'ascenseur pour assurer l'accessibilité du bâtiment à tous.

Afin de poursuivre le déploiement des activités provinciales sur le site, l'aménagement du 1er étage de l'aile de l'Abbé et du 2e étage de l'aile Vivier a été étudié et attribué en 2020 pour un montant de 345.582 €. Ces travaux seront réalisés en 2021.



*Entrée du CASS (Aile Vivier)*

### 3.3. L'AMELIORATION DES INSTALLATIONS TECHNIQUES

Le chauffage des bâtiments est entretenu régulièrement et sa régulation est assurée par contrat auprès de firmes spécialisées. Des actions concrètes consistent dans le remplacement de chaudières par des modèles performants et à condensation, par exemple sur les sites de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire de Verviers, de la Ferme de la Bouverie, du Charlemagne, de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire d'Ougrée et de l'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire Spécialisé de Micheroux.

### 3.4. PRESTATIONS GLOBALES DE MAINTENANCE ET D'EQUIPEMENT POUR L'ENSEMBLE DU PATRIMOINE PROVINCIAL

Le Département des Bâtiments provinciaux gère actuellement 400 contrats d'entretien et de maintenance pour l'ensemble du patrimoine provincial et ce, pour un montant total de **1.290.603,46 €**. Ceux-ci couvrent :

- la maintenance des installations de téléphonie, de détection anti-intrusion, de contrôle d'accès, des stations de pompage, des stations d'épuration, de détection incendie ainsi que les interventions urgentes sur celles-ci ;
- la gestion des contrats d'entretien des cabines haute tension, de détection de fuites de gaz, de régulation, de ventilation et de chauffage ;

- l'entretien des appareils de levage dans l'ensemble des services provinciaux et interventions urgentes.

-

Outre ces contrats, le Département réalise un ensemble de tâches liées au patrimoine et à son usage, notamment :

- la réalisation du cadastre énergétique et du cadastre de l'eau des établissements provinciaux ;
- la comptabilité analytique énergétique des bâtiments provinciaux et l'audit énergétique de différents bâtiments ;
- la réalisation de l'inventaire des biens meubles amortissables des établissements provinciaux ;
- la fourniture de mobilier pour l'ensemble des établissements provinciaux ;
- les centrales de marchés pour la fourniture de gasoil, l'achat d'électricité et de gaz dans les établissements provinciaux et pour les pouvoirs locaux ;
- les réparations et fournitures diverses de matériel de cuisine et d'entretien.

### 3.5. CADASTRE ENERGETIQUE

Le suivi des consommations énergétiques des bâtiments provinciaux permet une mise à jour du cadastre énergétique provincial.

Comme les sites les plus énergivores apparaissent dans les premières places du classement, l'identification des bâtiments offrant le plus grand potentiel d'économie d'énergie est aisée.

Cet outil est notamment utilisé pour établir les priorités d'intervention et les propositions d'inscriptions budgétaires. La dernière mise à jour intègre les consommations de 2017, 2018 et 2019. Au moment de l'élaboration de ce document, toutes les données de facturation ne sont pas encore disponibles pour l'année 2020.

### 3.6. L'ENTRETIEN DES COURS D'EAU PROVINCIAUX

**Le Service des Cours d'eau**, pour l'ensemble de ses actions, veille tout particulièrement à prendre en compte l'environnement, la biodiversité et la protection de la nature, ce qui répond aux critères imposés par l'Europe. En outre, le Service des Cours d'eau a mis en place une nouvelle aide aux Villes et Communes qui prévoient de réaliser des travaux d'entretien sur leurs cours d'eau de troisième catégorie et souhaitent bénéficier d'un soutien technique pour la préparation de leur marché de travaux.

Les marchés de travaux imputés sur les budgets ordinaires représentent **502.530,43 €**, dont **61.032,40 €** pour l'éradication de la Berce du Caucase et de la balsamine de l'Himalaya.

Les marchés de travaux imputés sur les budgets extraordinaires pour la réparation et l'aménagement des cours d'eau représentent **362.817,29 €**.

Ce qui porte le montant total engagé pour les travaux sur les cours d'eau en 2020 à **865.347,72 €**.



*Commune d'Engis, cours d'eau Fond d'Oxhe, n° 0-58  
Amélioration du cours d'eau et levée d'obstacle à la circulation du poisson*

Dans cette perspective, un marché de services a été organisé en 2018, en collaboration avec la Province du Luxembourg, pour des études destinées à déterminer comment la télédétection, et en particulier, l'usage des drones, peut être utilisée pour aider le gestionnaire dans ses missions, notamment par la détection des problèmes sur les cours d'eau et l'identification des travaux à réaliser.

Ces études s'étaleront sur une durée de 4 ans et devraient se traduire par la création d'une méthodologie et d'outils informatiques de traitement des données dont la Province pourra disposer.

L'étude devrait également permettre d'identifier et solutionner les problèmes annexes découlant de l'utilisation du drone à des fins de gestion du cours d'eau (difficultés d'accès dues au couvert végétal et aux canalisations, aspects juridiques, impacts sur la faune et la flore, etc.).

### 3.7. ETUDES EN VUE DU LEVE DES COURS D'EAU COUVERTS

Afin de pouvoir régler au mieux les problèmes rencontrés sur les ruisseaux couverts, il est nécessaire d'en connaître le tracé le plus précisément possible. Or, vu les caractéristiques très variables des ouvrages de couverture des cours d'eau, un large panel de méthodes doit être envisagé. En 2020, le Service des Cours d'eau a attribué un marché public en vue de la réalisation d'une étude ayant pour objectifs principaux :

- de déterminer la méthode de levé la plus adéquate en fonction des caractéristiques principales du ruisseau couvert, comme par exemple ses dimensions, sa longueur, son accessibilité, etc. ;
- de valider les méthodes de levés identifiées en les confrontant aux conditions de terrain réelles (essais in situ) ;
- d'élaborer les clauses techniques de cahiers des charges relatives à ces méthodes.



*Essais de levés de canalisations via des caméras sur robots motorisés*



### 3.8. ETUDES HYDRAULIQUES DU RUISSEAU "LE BOLLAND"

En juin 2018, le ruisseau "le Bolland" a provoqué des inondations dans la Commune de Dalhem. Les habitations situées le long de ce ruisseau subissent régulièrement des inondations plus ou moins importantes. Le risque d'inondation ne peut être réduit suffisamment par la seule mission d'entretien et de dégagement du lit mineur qui incombe à la Province de Liège.

Face à cette situation, et du fait que plusieurs études précédentes ont montré des résultats fort mitigés vis-à-vis de l'effet de l'implantation potentielle de bassins de rétention, la Province de Liège a souhaité pousser plus loin les réflexions techniques. Cela a été mis en place en 2020 au travers d'une étude sur des solutions alternatives, focalisée sur des aménagements localisés, qui ont un coût moindre et pourraient soulager le problème des inondations aux endroits les plus critiques. A cette fin, la Province a fait appel à un bureau d'études spécialisé dans ce type d'analyses.

La modélisation hydraulique est en cours et les premiers résultats ont permis de simuler avec une bonne représentativité la crue importante de juin 2018.

Sur base de ce modèle, il va être possible d'étudier différents scénarios d'aménagement, notamment avec une analyse coûts-bénéfices. Cette phase devrait être terminée début 2021.



*DALHEM - Inondations par le ruisseau le Bolland*

### 3.9. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

**Le Plan Climat** vise à réduire les émissions de l'Administration provinciale, avec, entre autres, l'élaboration d'un cadastre énergétique des infrastructures et la sensibilisation des agents à la problématique climatique via différentes actions.

Parmi celle-ci, on trouve, notamment, la plateforme de covoiturage UGo au bénéfice de l'ensemble du personnel et des étudiants de la Haute Ecole de la Province.

La Province de Liège s'investit pour la protection de l'environnement et la préservation de la biodiversité. **Elle informe tout un chacun sur les espèces indigènes** animales ou végétales.

Dans ce cadre, des fiches de présentation sont réalisées, un mois sur deux, en alternance avec une espèce invasive. Les espèces sont choisies en fonction des observations fascinantes qui peuvent être réalisées, y compris par les plus jeunes. Les spécificités mises

en évidence ciblent, outre l'espèce présentée, les relations qu'elle entretient avec son milieu et les autres espèces avoisinantes.



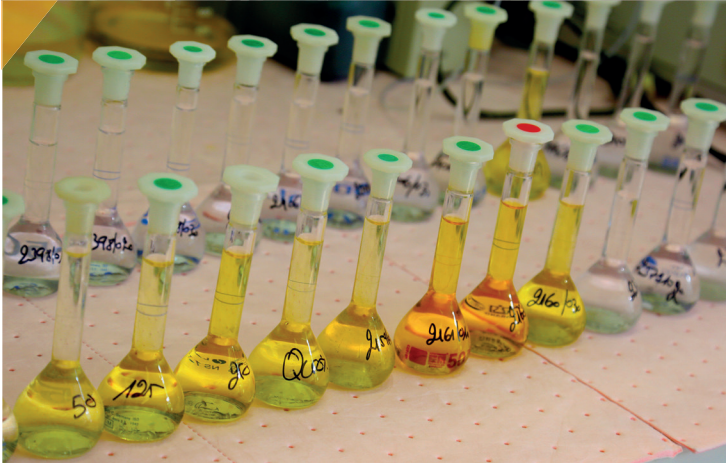
*Exemples d'espèces indigènes traitées :  
l'écrevisse à pieds rouges, l'aubépine, les chauves-souris*

En ce qui concerne **la gestion des déchets provinciaux**, le poids de ceux émis au sein des établissements provinciaux, collecté auprès des sociétés adjudicatrices, a continué à être intégré dans une base de données afin de constituer un observatoire des déchets provinciaux, d'établir des statistiques et de mettre en évidence des écarts par rapport à la normale.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## L'AGRICULTURE & LA RURALITÉ





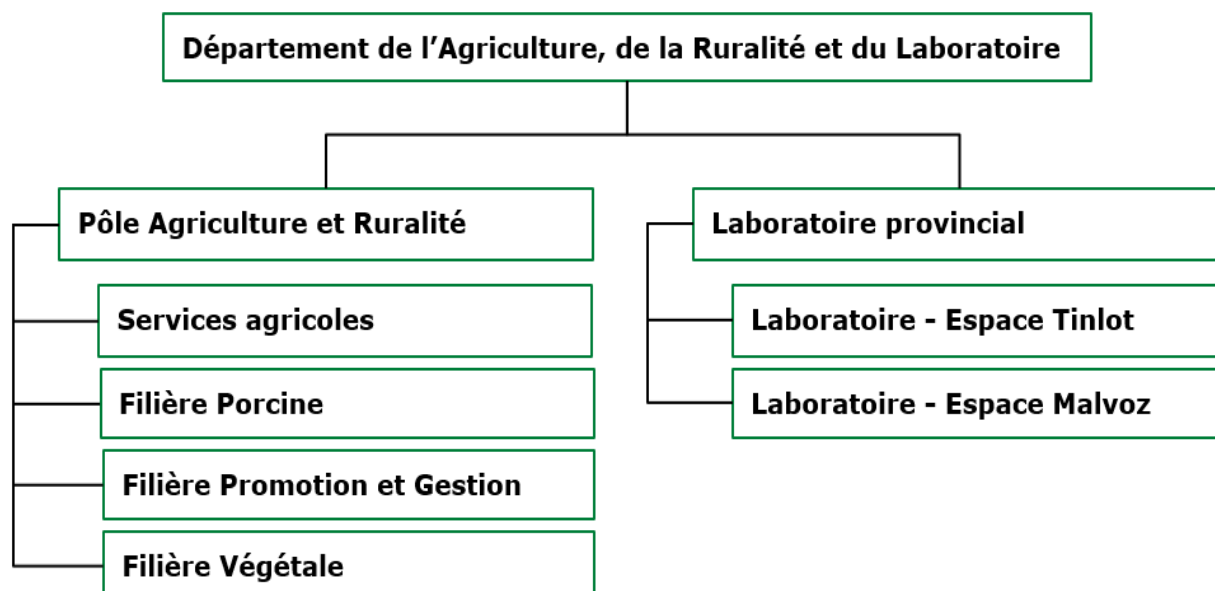
## 1. INTRODUCTION

**Le Département de l'Agriculture, de la Ruralité et du Laboratoire** agit au bénéfice du secteur agricole, des producteurs locaux, des circuits courts, des Villes et Communes et des citoyens. Il vient aussi en soutien au secteur agro-alimentaire dans son ensemble, depuis la production agricole primaire et la transformation jusqu'à la distribution et la commercialisation de produits finis.

Il comprend le **Pôle Agriculture et Ruralité** – avec les Services agricoles, la Filière porcine, la Filière Promotion et Gestion et la Filière Végétale – et le **Laboratoire provincial**, entité unique active sur 2 sites, l'Espace Tinlot et l'Espace Malvoz.

Il agit via ses **services spécialisés** et deux **ASBL provinciales**, **CPL-Promogest** (Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture) et **CPL-Végémar** (Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères), auxquelles est confiée la réalisation de missions spécifiques.

À la date du 15 décembre 2020, le Département comprenait **128 agents dont 19 à charge des ASBL provinciales** précitées.



## 2. FAITS MARQUANTS

En 2020, les mesures mises en place pour limiter la propagation du **Covid-19** ont modifié une partie des activités. Néanmoins, le Département a pu continuer la plupart de ses missions.

Les actions d'aide et de soutien au secteur agricole ont été poursuivies et près de 40 ateliers de formation, dans des thématiques liées au maraîchage et à l'encadrement de jardins collectifs, ont été organisées dans le cadre du projet Interreg V A Grande Région - **NOE-NOAH**.

Le projet de création d'un nouvel **abattoir de proximité** pour volailles a été réorienté au regard de l'actualisation du besoin et des oppositions rencontrées au cours de la procédure.

L'encadrement du **secteur porcin** a été réalisé via le Centre d'Insémination Artificielle Porcine.

La visibilité des **savoir-faire locaux**, a été assurée, notamment, par l'organisation de la 5<sup>e</sup> édition du Concours du **beurre de ferme au lait cru** de la Province de Liège et des secondes éditions du Concours des **bières liégeoises** et du concours des **vins liégeois**.

Le Prix de la production alimentaire coopérative de la Province de Liège a connu sa première organisation et a permis de mettre en évidence **huit actions** du domaine de la **production alimentaire locale**, basées sur un fonctionnement **coopératif** et participant à la **transition écologique et alimentaire**.

Le **Laboratoire** a poursuivi ses activités d'**analyse** et de **conseil** en matière d'agriculture, d'accompagnement des producteurs locaux, de qualité des milieux intérieurs et d'eau.

Malgré la crise sanitaire, les analyses essentielles et/ou règlementaires ont toujours été assurées.

Le Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture ASBL (CPL-Promogest) a continué et développé les actions de soutien pour la **commercialisation des produits locaux** et d'encadrement des agriculteurs en matière de **gestion et comptabilité agricole**.

Le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar) a poursuivi et développé ses activités d'**encadrement** et d'**accompagnement** des agriculteurs et mis en œuvre de nouveaux **essais cultureaux**.

Le Département a également participé à l'effort de **lutte contre le coronavirus**, au renforcement des **capacités de dépistage** à l'échelle du territoire provincial et s'est investi pour garantir l'approvisionnement de l'Institution provinciale en **gel hydroalcoolique**.

### 3. L'AGRICULTURE

---

#### 3.1. AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Les Services agricoles apportent un soutien particulier à cette branche de l'agriculture qui continue, chaque jour, son développement en tant qu'acteur de la transition écologique et alimentaire.

En 2020, en matière d'élevage, des vétérinaires du Pôle Agriculture et Ruralité, Filière Porcine, ont fourni un accompagnement à 7 exploitations. La Filière Végétale a poursuivi ses actions de soutien et d'encadrement des producteurs bio et en reconversion à l'agriculture biologique.

#### 3.2. PROJET INTERREG – GRANDE RÉGION « NOE – NOAH »

La Province de Liège, via ses Services agricoles, s'est inscrite dans le cadre partenarial, qui associe **16 partenaires** et **11 opérateurs méthodologiques**, du projet Interreg V A Grande Région – **NOE-NOAH** – réseau partagé de reconnections écologiques innovantes et citoyennes en Grande Région.

Les actions du projet sont réparties en 6 arches. Celles menées par la Province de Liège font partie de l'arche 2 « Nouvelles approches éducatives pour un espace commun » dont le partenaire responsable est NATAGORA.

En 2020, elles ont consisté en la tenue de formations sur le terrain et l'organisation d'ateliers, en présentiel et/ou en vidéoconférence.

### 3.3. SERVICE D'AVERTISSEMENTS

Ce service gratuit d'aide à la décision a pour objectif de réduire l'usage des moyens de lutte à ce qui est strictement nécessaire.

Il associe plusieurs sources d'information pour déterminer les risques encourus par les cultures et informer les agriculteurs qui, après inspection des parcelles, décideront d'intervenir ou non.

### 3.4. GROUPEMENTS D'ENCADREMENT D'AGRICULTEURS

Il s'agit d'associations d'exploitants agricoles souhaitant bénéficier d'une aide technique personnalisée pour l'amélioration de leurs performances de production et/ou d'élevage.

Durant la période écoulée, les Services agricoles ont soutenu financièrement **28 groupements d'encadrement d'agriculteurs** et fourni un encadrement technique à 9 d'entre eux.

### 3.5. FERMES PÉDAGOGIQUES

Il s'agit d'exploitations agricoles qui ouvrent leurs portes aux enfants pour leur faire découvrir l'agriculture d'aujourd'hui et le milieu rural, via diverses activités éducatives.

En 2020, **10 fermes pédagogiques** ont introduit une demande de subvention en bonne et due forme et ont reçu une aide financière.

### 3.6. ABATTOIR DE PROXIMITÉ POUR VOLAILLES

Le projet de création d'un nouvel **abattoir de proximité** pour volailles a été réévalué au regard de l'attitude de la Commune de Grâce-Hollogne et des riverains, des recours en annulation pendants au Conseil d'État et de l'actualisation des besoins du secteur.

Sur base de ces éléments, la Province a renoncé à ce projet et a décidé d'étudier la possibilité d'un **partenariat public-privé** pour concrétiser son soutien aux producteurs locaux et à la diversification.

Une réflexion est menée, conjointement par la Province de Liège et la Commune d'Aubel, pour le redéploiement de l'abattoir bovin, situé à Aubel, et l'intégration des filières ovines et avicoles.

### 3.7. CENTRE D'INSÉMINATION ARTIFICIELLE PORCINE

En 2020, plus de **8.000 doses** de semence porcine ont été vendues et une quarantaine de visites échographiques, correspondant à environ 1 200 truies, a été effectuée.

Le cheptel du Centre d'Insémination Artificielle Porcine (CIAP) a été constitué, en 2020, d'une moyenne de plus de **70 verrats**, certains dont il est propriétaire, d'autres hébergés pour le compte d'autrui.

En 2020, la Province de Liège a poursuivi la collaboration avec la Province du Brabant wallon et



Porc « Belgian Piétrain »



Elevéo ASBL du groupe Association wallonne de l'élevage (Awé groupe), en vue d'assurer la sauvegarde de la race porcine Piétrain.

Dénommée « **Belgian Pietrain** », cette collaboration a pour objectifs de regrouper les élevages wallons de porcs Piétrains autour d'un schéma compétitif face aux Piétrains étrangers, de sauvegarder à long terme le patrimoine Piétrain, de réaffirmer son origine et d'assurer une promotion nationale et internationale de cette race.

Les verrats sont sélectionnés par la « commission Piétrain » puis placés dans la Station de Quarantaine Porcine du Brabant Wallon.

Quelques semaines plus tard, ils sont acheminés vers le CIAP où leur semence est récoltée. Une partie en est conservée sous forme congelée afin de constituer une cryobanque du patrimoine du porc Piétrain wallon.

### 3.8. LA SUPRACOMMUNALITÉ

Les Services agricoles ont poursuivi leur action de soutien pour la **récolte des pneus usagés**, utilisés par les agriculteurs pour la couverture de leurs silos.

Un passif important ayant déjà été résorbé, il n'y a pas eu de nouvelle demande de soutien en 2020.

Les actions d'**encadrement de jardins collectifs** ont été poursuivies au bénéfice des Communes et des associations en charge de leur gestion.

En 2020, **plus de 150 personnes actives** dans des projets de jardins collectifs ont participé à des ateliers visant le transfert de connaissances et l'échange de pratiques, pour favoriser le développement d'une expertise au sein de chaque projet.

### 3.9. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

Dans un objectif de promotion des producteurs et savoir-faire locaux ainsi que des circuits courts, les Services agricoles ont organisé l'édition 2020 du **Concours provincial liégeois du beurre de ferme au lait cru**.

Le concours, dédié cette année aux beurres salés, a regroupé 10 participants et a permis de sélectionner les 4 candidats appelés à représenter la Province de Liège lors de la finale interprovinciale.

En 2020, en raison de la crise Covid, la Foire agricole de Libramont et la Foire agricole de Battice n'ont pas eu lieu.

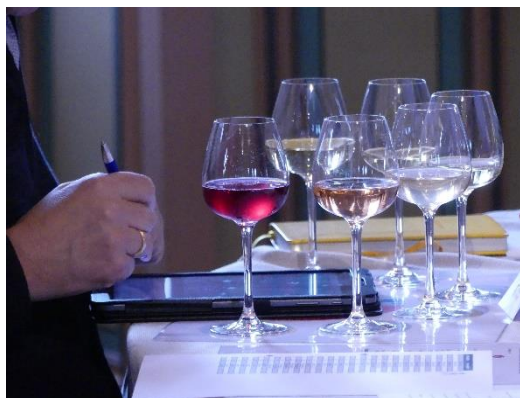
La finale interprovinciale du concours du beurre de ferme au lait cru et les finales des concours des bières et des vins de la Province de Liège ont, dès lors, été organisées au château de Harzé.

La 5<sup>e</sup> édition du **Concours du beurre de ferme au lait cru de la Province de Liège** a accueilli 8 producteurs de beurre finalistes, issus des présélections organisées par les Provinces de Liège et de Luxembourg.

Les Provinces de Hainaut et de Namur ont été contraintes d'annuler leurs présélections à cause de la crise sanitaire et n'ont pu participer à la finale.

En collaboration avec le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation, les Services agricoles ont organisé les finales de la 2<sup>e</sup> édition du :

- **Concours des bières liégeoises de la Province de Liège** qui a départagé 52 bières réparties en 8 catégories et issues de 16 brasseries ;
- **Concours des vins liégeois de la Province de Liège** qui a départagé 45 vins, répartis en 5 catégories et issus de 18 domaines.



Les Services agricoles ont également organisé la 1<sup>ère</sup> édition du **Prix de la production alimentaire coopérative de la Province de Liège**.

L'objectif du Prix est de mettre en évidence des activités et actions dans le domaine de la **production alimentaire locale**, réalisées sur la base d'un fonctionnement **coopératif**, qui associent ancrage territorial en province de Liège et participation à la **transition écologique et alimentaire**.

Un jury a analysé les **41 dossiers de candidature** déposés sur base de plusieurs critères tels que l'ancrage territorial, l'action en matière de de transition écologique et alimentaire, le caractère inspirant et transposable, etc.

**Huit lauréats** ont été déterminés et se sont vu attribuer, chacun, **un prix de 5 000,00 €**.

### 3.10. RENOUELEMENT DE LA COMMUNICATION DES SERVICES

En 2020, une réorganisation complète des pages internet provinciales « Agriculture et développement rural » et « Laboratoire », désormais regroupées sous la dénomination « Agriculture, Ruralité et Laboratoire », a été réalisée.

La navigation a été rendue plus simple, plus intuitive et les services proposés sont présentés par public cible : particuliers, agriculteurs, entreprises et artisans, services publics et maraîchers.

En parallèle, afin d'augmenter la visibilité des Services agricoles lors des événements extérieurs, deux drapeaux publicitaires ont été réalisés.

## 4. LA RURALITÉ

### 4.1. APICULTURE

Les Services ont poursuivi leurs actions en faveur de l'apiculture, des apiculteurs, des abeilles et des insectes pollinisateurs.

Les Services agricoles et le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation collaborent pour **la gestion de ruchers didactiques** et la bonne utilisation de la **Miellerie Mobile**.

Un agent provincial germanophone, vétérinaire, a participé au suivi sanitaire d'environ **300 ruches**, dans le cadre de l'accompagnement des apiculteurs de la Communauté germanophone.

Les Services agricoles ont également œuvré pour le respect des engagements « **Province MAYA** » et ont coordonné le dossier annuel de rapportage à transmettre à l'Administration wallonne au terme de cette **8<sup>e</sup> année d'engagement** de la Province de Liège dans le projet MAYA.

#### 4.2. CONSERVERIE SOLIDAIRE

Dans le cadre d'un projet soutenu par le niveau de pouvoir fédéral, le Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité (CPFAR) du Département Formation et les Services agricoles ont développé un atelier itinérant de sensibilisation et de formation aux techniques de conservation des fruits et légumes : la Conserverie Solidaire qui fonctionne depuis 2015.

En 2020, le CPFAR du Département Formation a poursuivi l'organisation d'ateliers de formation.

#### 4.3. ACTIONS DE COMMUNICATION ET DE PROMOTION

En 2020, du fait de la crise sanitaire, les habituelles opérations « Agricharme », organisées à l'attention des élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années de l'enseignement fondamental, n'ont pas eu lieu.

- Dans le cadre d'une convention liant la télévision liégeoise RTC Télé Liège et la Province de Liège, **10 capsules télévisées**, mettant notamment en évidence des thématiques spécifiques de la ruralité, ont été réalisées et diffusées.

### 5. LE LABORATOIRE PROVINCIAL

Durant l'année écoulée, le Laboratoire provincial a maintenu ses activités, organisées autour de 5 axes principaux, dans le respect des impositions liées aux agréments et certifications dont il dispose.

Le développement et le fonctionnement des activités transversales, liées à la communication, la promotion, la qualité, la métrologie et la coordination a été poursuivi.

Le volume d'activité a toutefois été impacté par la crise sanitaire et par l'organisation du travail dans le respect des règles imposées. Néanmoins, la réalisation des analyses essentielles et/ou réglementaires a toujours été assurée.

#### 5.1. AXE 1 : ANALYSE DES SOLS ET CONSEIL EN MATIÈRE AGRICOLE ET DOMESTIQUE

Un large public bénéficie des analyses, des conseils et des propositions de suivi propres à chaque situation.

En 2020, le Laboratoire provincial a notamment réalisé l'analyse de :

- **8.399** échantillons de sol dans le but de proposer des conseils de fumure ;
- **5.939** échantillons de sol pour l'établissement de profils nitrates ;
- **2.047** échantillons de sol et **450** de légumes pour la recherche de métaux lourds ;



Quad et système de prélèvement en action

- **150 échantillons** d'engrais de ferme pour optimiser les intrants.

Cette année la Province de Liège a procédé à l'acquisition de **4 quads utilitaires** et de **6 systèmes de prélèvements** d'échantillons de terre.

Ce nouveau matériel permet de réaliser des prises d'échantillons plus qualitatives, directement géo-localisées grâce à un GPS intégré, plus rapides et nettement moins lourdes physiquement pour le personnel de prélèvement.

## 5.2. AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT DES PETITS PRODUCTEURS ET CIRCUITS COURTS

Cet axe concerne l'aide aux producteurs locaux, aux responsables des cuisines de collectivité publiques ou privées, etc. leur permettant d'accéder à un encadrement global, depuis la réalisation et l'interprétation d'analyses jusqu'à la formulation de conseils et recommandations.

En 2020, **2.715 échantillons** (denrées alimentaires, eau et prélèvements microbiologiques) ont été analysés par le Laboratoire dans le cadre de l'axe 2.

Le Laboratoire a également mis son savoir-faire en œuvre pour la réalisation de **80 déclarations nutritionnelles**, **13 audits** chez des producteurs locaux, la rédaction de **10 systèmes d'autocontrôle** et la vérification de **139 étiquettes**.

## 5.3. AXE 3 : ANALYSES DES MILIEUX INTÉRIEURS ET DE L'AIR

Le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs (SAMI) intervient sur base d'une demande écrite d'un médecin qui suspecte que le logement de son patient soit la cause d'un problème de santé.

L'année écoulée, suite au Covid-19, les visites du SAMI ont été suspendues à partir du mois de mars.

**Une assistance téléphonique a été mise en place.** Elle permet de déterminer l'état général de l'habitation, d'évaluer les causes potentielles des symptômes renseignés par le médecin demandeur et de fournir des conseils adaptés.

Durant la période écoulée, **17 analyses d'habitation**, comprenant une visite, ont été réalisées et **31 évaluations et accompagnements** téléphoniques ont été fournis.

Le SAMI est également actif dans le dépistage du radon. Pour la campagne 2019-2020, **586 détecteurs de radon** ont été retournés par les citoyens qui en avaient fait l'acquisition. Après analyse, les résultats, accompagnés de recommandations, leur ont été communiqués.

## 5.4. AXE 4 : FAUNE SAUVAGE, ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

Les perturbateurs endocriniens, tels que les métaux lourds et certains pesticides, sont recherchés dans les foies et reins de sangliers et de chevreuils : ces espèces étant les plus présentes sur le territoire wallon et représentatives de leur environnement.

Dans ce cadre, des partenariats sont établis avec la Faculté de Médecine vétérinaire de Liège et le Département Nature et Forêts de la Wallonie.

Le personnel de l'Université de Liège ayant été mobilisé par la peste porcine africaine et la crise sanitaire, les activités du Laboratoire concernant cet axe ont été suspendues.

## 5.5. AXE 5 : ANALYSES ET CONSEILS DANS LE DOMAINE DE L'EAU

La législation belge impose un contrôle de la qualité de l'eau, suivant l'usage qui en est fait. Le Laboratoire provincial a développé une expertise et des compétences spécifiques en la matière afin de répondre aux différents besoins.

En 2020, le Laboratoire provincial a réalisé des analyses sur **5.307 échantillons** d'eau.

## 6. ASBL PROVINCIALES

---

La Province de Liège a confié la réalisation de certaines missions spécifiques à des ASBL provinciales.

### 6.1. LA FILIÈRE PROMOTION ET GESTION

#### 6.1.1. DÉPARTEMENT ÉCONOMIQUE

Le **service de comptabilité et de gestion agricole** encadre les chefs d'exploitation dans leur gestion quotidienne et dans leurs choix stratégiques de développement. En 2020, ce service a fourni un encadrement à **91 agriculteurs** répartis sur l'ensemble du territoire de la province.

En matière de demandes de **primes pour déclarations de superficies**, **254 dossiers** ont été traités pour leur optimisation et **22 nouveaux dossiers** concernant l'**Aide au Développement et à l'Investissement dans le Secteur Agricole**, ont été réalisés.

#### 6.1.2. DÉPARTEMENT INFORMATIQUE

Les objectifs de ce département sont de rester à l'écoute et d'**analyser** les nouveaux besoins, de **développer** et de **diffuser** des outils spécifiques permettant de répondre aux nouveaux défis et de **former** à l'utilisation de logiciels développés par les services.

En 2020, le Département Informatique a poursuivi le développement de l'outil de gestion des circuits courts, notamment en **automatisant** un certain nombre de procédés.

Le portail Web, mis en place en 2019, a été amélioré. Il permet aux producteurs d'encoder les quantités livrées, assorties de leurs numéros de lots, et de générer et transmettre automatiquement les factures correspondantes.

#### 6.1.3. DÉPARTEMENT PROMOTION

Depuis 2012, le Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion, CPL-Promogest, met en avant les produits locaux en province de Liège.



Afin de toucher un maximum de citoyens et de minimiser les coûts de commercialisation, CPL-Promogest s'est orienté vers des modes de commercialisation existants : la moyenne et la grande distribution.

À ce jour, **131 points de vente partenaires** ont ouvert leurs portes aux produits des artisans liégeois et, en 2020, 11 magasins et 34 producteurs ont rejoint le programme « Circuit court ».



Rayon « produits locaux » dans une grande surface

Durant la période du présent rapport, plus de **150.000 colis** ont été traités et transportés par CPL-Promogest, depuis le centre de groupage frigorifique, situé à Droixhe, vers les points de vente à raison de 4 livraisons par semaine, soit une **augmentation de 14 %** par rapport à 2019.

## 6.2. LA FILIÈRE VÉGÉTALE

### 6.2.1. RÉSEAUX D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Le service d'avertissement vise à réduire l'usage des moyens de lutte, essentiellement chimiques, au strict nécessaire, en informant les agriculteurs de l'importance du risque pour leurs parcelles.

En 2020, **82 sites** ont été suivis par le Centre Provincial Liégeois des Productions Végétales et Maraîchères ASBL (CPL-Végémar) pour alimenter les messages d'avertissements, diffusés aux agriculteurs, concernant les **maladies** et ravageurs. En parallèle, **24 sites** ont également été suivis dans le cadre de la maturité des maïs ensilage et grain, pour aider à la planification des récoltes.

### 6.2.2. ENCADREMENT DES PRODUCTEURS

Les activités d'encadrement de CPL-Végémar ont été poursuivies et intensifiées.

Des **conseils hebdomadaires pour l'irrigation** des cultures de légumes industriels et de pommes de terre ont été fournis à **38 agriculteurs**, pour une superficie totale de **1 971 hectares** répartis en 207 parcelles.

Des **avertissements personnalisés** ont été émis à l'attention de **29 producteurs**, pour 40 parcelles de carottes.

CPL-Végémar a accompagné **75 agriculteurs** dans des processus de certification visant à **différencier** une partie de leur production pour en faciliter la commercialisation, **58 producteurs bio** et **2 producteurs en reconversion à l'agriculture biologique**.

### 6.2.3. EXPÉRIMENTATION ET VULGARISATION

En province de Liège, les conditions de culture varient très fortement entre la Hesbaye, le Condroz ou encore la région herbagère.

Il est important de pouvoir tester, dans ces conditions spécifiques, de nouvelles variétés, de nouvelles techniques et d'informer les agriculteurs des résultats obtenus.

Les essais sont mis en place, généralement en réseau, et ils concernent l'évaluation variétale, la réduction d'intrants, etc.



Récolte de la plateforme d'essai de Tinlot

Ils sont réalisés sur des cultures de froment, de maïs, des prairies, etc.

### 6.2.4. ORGANISATION OU PARTICIPATION A DES OPÉRATIONS DE COMMUNICATION

En 2020, CPL-Végémar est intervenu en qualité de **conférencier** lors de **10 évènements**, dont 6 agréés en tant que formation continue pour les titulaires d'une Phytolice, et en a **organisés 5**.

### 6.2.5. LIENS AVEC L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR

Cette même année, CPL-Végémar a encadré deux étudiants bacheliers en agronomie, dans le cadre de leur travail de fin d'études avec comme sujets respectifs : la plasticulture en maïs ensilage et la fertilisation des céréales bio.

### 6.2.6. GESTION DE TERRES DE CULTURE

CPL-Végémar a géré les **17,8 hectares** de terres agricoles dont la Province est propriétaire et qui sont affectées à l'expérimentation agronomique.

## 7. PARTICIPATION À LA LUTTE CONTRE L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Les Services agricoles, le Laboratoire provincial et le Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture ASBL (CPL-Promogest) ont mené plusieurs actions pour participer à la gestion de la crise sanitaire, tant au niveau de l'Institution provinciale qu'au niveau territorial.

### 7.1. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS D'ANALYSE DES PRÉLÈVEMENTS

Une analyse réalisée en interne et avec la collaboration du monde académique a déterminé que la mise en place d'une unité d'analyse de prélèvements naso-pharyngés au sein du Laboratoire provincial n'était pas cohérente.

Dès lors, la **mise à disposition de matériel et de personnel provincial** auprès de l'Institut de recherche interdisciplinaire en sciences biomédicales de l'Université de Liège (GIGA) a été proposée et une convention a été conclue.

En fonction de ses besoins, le GIGA a fait appel à 3 des 10 agents s'étant portés volontaires pour cette mission.

## 7.2. LOGISTIQUE DE DENRÉES ALIMENTAIRES

Le Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture ASBL (CPL-Promogest) a continué de fournir les magasins en produits locaux durant la période de confinement, période lors de laquelle la demande a été particulièrement importante.

À la suite d'une demande de la Ville de Liège, CPL-Promogest a diffusé un appel aux dons auprès des producteurs locaux partenaires.

CPL-Promogest a centralisé **1.270 kg de dons alimentaires** qu'il a livrés au Grand Café de la Gare, brasserie-restaurant située au cœur de la gare des Guillemins, permettant la confection et la distribution de repas gratuits à des personnes et familles en difficulté.

## 7.3. PRODUCTION DE GEL HYDROALCOOLIQUE

Les Services agricoles, le Laboratoire et le Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture ASBL (CPL-Promogest) ont produit **8.256 litres de gel hydroalcoolique titrant 80 % v/v en éthanol**.

Suite à la législation en matière de détention d'éthanol et des impératifs matériels, le Laboratoire a collaboré avec un professionnel du secteur : l'artisan liquoriste, Michel BOUILLON, fondateur de Mic's Products et producteur local bénéficiant des services de CPL-Promogest.



Réalisation du mélange

La Province a effectué toutes les démarches nécessaires pour que la firme Mic's Products obtienne les autorisations temporaires nécessaires et puisse s'approvisionner en éthanol.

Du personnel provincial et de CPL-Promogest a participé aux opérations de production du gel hydroalcoolique.

Le gel a été mis à disposition de 1.453 médecins généralistes du territoire provincial, des zones de secours, de l'Aide Médicale Urgente et des Services provinciaux.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LE TOURISME







## 1. FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE ASBL (FTPL)

---

L'objectif principal de la FTPL vise toujours clairement, et plus que jamais, à **maximaliser l'impact économique du tourisme en province de Liège** (augmentation des nuitées, des recettes touristiques, des retombées directes et indirectes sur l'économie locale ainsi que du volume de l'emploi dans le secteur touristique). Pour atteindre cet objectif, la FTPL compte **5 missions** :

### 1. LA COMMERCIALISATION DU TOURISME POUR LES INDIVIDUELS, LES GROUPES ET LE MICE

Les objectifs poursuivis sont :

- Attirer un maximum de touristes en province de Liège ;
- Faciliter leurs choix et les démarches de réservation.

La FTPL a ciblé trois segments porteurs : les touristes individuels, les groupes et les entreprises (MICE ou tourisme d'affaires) :

#### **a) Les individuels**

Depuis le 31 mars 2020, la FTPL a mis un terme à son contrat avec la société Alliance Réseaux. Avant la cessation de contrat, la FTPL proposait encore la vente en ligne de 82 activités, 88 hébergements et 7 offres boutiques sur [www.liegetourisme.be](http://www.liegetourisme.be)

Dans le cadre de la mise en place du nouvel Outil Régional de Commercialisation (ORC) par Wallonie Belgique Tourisme (WBT) et en tant que relais de terrain, la FTPL s'est engagée à assister la cellule commercialisation de WBT afin de coordonner le déploiement de l'outil sur le territoire provincial et ce depuis le deuxième semestre 2019.

Au 31 décembre 2020, l'équipe de la FTPL a formé 126 prestataires :

- 52 prestataires ont été formés par l'équipe et sont actifs en ligne
- 36 prestataires ont été formés mais n'ont pas souhaités adhérer à l'outil
- 26 autres prestataires ont été formés mais le paramétrage de leur outil Elloha n'est pas finalisé
- 12 prestataires ont donné leur renom pour 2021

#### **b) Les groupes**

La FTPL se positionne depuis plusieurs années comme interlocuteur principal pour l'organisation complète de séjours et excursions en Ardenne auprès des professionnels (tour-opérateurs, autocaristes...) ainsi que les associations, clubs et écoles qui souhaitent proposer la destination transfrontalière auprès de leurs clients/membres.

La FTPL sous l'appellation Ardenne Incoming rassemble et promeut l'offre de manière efficace et cohérente en fonction des marchés ciblés, afin de faciliter la recherche et l'achat de produits.

A l'instar de tous les secteurs économiques, la commercialisation de l'offre touristique par Ardenne Incoming a été particulièrement impactée au cours de l'année 2020 en

raison de la crise sanitaire exceptionnelle. L'équipe Ardenne Incoming n'a pu être présente aux salons auxquels elle était inscrite.

En 2020, La FTPL a traité 158 demandes pour des excursions et séjours. En mars 2020, Ardenne Incoming avait 65 groupes confirmés, pour une excursion ou un séjour entre avril et novembre 2020. Entre les vagues de la pandémie, seuls 6 groupes ont « survécu » à la crise sanitaire (1 en juillet, 3 en août et 2 en octobre). Les autres ont soit été annulés, soit reportés à 2021.

Au 31/12/20, le chiffre d'affaires atteint 4.094 euros et le nombre de prestataires conventionnés est de 133. Un démarchage est toujours en cours sur les différentes provinces partenaires.

La FTPL a constitué un groupe de guides (francophone, néerlandophone, anglophone et germanophone) intéressés par l'accompagnement de groupes sur des circuits de plusieurs jours en province de Liège, en Ardenne. 38 conventions de collaborations sont enregistrées au 31 décembre 2020. Un projet de formation a été élaboré afin de préparer ces guides à l'offre de nos destinations.

Afin de fournir un service de qualité aux clients, Ardenne Incoming a intégré l'ensemble des informations relatives aux prestataires partenaires (informations générales sur le site, coordonnées...) et les prestations proposées (descriptifs, médias, tarifications...) par ceux-ci dans l'outil de GRC Ingénie. Il convient de souligner que les informations et coordonnées de plus de deux cents prestataires et de centaines de clients sont reprises sur la plateforme Ingénie. L'encodage desdites informations permet aux chargées de projets de remettre aux clients des devis, des options et des confirmations (contrats) dans un document exhaustif ainsi que des vouchers et factures, tout cela, de manière plus rapide. Le paramétrage de l'outil a également dû être revu pour plus d'efficacité dans la gestion quotidienne des demandes.

### **c) Le « MICE » (meetings, incentives, congress & events) ou tourisme d'affaires**

Le tourisme d'affaires mise sur le développement de deux pôles d'attractivités ainsi que sur la qualité de l'offre de « Liège, ancienne principauté devenue métropole culturelle et Spa ville d'eau et perle de l'Ardenne. »

Afin de mieux représenter l'offre et les services du Convention Bureau Liège Spa Businessland (CVB), le Club Mice de la FTPL compte actuellement **81 membres**.

#### **Les actions entreprises en 2020 :**

- Visites d'infrastructures ;
- Démarchage de nouveaux prestataires afin d'intégrer le Club MICE,
- Participation aux 6 réunions du bureau du Club MICE de WBT ;
- Paramétrage complet de l'outil de GRC (Gestion Relation Client) Ingénie afin d'être opérationnel dès la reprise du secteur ;
- Participation à 3 workshops, rencontres ou salons professionnels ;
- En raison de la Covid-19, la participation de l'équipe du CVB à 9 événements a dû être annulée
- Suite à l'attribution de deux marchés publics relatifs à l'organisation de formations à destination des membres du Club MICE, le CVB devait proposer les formations suivantes lors du troisième quadrimestre 2020 :
  - « Top sales »,

- « Sales lab »,
- « Moyens de communication online et offline pour un événement et un établissement dans le secteur du tourisme d'affaire ».

Au vu de l'évolution de la situation sanitaire et afin d'organiser ces formations en présentiel, il a été décidé de reporter ces formations au premier semestre 2021 :

- Référencement sur les sites internet spécialisés MICE « Eventonline » et « Eventnews » ;
- Actions de promotion on et off line.

**Pour 2020, le chiffre d'affaires est de 40.025 €.**

Traitement de 103 demandes portant sur l'organisation de séminaire, congrès/incentives qui ont conduit à la réalisation de 16 événements en Province de Liège.

Le CVB a enregistré des annulations dues à la crise sanitaire de la Covid-19 pour un montant de 49.221 € (+ Congrès OTAN estimé à 250.000 €).

Cette crise sanitaire a clairement impacté le secteur du tourisme d'affaires qui accuse un recul du chiffre d'affaires de 154% au niveau du CVB par rapport au chiffre d'affaires de 2019.

Tant WBT que les membres du Club MICE et le CVB estiment qu'une reprise des activités devrait être effective pour septembre 2021 au plus vite.

## 2. LE MARKETING STRATEGIQUE

Le marketing stratégique est un processus centré sur l'analyse, qui consiste à identifier des besoins, donc des marchés, de les segmenter, d'évaluer leur attractivité, de choisir un ciblage et un positionnement et de définir les produits aptes à satisfaire les demandes émanant des marchés. Les travaux d'analyse de la FTPL sont menés à partir des sources d'information suivantes :

- Les **baromètres saisonniers** réalisés par l'Observatoire du Tourisme wallon (OTW) et la Fédération du Tourisme de la Province de Liège :

**Vacances d'hiver 2019-2020** (21 décembre 2019-5 janvier 2020)

**Vacances de printemps 2020** (pas réalisé en raison de l'émergence de la pandémie du Coronavirus)

**Vacances d'été 2020**

- Les tableaux « **Arrivées et nuitées annuelles par communes** » réalisés par la Direction Générale Statistique et Information économique du Service Public Fédéral belge (DGSIE du SPF Economie) ;
- L'enquête sur « **l'impact Covid sur le tourisme en province de Liège** » réalisée par l'Observatoire wallon du Tourisme (Commissariat général au Tourisme) ;
- Une **revue de presse spécifique au secteur** : tous les articles de presse à vocation touristique sont relevés et classés quotidiennement dans l'intranet de la FTPL. Le **nombre d'articles sélectionnés** en 2020 est de **5.077**.

## 3. LE MARKETING OPERATIONNEL

Après avoir défini la stratégie (cf. Mission 2 « Marketing stratégique »), il importe que soit mis en œuvre le plan de promotion. C'est là qu'intervient le marketing opérationnel qui porte sur plusieurs volets :

### Projet « DESTINATION ARDENNE »

En 2020, les actions suivantes ont été menées :

- lancement de la **campagne de communication à 360°** en collaboration avec la société Header Pop ;
- création d'un **onglet** « Eté 2020 », « Automne 2020 » et « Hiver 2020 » sur le site [www.visitardenne.com](http://www.visitardenne.com) ;
- création de **nouveaux tops et de nouvelles expériences** et traduction en 4 langues (FR, NL, DE, GB) sur notre site [www.visitardenne.com](http://www.visitardenne.com) ;
- augmentation du nombre de sessions sur le site [www.visitardenne.com](http://www.visitardenne.com) ;
- augmentation du nombre de fans de la **page Facebook** (70.162, soit + 65.336 fans) ;
- augmentation du nombre de followers sur le **compte Instagram** (18.900, soit + 17.109 followers) ;
- mise en ligne de nouvelles photos sur notre **Médiathèque Ardenne** ;
- création d'un **guide de bonnes pratiques** par les parcs naturels à destination des hébergements ;
- adhésion des **Logis belges, français et luxembourgeois** à la Marque Ardenne afin de communiquer ensemble sur la destination ;
- organisation d'une **nouvelle session de formation** « Transformer son activité touristique en expérience inoubliable pour son client » sous forme de webinaires ;
- durant le confinement, plusieurs **newsletters** intitulées « **Les bons plans du confinement** » ont été envoyées à nos adhérents ;
- communication sur les **mesures prises** durant le confinement et l'évolution de celles-ci ;
- communication sur les **aides mises à disposition** durant la crise sanitaire par les partenaires du projet, dont la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;
- rédaction de **deux rapports** à destination des professionnels sur les actions et attentes des visiteurs et potentiels visiteurs des espaces naturels ardennais ;
- mise en place des **Z'@péros** de l'Ardenne.

### Projets Interreg

- « **LoM** » (**Land of Memory**) : vise la création d'une Destination « Land of Memory » pour commercialiser l'offre touristique « Mémoire 14-18/40-45 » et promouvoir les offres individuels et groupes auprès des différents publics cibles via :
  - La création **et la commercialisation** de packages groupes ;
  - **La création d'une page web dédiée à la commercialisation**
  - La création d'un site web en storytelling **et de son teaser** ;
  - **Le tournage d'un spot promotionnel** ;
  - La participation à des salons, events mémoire, ... ;
  - La création d'une carte touristique ;
  - La conception d'une exposition **dont une expérience immersive et un site web participatif** ;
  - La création d'un jeu de société mémoire collaboratif ;
  - La formation de guides spécialisés sur le sujet ;
  - **La mise en place d'un plan de communication 360°.**
- « **Agreta** » (**Ardenne Grande Région, Eco-Tourisme et Attractivité**) : projet qui finance et est en background de la création de la Destination Ardenne (cf. Supra)
- « **Marketing touristique digital pour la Grande Région** » met en valeur les stratégies de communication digitale en Grande Région.



### Promotion en ligne

- **Site internet** – <http://www.liegetourisme.be> - actuellement **subdivisé en trois parties bien distinctes** (Grand Public / Mice / Groupes), il fournit à ces trois publics cibles de **nombreuses informations** qui leur sont spécifiquement adaptées. **Les professionnels du tourisme** ne sont pas oubliés non plus avec un **espace pro** réalisé pour leur présenter les services de la FTPL. **Plusieurs évolutions importantes** ont été apportées au site durant l'année 2020.
- **Réalisation de campagnes online** : une importante campagne publicitaire a été menée en collaboration avec **l'agence web WEBEDIA** au printemps et en été.
- **Newsletter - Grand-Public - Produits FTPL & actualités** En 2020, les contenus diffusés dans **les newsletters « Grand-Public »** ont été légèrement adaptés avec une mise en avant plus importante **des produits créés, développés ou soutenus par la FTPL** comme **le tourisme fluvial, le Réseau Vélo Points-nœuds Province de Liège, les excursions scolaires** dans les sites touristiques provinciaux, l'appel des votes pour élire la FTPL au Publica Awards, ou encore **le service « Groupes – Ardenne Incoming » et ses offres**. Pas moins de **17 newsletters** ont été envoyées aux abonnés francophones, néerlandophones et germanophones.
- La **thématique touristique de l'année 2020** n'a pas été non plus oubliée avec une newsletter **en français consacrée** spécifiquement aux **événements sélectionnés** dans le cadre de l'appel à projets « **Wallonie Nature** ».
- **Newsletter – Pass touristique** : projet destiné à contribuer à la relance de **l'économie touristique** en Province de Liège, **le PASS #provincedelIEGETOURISME** a fait l'objet de 8 newsletters.
- **Newsletter – Pro** : envoi de **20 newsletters spécifiques à destination des prestataires et opérateurs touristiques**.
- **Newsletter – Mice** envoyées via Meeting Advisor, Event News ou encore Global network.
- **Facebook** – <https://www.facebook.com/provincedeliege.tourisme> : avec **56.884 fans**, la page Facebook de la FTPL est mise à jour quotidiennement. Le **Groupe Pro FB** compte **405 membres**.
- **Instagram**, deuxième réseau social le plus utilisé en Belgique ; la FTPL y dispose de **416 publications, 4.496 abonnés et 269 abonnements**.
- **Youtube** – [www.youtube.com/c/ProvincedeLiegeTourisme](http://www.youtube.com/c/ProvincedeLiegeTourisme) - compte **215 abonnés**.
- **LinkedIn** compte **1.493 abonnés**.

### Relations presse

- Diverses collaborations sont mises en place de manière récurrente avec la RTBF (Vivacité) – La Meuse – La Libre Belgique – RTC-Télé Liège
- Envoi de 16 communiqués de presse
- Organisation d'une conférence de presse
- Organisation et accompagnement d'un voyage de presse

#### 4. L'INGENIERIE TOURISTIQUE

En 2020, la FTPL a avancé sur un ensemble de projets dont :

##### - **Développer le vélotourisme en points nœuds et la mobilité douce**

Les travaux de balisage prévus dans le cadre des marchés relatifs à la "création d'un réseau points-nœuds vélo sur une partie de la Province de Liège" et de "Mise à jour du réseau Vélo-Tour" ont bien progressé. Les différentes parties du réseau concrétisées en 2020 sont :

- la connexion entre le RAVeL de la ligne 126 et celui de l'Ourthe, c'est-à-dire les premiers développements du réseau dans le Condroz ;
- la valorisation du nouveau RAVeL de la ligne 44 entre Spa-Jalhay et Theux ;
- la finalisation du « Réseau des Vergers » sur les Communes de Blegny, Dalhem, Visé, Soumagne et Herve ;
- la poursuite de la mise à jour du réseau « Vélotour » sur les Communes de Saint-Vith, Amel et Burg-Reuland.

Ainsi, fin 2020, le réseau compte un total de 1.500 km d'itinéraires balisés.

En termes de promotion, la FTPL a proposé au début de l'été, en collaboration avec LEM, un produit intitulé « Les Balades de l'été ». Il s'agit de 26 propositions de balades, pour la plupart en boucle, mais certaines aussi en ligne droite, avec retour en train (balades « Vélo-train-Paysages »). Elles ont remporté un vif succès auprès du public, les statistiques de la page Facebook et des pages web y dédiées le prouvent sans aucun doute. La FTPL a développé et remanié sa page web dédiée au vélotourisme, en proposant une nouvelle arborescence plus simple et plus intuitive. Les mises à jour du réseau sont régulièrement transmises aux sites spécialisés RouteYou, Fietsnet (planificateurs en ligne) et Fietsknoop (planificateur + application). Enfin, l'équipe a travaillé sur la réalisation de cartes papier : débutée en 2019, la carte couvrant la zone balisée sur le territoire de la Maison du Tourisme « Terres de Meuse » est sortie de presse en mars 2020. Cette carte, éditée en 3.000 exemplaires, a de suite remporté un vif succès auprès du public, une réédition de 5.000 exemplaires a dû être lancée après quelques semaines seulement. Mi-juillet a débuté la distribution de la deuxième carte du réseau, dédiée quant à elle au territoire de la Maison du Tourisme « Pays de Herve » (10.000 exemplaires). Les deux cartes suivantes, couvrant le territoire de la Maison du Tourisme « Ourthe-Vesdre-Amblève » et celle du « Pays de Liège » sont quasi finalisées en cette fin d'année 2020.

L'étude CITW « Boîte à outils de développement du vélotourisme sur les EuroVelo, RAVels et autres tracés itinéraires à plus-value touristique » a été attribuée à l'association momentanée ProVélo-Inddigo. La première phase de l'étude, menée de mars à octobre, consistait en la rédaction d'un référentiel « Aires de repos », un guide visant à encadrer et faciliter la création d'aires d'arrêt le long des itinéraires cyclables longue distance et d'être utilisé par les acteurs de l'opérationnalisation pour déterminer les emplacements des aires de repos et préparer le cahier de charges d'équipement tant sur le réseau Eurovelo, les itinéraires régionaux que sur le réseau RAVel notamment pour les tracés à valeur ajoutée. La seconde phase, débutée en octobre 2020, traite la demande spécifique à la FTPL/SPI, elle porte sur l'analyse de 7 balades « Vélo-train-paysages » balisées en points-nœuds en province de Liège. Trois rendus sont attendus au terme de cette phase : une cartographie faisant apparaître toutes les infos utiles en matière « vélo » (points de location, prestataires Horeca, labellisés Bienvenue Vélo, points d'intérêt touristique, équipements, ...), une estimation budgétaire des fournitures et de leur pose et un

plan d'exécution du schéma de pose, en préparation d'un éventuel marché « fournitures et pose » qui serait lancé ultérieurement. Cette étude se terminera en février 2021.

- **Développer le tourisme fluvial et les infrastructures autour des lacs**

**La navette fluviale**

Pour rappel, un appel à candidatures a été lancé en janvier 2018 dans le cadre d'une concession de service public pour la gestion du service de navette fluviale sur la Meuse liégeoise, de 2018 à 2020. C'est la société Nautic Loisirs, seule postulante, qui a remporté le marché. L'année 2020 étant incluse dans le champ de cette concession, rien n'a été modifié par rapport aux années précédentes, les tarifs et modalités sont restés identiques.

Néanmoins, la crise sanitaire n'a malheureusement pas permis de lancer la saison comme prévu le 4 avril 2020. Celle-ci a pu débuter le samedi 20 juin 2020, moyennant le respect de conditions sanitaires strictes (maximum 30 personnes à bord, respect d'une distance de sécurité d'1m50 entre les passagers qui ne font pas partie de la même "bulle" sociale, désinfection des mains avec un gel hydroalcoolique disponible à bord, etc.). La saison s'est terminée prématurément le 30 septembre. Malgré le contexte compliqué, la navette fluviale a accueilli 15.808 passagers durant la saison 2020.

**L'offre en croisières sur la Meuse**

La saison 2020 du bateau « Pays de Liège » a également été écourtée, et certains événements n'ont pu être organisés (pas de soirées dansantes, annulation de certains événements).

**Les lacs**

La crise sanitaire n'a pas permis de réunir les Comités Techniques spécifiques aux 5 lacs comme cela était envisagé en début d'année. Les différents acteurs concernés (les communes, la FTPL, la SPI, LEM, le CITW+, le CGT et la Communauté germanophone) doivent mener une réflexion sur les conclusions et recommandations de l'étude, pour déterminer les aspects prioritaires ainsi que les opportunités de financement, ce travail étant appelé à s'inscrire dans la durée.

- **Améliorer l'accessibilité PMR de la destination**

L'action de la FTPL a porté sur :

- **certification ACCESS-I intervention financière de la FTPL dans les audits d'évaluation et rapports de recommandations** (la FTPL a octroyé une aide au gîte de la Siroperie ENGLEBERT, au musée de l'Abeille, au gîte « Le Coin Cosy », a MYHôtel, au château de Jehay et au Manava Hôtel). En date du **01/02/2020**, Access-i et la FTPL ont signé une nouvelle **convention** relative à l'intervention financière de la FTPL dans les audits réalisés par les auditeurs agréés en Province de Liège.
- **kit d'accessibilité pour tous**, 50 établissements de la province de Liège ont effectué une demande d'équipement. Désormais, seuls les établissements à vocation touristique sont éligibles à l'action. La FTPL a décidé de prendre en charge 100% des coûts liés à l'investissement fourni par le prestataire pour l'année 2020.

Autres initiatives, présentation des actions de la FTPL en faveur des personnes à besoins spécifiques et du label « Bienvenue PMR » vers les communes de Fléron et de Hannut. Participation au salon vert bleu soleil et au salon du volontariat. Récompense aux PUBLICA AWARDS.

## 5. L'ANIMATION DE TERRITOIRE

L'animation de territoire s'appuie sur le rôle fédérateur et rassembleur d'une fédération du tourisme. Cette mission consiste à mettre en réseau les acteurs touristiques, ou à mettre à leur disposition des services, de manière à mieux valoriser touristiquement leur action.

La FTPL apporte un soutien administratif et financier aux différents organismes touristiques de la province de Liège, à savoir :

**Les 7 Maisons du Tourisme (MT) et l'Agence du Tourisme de l'Est de la Belgique (ATEB) :** les modalités de subvention des 7 Maisons du Tourisme (MT) sont détaillées dans une convention bilatérale pour l'année 2020, entre la FTPL et chaque MT. Le budget annuel réservé par la FTPL au soutien des MT correspond à un montant global de 150.283 €. Les subventions sont accordées aux MT afin de financer des projets touristiques, moyennant le respect d'une cohérence entre les actions des MT et la stratégie de la FTPL. L'octroi du subside annuel à l'ATEB, dans le cadre du volet « tourisme » de l'Accord de Coopération entre la Province de Liège et la Communauté germanophone, s'élève à 154.000 €.

**L'appel à projets « Wallonie Nature » :** En juillet, la FTPL a lancé un appel à projets à l'égard des prestataires touristiques (ou à finalité touristique) de son territoire, publics ou privés. Cet appel à projets s'inscrivait dans le cadre de l'année touristique thématique officialisée par le Ministre wallon du Tourisme pour 2020 : « La Wallonie destination nature ». Il avait pour objectif de soutenir, par le biais d'un subside, les projets touristiques à caractère événementiel avec la nature pouvant s'insérer dans le calendrier touristique de l'année 2020. Au total, 88 projets ont été introduits auprès de la FTPL dont 75 projets soutenus pour un montant total de 110.650.00€.

**Les 4<sup>èmes</sup> Rencontres professionnelles du Tourisme (Château de Florzé) et la Fête du vélo – Pôle Ballon à Waremme :** Ces événements n'ont pas pu être organisés vu le contexte sanitaire dû à la Covid-19

## MESURES SPECIFIQUES PRISES DANS LE CADRE DE LA PANDEMIE

- Soutien financier aux trois asbl touristiques para-provinciales en grande difficulté sur le plan financier en raison de la crise sanitaire et de la fermeture des sites

	Blegny-Mine	DTVL	CGPNHFE	Total
Déficit estimé à fin 2020	- 388.339,90 €	- 673.785,79 €	- 44.688,40 €	-1.106.814,09 €
Soutien FTPL	94.743,00 €	164.349,00 €	10.908,00 €	270.000,00 €
Soutien Province au prorata des déficits estimés	149.132,50 €	258.697,50 €	17.170,00 €	425.000,00 €
Résultat avec les aides	- 144.464,40 €	- 250.739,29 €	- 16.610,40 €	- 411.814,09 €

- Maintien des subsides accordés aux prestataires et organisateurs d'événement en cas de report en 2021, voire au-delà ;
- Augmentation du taux d'intervention (de 50 à 100%) pour l'acquisition de kit d'accessibilité (plafond à 1.500 €) et pour les audits réalisés par ACCESS-I (plafond à 600%) ;
- Création et diffusion d'un Pass touristique destiné aux habitants de la province de Liège avec des avantages/réductions dans quelque 130 sites (attractions, musées, organismes...). Ce Pass a été demandé par plus de 43.000 familles ;
- Participation à la campagne VisitWallonia lancée par la Région wallonne ;
- Lancement de nouvelles rubriques sur le site liegetourisme.be proposant des visites virtuelles, des vidéos, des conseils pour les balades en tous genres...

## 2. COMPLEXES TOURISTIQUES PARA-PROVINCIAUX

### 2.1 DOMAINES TOURISTIQUES DU VALLON DE LA LEMBREE (ASBL)

La pandémie de la Covid a imposé la fermeture à deux reprises de l'ensemble de l'ASBL. Durant les périodes d'ouverture, les capacités ont été fortement réduites et les activités ont dû être parfois profondément remaniées. L'impact sur les résultats 2020 est donc très logiquement majeur.

**La Province de Liège et sa Fédération du Tourisme ont apporté un soutien exceptionnel à l'ASBL pour faire face à cette crise unique.**

#### CHATEAU DE HARZE :

	Taux d'occupation des chambres	2019	2020
2019	62 %		
2020	56%		
		Chiffre d'affaires chambres et salles	
		298.480 €	159.045 €

En dépit de l'absence de location de chambres aux prix majorés durant le grand prix de F1, Le chiffre d'affaires chambres des vacances d'été a été très bon : 61.895 € en 2020 contre 66.224 € en 2019.



DOMAINE DE PALOGNE :

2020 aura été la troisième mauvaise année consécutive pour la location de kayak. A contrario, le chiffre d'affaires de location de vélo et surtout de vtt à assistance électrique ont bien progressé en juillet et en août.

<b>Chiffre d'affaires des activités</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Kayak	67.096 €	8.696 €
VTT + E-Bike	38.354 €	26.635 €
Hébergements	81.206 €	33.544 €
Hébergements classes vertes	88.137 €	32.831 €
Taverne	609.069 €	267.892 €
<b>Total</b>	<b>883.862 €</b>	<b>369.598 €</b>

Outre son offre récréative, sportive et culturelle, le Domaine de Palogne propose une infrastructure en hébergement d'une capacité de 131 lits.

**Taux d'occupation des 3 hébergements**

<b>Hébergement</b>	Dame Marthe 21 lits		Messire Waleran 60 lits		Lognards 50 lits	
	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation	Nuitées	Taux d'occupation
2020	72	19,73%	73	20%	84	23 %
<b>Evolution de 2019 à 2020</b>	<b>-22,19 %</b>		<b>-33,97%</b>		<b>-35,35 %</b>	

<b>Chiffre d'affaires des classes de dépaysement</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Nombre de nuitées	10.550	3.448
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>462.074 €</b>	<b>156.566 €</b> (-66%)

CHATEAU FORT ET MUSEES :

<b>Fréquentation</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
Château fort de Logne	22.856	12.863
Musée de Logne	11.115	6.181
Musée de Harzé	5.260	1.126
<b>Total</b>	<b>39.231</b>	<b>20.170</b>

Une exposition temporaire « Histoire d'abeilles » a été présentée durant les vacances d'été (1.336 visiteurs). Elle a été conçue avec le soutien de la Fédération du Tourisme. Elle pourra être itinérante et donc être prêtée à la demande.

Dans le cadre de la célébration du 500<sup>e</sup> anniversaire du siège du Château fort de Logne en mai 2021, plusieurs projets importants ont démarré, dont la réalisation d'un théâtre de marionnettes liégeoises, la création d'un bande dessinée « Les cendres de Logne » par le dessinateur Michel Pierret, la rédaction d'un livre de recettes « Manger au moyen-âge », etc.

## 2.2 BLEGNY-MINE (ASBL)

### STATISTIQUES DE FREQUENTATION :

Année	Mine	Puits-Marie	Trains touristiques	Croisières	Charters	Héberg. Nuitées	Animations Classes Taupy	Biotope du Terril	Expositions	Total Visiteurs <sup>1</sup>	Total Attractions <sup>2</sup>
<b>2019</b>	<b>62429</b>	<b>24286</b>	<b>18382</b>	<b>15581</b>	<b>7098</b>	<b>3904</b>	<b>3180</b>	<b>20900</b>	<b>1060</b>	<b>88794</b>	<b>156820</b>
<b>2020</b>	<b>21972</b>	<b>12283</b>	<b>6140</b>	<b>2895</b>	<b>386</b>	<b>1724</b>	<b>1533</b>	<b>13137</b>	<b>1372</b>	<b>28246</b>	<b>60845</b>
<b>Diff.</b>	<b>-40457</b>	<b>-12003</b>	<b>-12242</b>	<b>-12686</b>	<b>-6712</b>	<b>-2180</b>	<b>-1647</b>	<b>-7743</b>	<b>312</b>	<b>-60548</b>	<b>-95975</b>
<b>%</b>	<b>-64,80%</b>	<b>-49,42%</b>	<b>-66,60%</b>	<b>-81,42%</b>	<b>-94,56%</b>	<b>-55,84%</b>	<b>-51,79%</b>	<b>-37,14%</b>	<b>29,43%</b>	<b>-68,19%</b>	<b>-61,20%</b>

1. Nombre de visiteurs payants (achat d'au moins une visite au cours d'une journée)

2. Nombre de visites effectuées par les clients, certains ayant profité de plusieurs attractions sur la journée

### Autres chiffres :

- 4 classes vertes organisées en 2020 contre 13 en 2019 ;
- 16 manifestations spéciales organisées sur le site ( $\pm$  6.100 visiteurs au total) contre 38 manifestations ( $\pm$  25.000 visiteurs) en 2019 ;
- Locations trains miniatures touristiques : 11 locations (1.766,38 € de chiffre d'affaires) contre 52 locations (14.785,12 € de chiffre d'affaires) en 2019 ;
- Locations salles : 8 locations (2.395,03 € de chiffre d'affaires) contre 38 locations (10.586,79 € de chiffre d'affaires) en 2019 ;
- Motorhomes : 1.406 nuitées recensées en 2020 contre 3.545 nuitées en 2019 ;
- Mines gourmandes : 0 participant en 2020 contre 70 en 2019 ;
- Apéro-mines : 0 participant en 2020 contre 165 en 2019 ;
- Bateau *Le Pays de Liège* : 42 jours de navigation et 43 croisières organisées, dont 3 locations en charter, contre 183 jours de navigation et 284 croisières organisées en 2019, dont 67 locations en charter.

COLLECTION « COMTE DE DALHEM » :

- Edition d'un ouvrage sur le triage-lavoir rédigé par l'ancien responsable technique du site Louis Vandegar intitulé « D'un charbonnage à l'autre.
- Mise en page d'un nouvel ouvrage franco-wallon « Ustensiles et vieux outils qui parlent », rédigé par Joseph Andrien, conservateur du Musée de la Fourche et de la Vie Rurale de Mortier. Parution prévue en janvier 2021.

CENTRE D'HEBERGEMENT DU CREF – EXPLOITE PAR BLEGNY-MINE :

- 2020 : 694 personnes et 1.781 nuitées
- 2019 : 1.747 personnes et 3.906 nuitées

CAR « DECOUVERTE PEDAGOGIQUE DU PATRIMOINE PROVINCIAL » :

(visite des sites de Blegny-Mine, Domaine provincial de Wégimont, Musée de la Vie Wallonne, Château de Jehay, Centre Nature de Botrange, Domaine de Palogne)

**135 voyages ont été organisés en 2020, soit une diminution de 20 % par rapport à l'année précédente (169).** 6.431 passagers ont bénéficié du transport gratuit, **ce qui représente une diminution de 22 % par rapport l'année 2019.**

Les transports sont assurés par une société d'autocars privée, la société Généraltour de Herstal.

### 2.3 COMMISSION DE GESTION DU PARC NATUREL HAUTES FAGNES-EIFEL (ASBL)

En 2020, l'ASBL Commission de Gestion du Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel a poursuivi les actions initiées dans le cadre du plan de gestion 2016-2026. L'objectif d'assurer un ancrage au niveau local, gage d'une collaboration durable et d'une reconnaissance de « l'outil parc naturel » par les communes et les acteurs du territoire reste essentiel.

#### **Ressources humaines (RH)**

Au 30/12/2020, l'effectif se compose de 30 collaborateurs (20.9 ETP) dont 17 employés (12.65 ETP), 4 ouvriers (3.25 ETP) 4 étudiants, 4 agents mis à disposition par la Province de Liège (3.5 ETP) et 1 agent mis à disposition (contre remboursement) par la Fédération Touristique de la Province de Liège (0,8 ETP). Afin d'assurer le bon fonctionnement du bureau d'accueil et d'informations et du musée de la Maison du Parc-Botrange, deux employé(e)s sont prévus chaque week-end et jour férié.

L'ASBL fait appel à du personnel extérieur (pensionné bénévole et étudiants) pour compléter l'équipe de base et permettre des rotations. Les changements opérés au niveau du personnel sont les suivants : 3 employés en congé parental COVID-19 jusqu'au 30/09/2020 : 2 employés à 1/5 temps et 1 employé à 1/2 temps.

A propos de la crise sanitaire COVID-19 :

En tant que **Parc naturel wallon**, le service scientifique a continué de travailler sans interruption pour exécuter ses missions wallonnes et européennes.

Le service accueil tourisme a été placé en chômage pour force majeure du 16 mars 2020 au 14 juin 2020 : 1,9 ETP ASBL.

Le service pédagogique a été placé en chômage pour force majeure du 16 mars 2020 au 1<sup>er</sup> juin : 2,75 ETP ASBL.

Le service technique a été placé en chômage pour force majeure du 16 mars 2020 au 1<sup>er</sup> juin : 1 ETP ASBL.

Le service administratif : la comptable et le directeur adjoint ont continué de travailler à la Maison du Parc-Bostrange : 1,8 ETP ASBL ; la responsable RH a télétravaillé : 0,8 ETP ASBL.

Du 16 mars au 30 juin, les trois agents provinciaux détachés à la Maison du Parc-Bostrange (1 responsable technique (1ETP) ; 1 ouvrier (1ETP) ; 1 agent d'accueil (1/2 ETP)) ont été, soit : de garde, présent à la Province ou bien en dispense de service.

Le détail a été transmis chaque semaine à la FTPL.

### ***Patrimoine immobilier, travaux et entretien – Maison du Parc-Bostrange***

- Travaux bureaux et agrandissement de la cafétéria réalisé par la société IRENO sous la responsabilité du Service des Bâtiments de la Province de Liège
- Déménagement d'une partie du mobilier du hall d'accueil pour enlever les sas vitrés
- Déménagement des bureaux, stockage des documents par le service technique
- Démontage des installations électriques, téléphoniques et internet qui étaient en « volant » dans les bureaux
- Déménagement du mobilier par la société Spiroux en collaboration avec le service technique
- Préparation de 4 bureaux provisoires à la mezzanine. Placement de deux lignes téléphoniques et deux connexions internet. (ABJS Elec)
- Préparation d'un bureau au service pédagogique pour la comptable
- Confection d'une rampe d'accès à l'entrée de service de la cafétéria
- Sécurisation du stockage du chantier sur le parking
- Réaménagement des bureaux à l'étage avec le mobilier existant ;
- Rafrâchir et peindre les murs des bureaux non prévus par le chantier ; travaux de finition ;
- Finaliser raccordement internet et téléphonie.
- Aide à la construction du podium didactique au-dessus du lagunage + installation module
- Gestion d'une zone d'éco-pâturage tout autour de la Maison du Parc-Bostrange (clôtures fixes et clôtures amovibles électriques)
- Intervention lors de plusieurs dépannages sur la chaudière à pellets
- Remplacement du revêtement des sièges du char à bancs (Wuidar)
- Remplacement de la sono du char à bancs réalisé en collaboration avec la société CMD SARL ;
- Changement de la centrale téléphonique et amélioration de la connexion internet (fortinet et firewall) avec intervention de Proximus et ESI-Informatique
- Construction d'un muret à l'entrée du parking de la Maison du Parc-Bostrange avec les anciens moellons récupérés lors du chantier de la cafétéria
- Participation à la mise en place du projet « boutique du terroir » : création de mobilier avec matériaux de récupération et amélioration de l'éclairage.
- Balisage, dé-balisage et entretien signalétique des 4 pistes de ski du Haut Plateau fagnard
- Remise en état de modules et entretien du « Sentier des Tourbières » (MoorRoute – 26 km)
- Réparation module « fenêtre paysagère » installé sur le ravel à Deidenberg (Amel)
- Rapatriement de trois modules d'une sono « nature (offerts par un projet européen)
- Location d'un entrepôt à Longfaye : stockage des véhicules et du matériel
- Sécurité : suivi de tous les contrôles obligatoires
- Réparations et aménagements du sentier didactique de la Maison du Parc-Bostrange et suivi des dégâts occasionnés par la météo ou par des comportements malveillants
- Aménagement du nouvel atelier technique, à la Maison du Parc-Bostrange
- Mise en place (montage et démontage) du matériel nécessaire aux événements (expositions, concerts, conférences, ...) dans nos différentes salles

### Mesures prises en relation avec la crise sanitaire COVID-19 :

- Placement de plexiglas sur le comptoir de la boutique
- Placement de distributeurs de gel hydroalcoolique (6)
- Déménagement de tout le mobilier du hall et des couloirs, aménager un bureau d'accueil du public dans le hall
- Construction d'une porte de sortie « provisoire » par l'arrière du bâtiment
- Réalisation d'un plan de circulation pour le public en collaboration avec les autres services
- Placement de l'ensemble de la signalétique mesures COVID dans et à l'extérieur de la Maison du Parc-Bostrange
- Préparation du hall d'accueil pour des réunions en présence physique dans le respect des mesures Covid-19 : une Assemblée générale, un Conseil d'administration, une réunion de la Commission de Gestion de la Réserve naturelle
- Préparation de la salle de cinéma en réfectoire pour accueillir les groupes d'enfants par bulle
- Construction de tables avec plexiglas pour exposer les brochures au public
- Mise en place de l'accès limité à la boutique (sens unique)

### ***Etudes toujours en cours par le service des bâtiments de la Province de Liège***

- Le placement des bornes de rechargements pour voiture électrique
- La construction de locaux sociaux
- L'aménagement porte automatique aux normes PMR à l'entrée principale de la Maison du Parc-Bostrange
- Le dossier d'économie d'énergie redémarre : plusieurs visites d'entreprise ont eu lieu

### ***Protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel et rural***

- Suivi des populations de salamandres tachetées
- Intervention dans les biotopes avec des jeunes en difficultés : élimination d'épicéas, de balsamines de l'Himalaya, ramassages de déchets, creusement de drains, ...
- Mise en place d'une gestion différenciée des espaces verts autour de la Maison du Parc-Bostrange (éco-pâturage, prés fleuris, potager, ...)
- Gestion différenciée dans certaines des 12 communes du PNHFE
- Collaboration avec les Contrats de rivière Moselle et Amblève

### ***Projets européens 2020 (y compris suivi des actions 2019)***

- LEADER : amélioration de la qualité des eaux
- LIFE « Vallées ardennaises »
- INTERREG PtoP – Dear Landscape : paysage et aménagement du territoire
- DEFILAIN : sensibilisation, structuration de l'offre et innovation en matière de laine.
- AGRETA (Ardenne Grande Région EcoTourisme et Attractivité) : développement durable et écotourisme au travers de la structuration et du développement d'une offre touristique autour de la forêt et l'itinérance douce.
- LEADER HAIES : valorisation des haies par la mise en place de filières d'entretien et de valorisation des produits de la taille des haies.
- PLAN DE GESTION TRANSFRONTALIER : élaboration d'un plan de gestion sur l'ensemble du territoire du Parc naturel transfrontalier germano-belge.
- NOE/NOAH : sensibiliser les habitants et visiteurs aux jardins et espaces naturels

### ***Agriculture durable et produits du terroir***

- Journée de l'arbre : vente d'arbres via internet et distribution par nos soins
- Journée pressage de fruits



### **Aménagement du territoire et charte paysagère**

- Remises d'avis consultatifs concernant les demandes de permis d'urbanisme
- Sensibiliser les citoyens à la notion de « paysage » à l'aide d'analyse paysagères
- Actions de sensibilisation à la thématique des Paysages via des balades « Paysages », des animations (géocaching...) et des articles.
- Projet Natur'accessible à Bosfagnes (Sourbrodt)

### **Accueil, éducation, sensibilisation du public**

- Animations et promenades éco-pédagogiques destinées aux écoles, aux groupes, aux familles
- Classes vertes et stages
- Animations et journées à thèmes dans les communes du Parc naturel
- Sports doux avec ou sans accompagnement : ski, e-bike
- Promenades découvertes en char à bancs

Activités	Ski	E-bike	Animations	Classes vertes	DPPP	Promenades	Expo Fania	Char à bancs
<b>2020</b>	0318	133	0249	1043	0491	2371	1518	0000
<b>2019</b>	1212	144	5095	2846	1121	5196	2600	2778
<b>2018</b>	1570	163	5451	3691	1020	6320	2181	2825
<b>2017</b>	2807	167	7291	2709	1159	4861	2859	2809

🔗 Le tableau ci-dessus exprime des valeurs en nombres de participants payants

- Jeu de piste « sentier nature » (été 2020) : 285 « bulles » ont participé gratuitement
- Week-end « Fêtes des Champignons » (octobre : +/- 150 visiteurs)
- Communiqués de presse liés aux actions - Conférences de presse
- 12 passages dans les médias (journaux, radio, télé)
- Facebook : 3646 abonnés (FR) et 815 abonnés (D) - 155 publications (FR) et 91 (D)

### **Indicateurs de fréquentation Maison du Parc-Bostrange**

Une cellule déclenche un compteur électronique à l'entrée de la Maison du Parc-Bostrange. Ce compteur donne un nombre total de passage (visiteurs, travailleurs, écoliers, étudiants, ...). Nous divisons ce nombre total par deux afin de tendre vers une fréquentation effective du lieu.

#### Indicateurs de fréquentation et comparaison 2017 à 2020 :

Année 2017 : 175048 – !!! Fête du Parc (+/- 6000 visiteurs à la MdP)  
 Année 2018 : 157763 – !!! Culture Nature (+/- 2500 visiteurs à la MdP)  
 Année 2019 : 155297 – !!! Pas d'évènement public de grande ampleur  
 Année 2020 : 057876 – !!! Crise sanitaire COVID-19  
 (fermeture totale : 16/03-30/06 + mesures sanitaires et restriction d'accès 01/07-31/12)

## LE CHÂTEAU DE JEHAY

### 1. STATISTIQUES

Suite à la crise sanitaire qui a engendré l'annulation de la plupart des événements et des animations scolaires, le chiffre de fréquentation du domaine de Jehay est fortement en baisse. En 2020, le domaine du Château de Jehay a en effet accueilli 5 795 visiteurs (contre 30 038 en 2019).



Cependant, la fréquentation des visiteurs individuels a été boostée par les mesures de confinement et/ou les restrictions de voyage. En effet, malgré une fermeture sur les 3 premiers mois de la saison (mars-juin), les visiteurs individuels ont été au rendez-vous et ont particulièrement apprécié le lieu pour ses jardins, où ils ont pu s'aérer et se promener durant cette année difficile.

### 2. EXPOSITION – ÉVÉNEMENTS

Les expositions *Trésor venus d'Irlande* et *Cabinet de curiosités* présentées au sein des dépendances étaient maintenues en 2020.

Sur les 10 événements initialement programmés, seuls deux ont pu se dérouler avec le respect des normes sanitaires : « L'été au château » et la « Détective Party ». Le public ravi d'y participer a pu profiter d'une agréable distraction durant cette période particulière.

### 3. COLLECTIONS

Le travail d'études, de gestion et de restauration des collections s'est poursuivi en 2020 et continuera jusqu'à l'ouverture du Château.

La *Pendule squelette d'Hubert Sarton* (Liège, XVIII<sup>e</sup> siècle) a été classée en qualité de « Trésor » par la FWB le 5 juin 2020. Il s'agit d'une reconnaissance pour la qualité du patrimoine provincial.

## LE DOMAINE PROVINCIAL DE WEGIMONT

**Nombre de visiteurs et recettes par activités.** Comparaison 2019 et 2020 :

	Nombre d'entrées au parc et à la piscine	Recettes HTVA – Buvettes piscine et golf, friterie, golf, canotage, entrées parc et piscine	Nuitées au camping touristique (de passage)	Recettes Camping HTVA
2019	74.556	394.732,50 €	6995	111.048,40 €
2020	17.864 (-76%)	88.231,87€ (-78%)	2656 (-62%)	76.402,15€ (-31%)

**Parc :** suite aux mesures covid limitant l'accès au parc à 1200 personnes dont 300 personnes piscine (150 personnes le matin et 150 personnes l'après-midi) la fréquentation est évidemment en forte baisse. A noter, la forte satisfaction client qui a pu profiter pleinement de la place et de la quiétude.

	Nombre de visiteurs au château (internat et externat)	Nombre de repas servis en internat et externat	Nombre de Classes vertes et nombre de visiteurs CV	Recettes HTVA - Hébergement et repas	Recettes totales HTVA
2019	27.034	57.396	12cv - 751	583.244,82 €	1.089.025,72 €
2020	16.401(-39%)	27.671(-52%)	8cv - 320 (-57%)	264.422,78 € (-55%)	429.056,80 € (-61%)

**Centre d'hébergement au château :** le centre d'hébergement, suite aux mesures sanitaires, a été vide de toute clientèle durant de longues périodes. Nous avons transformé cette contrainte en opportunité. Nous avons mobilisé le personnel inoccupé tous services confondus afin de rénover les locaux habituellement occupés par les clients ou le personnel (nettoyage et mise en peinture des cuisines, des salles de réunion, des châssis de fenêtres, placement d'un nouveau plafond anti-feu dans les escaliers menant aux chambres) ...

### **Manifestations « grand public »**

1 seule manifestation a pu être organisée au mois de janvier (cross scolaire ADEPS – 800 élèves)

### **Manifestations à vocation pédagogique**

- 8 classes vertes accueillies en 2020, soit quelque 320 enfants et enseignants.
- 8 journées DPPP en 2020 (171 élèves et enseignants).

**Camping touristique 3 étoiles et camping résidentiel :** le camping a été fermé à partir du 14 mars. En date du 13 juin, seuls les campeurs résidentiels ont pu accéder à leur résidence. Le camping de passage a rouvert ses portes en date du 1<sup>er</sup> juillet pour les refermer le 4 novembre.

**Sécurité :** dans le cadre des mesures covid, le parking bas était interdit au public et pouvait servir de zone de repli en cas de contestation des mesures. Heureusement, le public a parfaitement respecté l'obligation de réservation et ne s'est pas présenté en masse lors des beaux jours.



# RAPPORT D'ACTIVITÉS **L'ADMINISTRATION**







# AFFAIRES GÉNÉRALES



# Affaires générales



## NOTRE ORGANISATION

Notre équipe est composée de quatre bureaux distincts articulés autour d'une direction afin d'exécuter les missions principales dévolues au département.



## NOS MISSIONS

Gestion des participations provinciales, de l'ensemble des subsides ou interventions financières obligatoires, des assurances, des rapports relatifs aux divers projets mis en place par les établissements.



### Pôle Participations

- subsides
- contrats de gestion
- cultes
- laïcité



### Pôle cadastre

En relation directe avec le pôle participations subsides



### Pôle Affaires générales

Véritable « couteau Suisse » traitant des dossiers aux domaines très vastes. Service multifonctionnel amené à analyser des demandes concernant beaucoup de matières.



### Pôle Assurances

Unique interlocuteur avec Ethias pour l'exécution du marché global d'assurances



## NOS PROJETS PHARES

La crise sanitaire aura bouleversé l'Institution provinciale et son fonctionnement... Ainsi, dans ce contexte sans précédent, le Département des Participations, Assurances et Affaires générales n'a pas entrepris de nouveaux grands projets en 2020 mais il aura, indéniablement, permis une continuité de service. En effet, les manifestations pour lesquelles un subside provincial avait été sollicité, ont été annulées, reportées ou réaménagées. Ainsi, l'analyse de chaque situation particulière – afin de rencontrer les demandes des secteurs touchés, fragilisés et en difficulté – a été le plus grand projet humain mené en 2020.

## Les Affaires générales en chiffres...

- ▶ **1.085** bénéficiaires de subventions en espèce
- ▶ **2.100** subsides de toute nature octroyés
- ▶ **14.835** journées de prestation de bénévoles couvertes par l'assurance volontariat
- ▶ **2.800** membres du personnel couverts, à titre gratuit, en soins de santé par la Province
  - + **3.928** autres personnes (cohabitants ou pensionnés) couverts à titre avantageux
- ▶ **62** sinistres bâtiments et **49** sinistres véhicules

# FINANCES ET MARCHÉS



# Budget



## Pôle Budget



## Pôle Emprunt



### NOS MISSIONS

Le **pôle budget** émet des avis dans un grand nombre de dossier GED tant en recettes qu'en dépenses. Au quotidien, il répond aux demandes des différents services et établissements afin de leur permettre de fonctionner au mieux dans le respect des règles établies.

Le **pôle emprunt** veille au bon remboursement des emprunts contractés par la Province tant en amortissements qu'en intérêts. Il gère également l'évolution des dépenses financées par emprunt afin de prévoir nouveaux emprunts à contracter pour reconstituer la trésorerie. La gestion de la dette est primordiale. Il veille également à la perception des subsides extraordinaires liés aux travaux.



### NOTRE ORGANISATION

Les principes budgétaires, tout comme les diverses législations et dispositions applicables en matière de comptabilité budgétaire consacrent l'anticipation des recettes et dépenses relatives aux activités provinciales. Ainsi, chaque recette et/ou dépense (sauf exceptions) doit avoir fait l'objet d'une inscription budgétaire préalable, que ce soit lors d'un budget initial ou par le biais d'une série de modifications budgétaires. Nous élaborons donc le budget provincial et ses modifications budgétaires et veillons à leur bonne exécution au quotidien. Nous gérons également la dette provinciale.



### NOS PROJETS PHARES

S'adapter a été plus que jamais notre fil conducteur en cette année 2020. S'adapter à deux modifications budgétaires particulières qui se sont imposées à nous successivement. S'adapter aux dépenses inhabituelles induites par cette crise sanitaire sans précédent. Et s'adapter à l'obligation imposée par la Région wallonne de reprendre progressivement une partie du financement des zones de secours. S'adapter aura donc été notre projet phare face à cette crise qui aura, plus que jamais, souligné le rôle incontestable de notre Institution.



# Le Budget en chiffres...

## Pôle Budget



**3.759.592,61 €** d'acquisitions de masques, gel, plexis, gants, salopettes, lunettes pour les intervenants de première ligne ;

**1.170.453 €** d'acquisitions de masques, gel, désinfectant pour les collaborateurs provinciaux ;

**1.348.063,50 €** de soutien aux communes pour la crise sanitaire ;

**1.045.000 €** de soutien aux sites touristiques paraprovinciaux, monde sportif, secteur théâtral et musical ;

**99.659,52 €** d'achats supplémentaires d'ordinateurs portables.

**2.334.002 €** de perte estimée concernant les recettes de prestations

inscription d'une dépense supplémentaire de **11.885.714,33 €** (soit 20% du coût total) pour les Zones de Secours

## Pôle Emprunt



**137.633.544 €** emprunts à rembourser au 01/01/2021

**24.363.632 €** d'emprunts contractés en 2020

**61.250.034 €** emprunts restants à contracter

## Administration



**1.929** avis rendus sur **7.977** dossiers

# Marchés publics



## NOTRE ORGANISATION

2 services complémentaires qui traitent l'ensemble des marchés publics de la Province



## NOS PROJETS PHARES

Assurer notre rôle de véritable bras armé aura été notre cheval de bataille pendant toute cette année. Assurer ce rôle, tant en participant aux procédures d'urgences et aux diverses commandes passées pendant tous ces longs mois pandémiques tout en assurant la gestion des marchés « habituels ». Assurer une collaboration illustrative dans laquelle doivent s'inscrire les différents Services provinciaux. Et assurer l'acquisition d'un équipement de protection adéquat tant pour le personnel provincial, que pour le personnel de terrain. Assurer l'appui et la gestion de marchés publics aura donc été notre projet phare en ces temps de crise sanitaire.



## NOS MISSIONS

### Gestion administrative et gestion du Parc Automobile

Gestion des dossiers relatifs aux marchés publics principalement de fournitures ou de services pour l'ensemble des établissements provinciaux, collaboration avec les services pour la rédaction des cahiers des charges ainsi que l'attribution des marchés, gestion du parc automobile, avis dans les rapports traités par d'autres services de la DGT, liquidation des factures et libération des cautionnements concernant les marchés, etc...

### Conseil juridique et Gestion de la Centrale d'achat

Enrichir le catalogue de marchés stocks disponibles pour répondre aux besoins des services provinciaux et dont peuvent bénéficier les adhérents à la centrale d'achat, apporter son expertise aux différents services en favorisant la communication, la collaboration transversale et la simplification des achats, développer une politique d'achat plus durable et responsable.

# Les Marchés publics en chiffres...

Procédures d'urgences pour l'acquisition du matériel de protection suivant :

- ▶ **1.150.000** gants nitrile ;
- ▶ **10.000** litres de gel hydro ;
- ▶ **536.000** masques chirurgicaux + **537.500** masques FFP2/KN95 + **110.000** masques en tissu ;
- ▶ **168.950** salopette de protection ;
- ▶ **10.300** lunettes de protection.

**1.879** dossiers auxquels il faut ajouter plus d'une vingtaine de marchés stocks dont peuvent bénéficier les 269 adhérents à la Centrale d'achat

# PERSONNEL



# Personnel



**Pôle ressources humaines**  
· Gestion des ressources humaines  
· Législation et Organisation RH



## NOTRE ORGANISATION

Notre équipe est composée d'une Direction et de deux pôles principaux qui contribuent à l'exécution des missions lui imparties



**Pôle administration du personnel**  
· Gestion administrative du personnel  
· Gestion pécuniaire du personnel



## NOS MISSIONS

Au sein de la Direction Générale Transversale, le Département du Personnel a pour missions de (d') :

- ▶ Assurer la gestion complète des carrières administratives et pécuniaires du personnel provincial non enseignant et enseignant non subventionné et de participer, avec la Direction générale de l'Enseignement de la Province de Liège, à certains aspects de gestion du personnel enseignant subventionné ;
- ▶ Organiser les examens par appel public et par promotion pour l'ensemble du personnel provincial non-enseignant ;
- ▶ Développer une politique qualitative en matière de gestion du personnel ;
- ▶ Gérer les statuts, cadre et organigrammes des services provinciaux.



## NOS PROJETS PHARES

- ▶ Adoption d'un règlement de télétravail ;
- ▶ Renforcement des outils de gestion et de pilotage ;
- ▶ Gestion des écartements résultant de la crise sanitaire COVID-19 – Actualisation des fiches « sécurité » - Suivi des législations et mesures « corona » applicables au personnel provincial et participation active à la rubrique et FAQ du portail Intranet - Rôle d'interface pour les agents volontaires.

# Le Personnel en chiffres...

## ▶▶ Personnel non enseignant et enseignant non subventionné

- ▶ Nombre d'agents : **3.254**
- ▶ ETP de désignation : **3.190,60**
- ▶ ETP payé : **2.783,33**
- ▶ Agents statutaires : **59,83 %** de l'effectif désigné
- ▶ Recrutement : **2.000** candidatures spontanées – **6** examens de recrutement par appel public et/ou par promotion organisés (**456** candidatures instruites) – **10** comités de sélection organisés pour des fonctions spécifiques
- ▶ Bien-être au travail :
  - ▶ **45** nouveaux agents ont bénéficié d'un accueil personnalisé ;
  - ▶ **38** agents ont obtenu à leur demande un changement d'incorporation et/ou de poste de travail ;
  - ▶ **140** rendez-vous (« Analyse-Ecoute » ou avec l'ergonome) ont eu lieu, en collaboration avec l'AVIQ, pour aider des agents en situation de handicap

## ▶▶ Personnel enseignant subventionné

Nombre d'agents : **2.656**  
ETP de désignation : **2.513**

## ▶▶ Collaborateurs occasionnels

**1.204** dont **384** professeurs invités  
à la Haute Ecole de la Province de Liège

## ▶▶ Masse salariale réelle

(traitements, pécules de vacances, cotisations patronales, pensions, frais de transport) :

**176.716.574,56 €**

## ▶▶ Recettes liées au personnel

(subventions, remboursement de personnel détaché) :

**6.752.040,8 €**



# IMPRESSION - TRAITEMENT DU LINGE - ARCHIVES



# Service DSI - Administration



## NOTRE ORGANISATION

Le Département des Systèmes d'Information fait partie de la Direction générale transversale. Outre le Service informatique, dont les activités et projets sont abordés dans le rapport d'activités relatif à la « Transition numérique », ce département regroupe également le Service des Archives, le Centre d'impression et le Centre de traitement du linge, qui sont eux évoqués dans le présent rapport d'activités.



## NOS MISSIONS

- ▶▶ Le Centre d'impression assure les travaux suivants :
  - ▶ la production des syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège ;
  - ▶ les impressions d'un certain volume, avec délais de production de 48h calendrier en application du principe du «just in time», pour les services provinciaux ;
  - ▶ moyennant accord du Collège provincial, l'impression de travaux destinés à des tiers (ex.: ASBL et Para-provinciaux).
- ▶▶ Le Centre de traitement du linge assure le traitement du linge qui lui est soumis par les services provinciaux, et notamment, en nombre grandissant, les vêtements feu des pompiers qui viennent en formation au Centre de formation d'Amay.
- ▶▶ Les missions du Service des archives sont les suivantes:
  - ▶ garantir une gestion des archives provinciales respectant les dispositions légales en vigueur ;
  - ▶ être le service de référence pour la gestion de l'information/documentation au sein de l'administration provinciale ;
  - ▶ assurer la publication du Bulletin provincial.

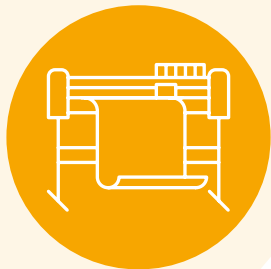


## NOS PROJETS PHARES

- ▶▶ La confection, en interne, avec l'aide d'agents provinciaux bénévoles, de **7.000** masques buccaux nécessaires pour les agents provinciaux et les étudiants de la Province de Liège ;
- ▶▶ Le démarrage du redéploiement du Centre de traitement du linge (premières décisions de remplacement de matériel) ;
- ▶▶ La production des syllabus des étudiants de la Haute Ecole ;
- ▶▶ Les bonnes pratiques de l'archivage au service du respect du RGPD (règlement général sur la protection des données)... et inversement.

# Le Service DSI - Administration en chiffres...

## » Centre d'impression



- ▶ 1 support : le papier ;
- ▶ 2 technologies : digital et offset ;
- ▶ 1 objectif opérationnel au PST : OO 1.8.1 - Disposer d'un Centre d'impression répondant parfaitement et de façon efficiente aux besoins provinciaux et ouvert à certains tiers dans des conditions préalablement définies ;
- ▶ plus de **55 millions** de pages imprimées en 2020, dont près de **11 millions** de pages pour les syllabus de la Haute Ecole de la Province de Liège.

## » Centre de traitement du linge



- ▶ 1 objectif opérationnel au PST : OO 1.8.2 - Moderniser le Centre de traitement du linge ;
- ▶ plus de **66.000** kg de linge traité en 2020, dont **13.000** kg de vêtements de pompiers. Un chiffre global en diminution d'1/3 par rapport à 2019, en raison du ralentissement des activités provinciales induit par la situation sanitaire, mais le Centre de traitement du linge a assuré une continuité de service sans faille pour les établissements provinciaux qui en avaient besoin ;
- ▶ Confection en interne de **7.000** masques buccaux nécessaires pour les agents provinciaux et les étudiants de la Province de Liège, par le Centre de traitement du linge et avec l'aide de bénévoles.

## » Service des archives



- ▶ 5 km d'archives au service des archives à Ans ;
- ▶ 1 projet au PST : OO 1.8.3 - Projet 1.8.3.2 - Renforcer l'appui apporté aux services et aux collaborateurs de l'institution provinciale dans la gestion, la conservation, le tri, la mise à disposition et le transfert des archives ;
- ▶ Mouvements, entrées et sorties en 2020 :
  - ▶ **3.170** boîtes (380 mètres linéaires) versées aux archives provinciales, en augmentation importante par rapport aux années précédentes ;
  - ▶ **157,5** mètres linéaires d'archives détruits avec l'autorisation des Archives de l'Etat ;
  - ▶ **4.500** dossiers élagués dans le cadre d'un important travail de tri et de reclassement des dossiers du personnel suite à une modification de la durée de conservation de ces dossiers validée par les Archives de l'Etat (75 ans à compter de la date de naissance des agents, contre une durée de 110 ans précédemment).

# TRADUCTION



# Traduction



## NOTRE ORGANISATION

Le Service traduction de la Direction générale transversale est basé à Eupen, dans le bâtiment de l'antenne d'information au centre-ville. Le Service comprend deux « cellules ». La première répond aux demandes diverses de tous les Services de l'Institution provinciale et la deuxième est dédiée exclusivement à l'IPFASSU.



## NOS MISSIONS

Nous assurons, d'une part, la traduction français-allemand des documents à destination des citoyens, communes et institutions de la partie germanophone et d'autre part, nous assurons la traduction allemand-français de documents qui sont adressés directement aux Services provinciaux.



## NOS PROJETS PHARES

- » Brochure « Vacances actives 2021 »
- » Campagne « Endométriose »
- » Gazette de guerre 4 et 5
- » Affiches et informations diverses Covid19
- » Evaluation des jardins, conseils d'adaptation, dépliant pour le Projet NOE-NOAH au Parc naturel Hautes Fagnes-Eifel
- » Projet PRISMA
- » Demande d'urbanisme pour le parking ecovoiturage à Amblève

## La Traduction en chiffres...

- » **1474** pages traduites précédemment
- » **586** documents



# RAPPORT D'ACTIVITÉS

## LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES





## 1. DESCRIPTIONS DES TACHES DU SERVICE

---

### 1.1. HISTORIQUE DES FONDEMENTS LEGAUX

#### 1.1.1. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES COMMUNALES

Depuis 1999, les communes ont la capacité de prévoir des peines ou des sanctions administratives (appelées SAC) pour tout acte portant *atteinte à l'ordre public* ou constitutif d'une *incivilité*.

Dès 2001, les communes ont pu solliciter la mise à disposition de fonctionnaires sanctionneurs provinciaux pour poursuivre et sanctionner les infractions (aux textes communaux) commises sur leur territoire.

Cette matière est aujourd'hui régie par la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales (ci-après loi SAC) et ses arrêtés d'exécution.

#### 1.1.2. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS ENVIRONNEMENTALES

En 2008, la Région wallonne a créé un régime de sanctions administratives pour les infractions environnementales (similaire à celui des SAC alors en place).

Certaines de ces infractions environnementales (réparties en quatre catégories en fonction de leur degré de gravité) peuvent être sanctionnées au niveau communal.

#### 1.1.3. LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES POUR LES INFRACTIONS DE VOIRIE

Début 2014, la Région wallonne a mis en place un troisième régime de sanctions administratives dans le cadre du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Ce régime a créé de nouvelles infractions punissables par voie d'amende administrative (par exemple, la dégradation de voirie). Il a également intégré dans son champ d'application un certain nombre d'infractions précédemment traitées exclusivement de manière administrative dans le cadre de la loi SAC et leur a appliqué un régime spécifique (par exemple, l'occupation privative de la voie publique ou l'affichage illicite).

### 1.2. LE RECOURS AU FONCTIONNAIRE SANCTIONNEUR PROVINCIAL ET SES AVANTAGES

Le **fonctionnaire sanctionneur** (ci-après FS) est désigné par le Conseil communal pour infliger des amendes administratives en cas d'infraction à ses règlements et ordonnances.

Conformément aux différentes législations en matières de sanctions administratives communales, le FS provincial (ci-après FSP) est désigné par le Conseil communal, sur proposition du Conseil provincial, moyennant rémunération pour les prestations du personnel provincial.

Le recours à un FSP offre les avantages suivants :

- le FSP est extérieur à la commune, ce qui garantit son **indépendance** et son **impartialité**, tant à l'égard de la population qu'à l'égard des Autorités ;
- il est un facteur d'**harmonisation**, tant de la législation que de la pratique, tout en tenant compte de l'autonomie communale ;

- il est un expert qui **assiste et accompagne les communes** dans tous les aspects de la mise en œuvre des sanctions administratives (formation et information des agents de terrain, relecture des règlements communaux, etc.) ;
- les **coûts** assumés par la commune sont **limités** puisque la mise à disposition du fonctionnaire provincial est facturée 12,50€ par procédure introduite, majorée de 30% du montant de l'amende effectivement perçue par la commune (sauf pour les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement où le supplément de 30% n'est pas appliqué).

A la clôture de l'année 2020, **63 communes** recourent au Service des Sanctions administratives communales de la Province de Liège, tant pour les SAC que pour les infractions environnementales. La grande majorité d'entre elles ont également accompli/entamé les démarches nécessaires en matière d'infractions de voirie.

**Cette compétence dote la Province de Liège d'une image moderne et dynamique**, en rapport avec son temps et les préoccupations de sa population. Sa mise en place constitue un véritable **service rendu aux communes** qui ont de plus en plus de difficultés à appréhender la multitude de législations en vigueur et de procédures applicables.

### 1.3. LE PAYSAGE ACTUEL DES SAC EN PROVINCE DE LIEGE

Aujourd'hui, le Service SAC est soumis à trois législations principales :

- I. la loi du 24 juin 2013 relative aux sanctions administratives communales ;
- II. la Partie VIII du Livre Ier du Code de l'Environnement ;
- III. le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale.

Sur base de ces *trois textes*, il applique  *cinq régimes* de sanctions administratives pour le compte des communes partenaires (un régime par type d'infraction).

<b>Les sanctions administratives communales en Wallonie</b>		
<b>I Loi relative aux sanctions administratives communales</b>	<b>II Code de l'Environnement</b>	<b>III Décret relatif à la voirie communale</b>
1 Infractions administratives <i>Incivilités reprises uniquement dans la réglementation communale</i>	4 Infractions environnementales <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes reprises dans la réglementation communale</i>	5 Infractions de voirie <i>Catégorie particulière d'infractions mixtes</i>
2 Infractions mixtes <i>Infractions pénales ET reprises dans la réglementation communale</i>		
3 Arrêt et stationnement <i>Infractions au Code de la route ET reprises dans la réglementation communale</i>		

1. Les infractions administratives sont visées uniquement dans un règlement communal. À titre d'exemple, on peut citer : la divagation de chiens, le non entretien de terrain, le tapage diurne. Ces infractions sont portées à la seule connaissance du FS pour traitement administratif.

2. Les infractions mixtes sont à la fois des infractions pénales et des infractions administratives. Elles peuvent être divisées en 2 sous-catégories :

- Les infractions mixtes lourdes : coups et blessures volontaires, destructions de véhicules et injures publiques.
- Les infractions mixtes légères : tapages nocturnes, voies de faits et violences légères, dégradations mobilières ou immobilières, etc.

La procédure à suivre dépendra, d'une part, de l'infraction concernée et, d'autre part, de la conclusion ou non d'un protocole d'accord entre le Procureur du Roi et la commune.

Ces deux premiers types d'infractions, peuvent faire l'objet :

- D'une amende administrative infligée par le FS (maximum 350€ pour les majeurs et 175€ pour les mineurs à partir de 14 ans). Des mesures alternatives à l'amende sont également possibles : la médiation locale et la prestation citoyenne.
- D'une suspension administrative ou d'un retrait administratif d'une autorisation ou permission délivrée par la commune, ou encore d'une fermeture administrative d'un établissement à titre temporaire ou définitif, décidé(e) par le Collège communal (ou le Bourgmestre dans l'urgence).

3. Les infractions relatives à l'arrêt et au stationnement sont visées à la fois par le Code de la route et par la réglementation communale.

La procédure tend à calquer le système pénal des perceptions immédiates applicables en matière de roulage, tel que pratiqué dans le cadre des excès de vitesse. Ainsi, la seule sanction possible pour ces infractions est l'amende administrative d'un montant fixe et prédéfini en fonction de la catégorie à laquelle le fait appartient

4. Les infractions environnementales sont des infractions mixtes créées par le Code wallon de l'Environnement, telles que les dépôts de déchets, l'incinération de déchets ménagers, etc. Pour ces infractions, *la procédure pénale a priorité sur la procédure administrative*. Des mécanismes ont donc été mis en place à cette fin. En outre, un régime de compétence résiduaire du FS régional garanti une possibilité de traitement de l'infraction dans tous les cas de figure.

La sanction pour ces infractions consiste en une amende dont le montant dépendra de la classification de l'infraction concernée au regard de sa gravité :

- 2<sup>ème</sup> catégorie (dont font partie les abandons de déchets) : de 50 à 100.000€ ;
- 3<sup>ème</sup> catégorie : de 50 à 10.000€ ;
- 4<sup>ème</sup> catégorie : de 1 à 1.000€.

En outre, une remise en état des lieux peut, le cas échéant, être prononcée par le FS.

5. Les infractions de voirie sont également des infractions mixtes. Elles ont été créées par le décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale. Il s'agit notamment des dégradations de voirie, de l'utilisation privative de la voie publique, de l'affichage illicite, etc. Comme pour les infractions environnementales, *la procédure pénale est prioritaire*,



imposant au FS un délai de latence pour permettre au procureur du Roi de se positionner sur les suites qu'il accordera à l'affaire.

Selon le cas rencontré, ces infractions sont punissables d'une amende administrative de 50 à 10.000€ ou de 50 à 1.000€.

Le FS n'a aucun pouvoir d'injonction, mais travaille en collaboration avec les différents acteurs de terrain (police, agents communaux, parquets, etc.). Il est investi d'un pouvoir décisionnaire qui s'exerce à deux niveaux :

1<sup>er</sup> niveau : Les verbalisants envoient leurs procès-verbaux/constats au FSP lequel, une fois en possession de ceux-ci, décide de l'opportunité des poursuites.

2<sup>ème</sup> niveau : Le FSP décide, en tenant compte des éventuels moyens de défense fournis, de sanctionner ou non l'auteur de l'infraction.

#### 1.4. AUTRES ACTIVITES DU FSP

La mission du FSP ne se limite pas au traitement des dossiers ; celui-ci informe, conseille et accompagne les communes dans l'exercice de leur fonction de police.

Sur demande des communes, il participe à l'élaboration et à la révision des règlements existants.

Il entretient une collaboration efficace et assure le lien entre les différents intervenants de la sanction administrative : Communes, Parquets, Zones de police, etc.

Les FSP participent, en qualité de chargés de cours, à la formation des nouveaux FS et celle des médiateurs (formations dispensées à l'EPA). Ils participent également à différentes plateformes et groupes de réflexions (Groupe de travail « délinquance environnementale » de différents contrats rivières, plateforme SAC du Ministère de l'Intérieur, etc.).

#### 1.5. QUELQUES DONNEES CHIFFREES

Le territoire de la Province de Liège se compose de 84 communes comprenant 1.103.745 habitants<sup>1</sup>.

A l'heure actuelle, 63 communes ont fait appel au FSP. La proportion de communes partenaires (75 %) est considérable, alors que celle de la population concernée reste modeste (43 %).

Ce sont principalement les communes à faible densité de population qui font appel à la Province de Liège pour mettre en œuvre les sanctions administratives communales. **Le principe de supracommunalité trouve donc sa pleine application dans le partenariat qui lie ces communes à la Province de Liège.**

---

<sup>1</sup> Le calcul de la population provient des chiffres arrêtés au 01/01/2018 et publiés sur le site de l'Union des Villes et des Communes Wallonnes sur son site internet [www.uvcw.be/communes/](http://www.uvcw.be/communes/).

## 2. COORDONNEES ET COMPOSITION DU SERVICE

---

### Service des Sanctions administratives communales

Palais provincial

Place Saint-Lambert, 18A

B-4000 LIEGE

Téléphones : 04/279.32.21

Fax : 04/279.58.64

[sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be](mailto:sanctionnateur.greffe@provincedeliege.be)

Le Service SAC relève désormais de la Direction financière provinciale.

Au cours de l'année 2020, un Fonctionnaire sanctionnateur a quitté ses fonctions.

Après ce départ, le Service comprend 7 personnes :

- 1 attachée, agent définitif à temps plein ;
- 2 attachés, agents temporaires à temps plein ;
- 3 employées d'administration, agents définitifs à temps plein ;
- 1 auxiliaire d'administration, agent définitif à temps plein ;

## 3. RAPPORT SUR LA GESTION

---

### 3.1. ACTIVITES DU SERVICE

#### 3.1.1. INTRODUCTION

Les FSP sont secondés par un secrétariat indépendant, lequel exécute les nombreuses tâches administratives quotidiennes.

Au-delà du traitement des infractions administratives, les FS participent à de nombreuses réunions de coordination. Dans le but de rendre un **service complet aux communes**, les FSP tendent à promouvoir la collaboration et l'efficacité avec TOUS les acteurs de terrain (police, parquets, législateurs, service régionaux, agents communaux). Il s'inscrit pleinement dans l'accomplissement d'un des axes prioritaires de l'institution provinciale, **la supracommunalité**.

Le service gère aussi la préparation des rapports GED et des résolutions du Conseil, notamment lorsqu'une commune sollicite la mise à disposition d'un FSP.

#### 3.1.2. ACTUALITES

Les sanctions administratives communales visent à préserver l'ordre public en sanctionnant notamment les atteintes à la sécurité, salubrité et tranquillité publique. L'ordre public étant un besoin primaire et primordial de la société, le service SAC relève dès lors des services essentiels qui doit continuer à fonctionner et ce, malgré la pandémie. Le travail a été organisé de manière à continuer le service tout en garantissant la sécurité des membres du service.

Force est de constater que, mis-à-part un léger recul des constatations en début 2020, celles-ci ont repris de plus belle à l'été.

En ce qui concerne les infractions COVID, les entités de la Province de Liège ont choisi de les laisser au traitement pénal. Le service SAC n'a donc pas dû prendre en charge la répression de celles-ci.

Le nombre d'infractions à l'arrêt et au stationnement traité est toujours important. Il représente 59% des dossiers traités. Il convient de garder à l'esprit que ces infractions doivent impérativement être traitées **dans les 15 jours de leur réception**, postposant *de facto* le traitement des autres dossiers !

En 2020, les Fonctionnaires Sanctionneurs ont accompagné 5 zones de police dans la relecture et la modification de leurs règlements de police.

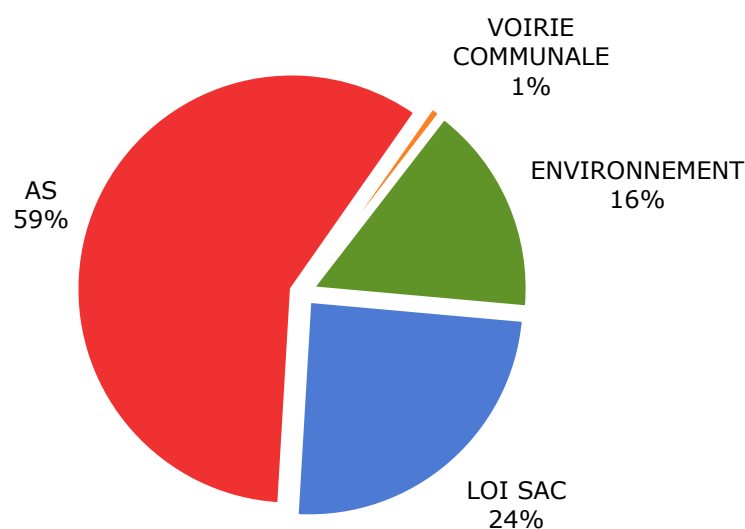
Le Service SAC a dû faire face au départ d'une Fonctionnaire sanctionnatrice au mois de novembre. Celle-ci est toujours en cours de remplacement. A ce jour, le service compte trois Fonctionnaires sanctionneurs, dont deux nouvellement en poste.

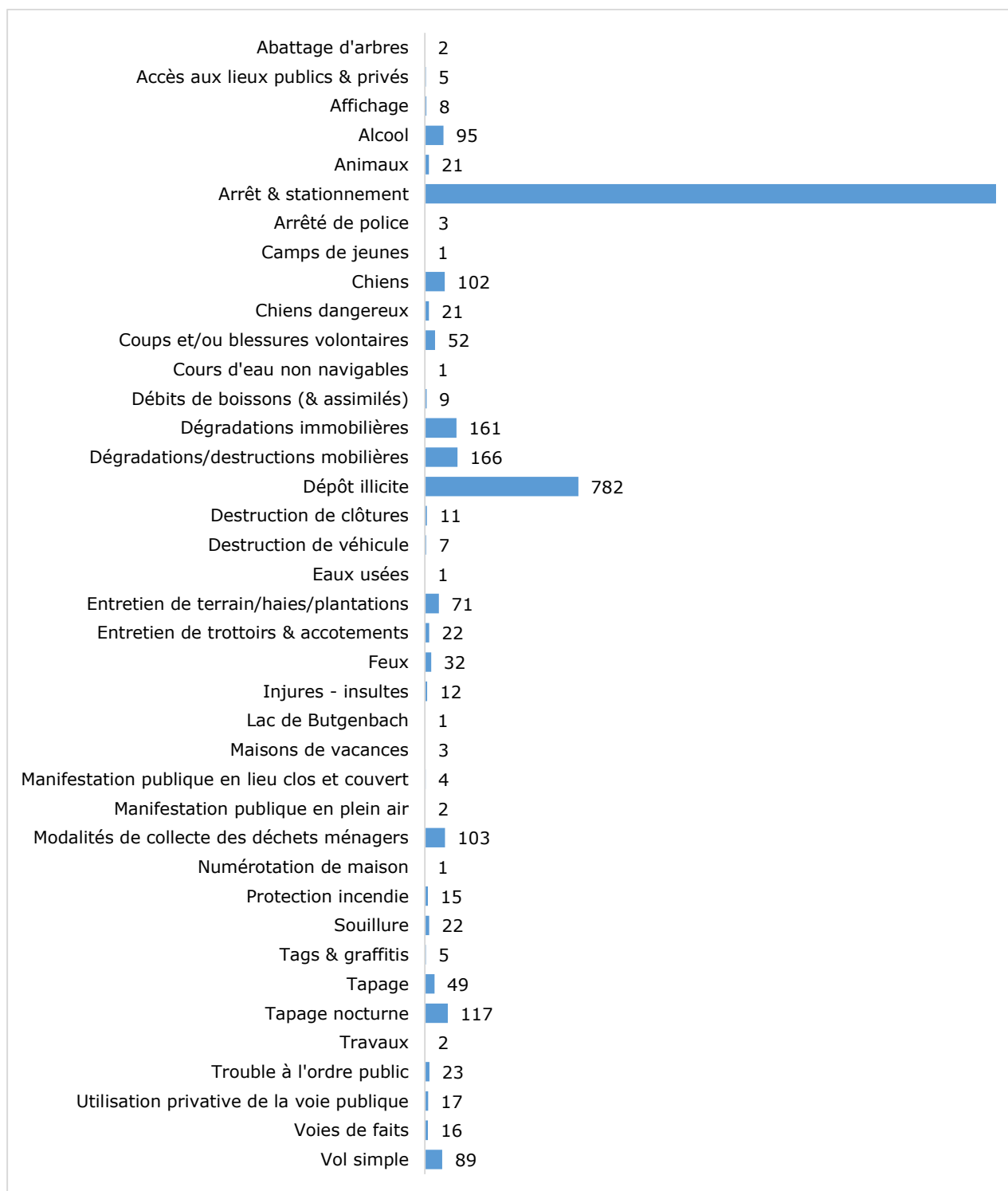
### 3.1.3. BILAN GLOBAL DES DOSSIERS TRAITES EN 2020

Total des dossiers - Infractions administratives et mixtes :	1241
Total des dossiers - Arrêt & Stationnement :	2975
Total des dossiers - Infractions Environnementales :	807
Total des dossiers - Infractions de voirie :	28
<b>Total des dossiers clôturés en 2020 :</b>	<b>5051</b>
Total des dossiers en cours au 31/12/2020 :	1132
Total des cas problématiques :	286
<b>Total Général des dossiers traités par le service SAC en 2020 :</b>	<b>6469</b>

Si les années précédentes démontraient une augmentation constante du nombre de dossiers traités (4391 en 2017 et à 7340 en 2019), l'année 2020 a connu une légère diminution de celui-ci. Cette diminution se révèle toutefois de moindre importance si l'on considère l'impact des mesures de confinement sur la vie quotidienne de tout un chacun.

#### Répartition des dossiers clôturés en 2020





### 3.1.4. AMENDES ADMINISTRATIVES PRONONCEES EN 2020

Amendes infligées	Total 2019	Total 2020
Amendes hors arrêt & stationnement	155.860 €	178.075,00€
Amendes arrêt & stationnement	256.199 €	215.806,00€
<b>Total</b>	<b>412.059 €</b>	<b>393.881,00€</b>

### 3.1.5. TAUX DE RECOUVREMENT DES AMENDES ADMINISTRATIVES

Ce calcul présenté ci-dessous reprend les données des quatre dernières années, au départ du programme de gestion des SAC.

Sur base des dernières informations qui nous ont été communiquées, nous avons établi les tableaux annexés, aux termes desquels il apparaît qu'à la date du 29 janvier 2021 :

- En matière de SAC hors AS, 47 % des amendes infligées sont encore en attente de paiement. Cela représente un montant de 324.000,00 € restant à recouvrer.

*Cette situation globale n'a rien d'alarmant, dans la mesure où le taux de recouvrement des amendes ne peut être calculé qu'avec +/- 1 an de retard, à considérer que :*

- *le nombre d'amendes infligées comprend les décisions prises jusqu'au 31 décembre 2020.*
- *l'information du recouvrement des amendes est collectée 1 X/an en début d'année et, en raison des conditions sanitaires, exceptionnellement à la mi-année 2020.*

DERNIERE MISE A JOUR : 29 janvier 2021

SAC HORS AS	AMENDES INFLIGÉES	AMENDES NON PAYÉES		AMENDES PAYÉES	TAUX D'AMENDES IRRECOUVRABLES	TAUX DE RECOUVREMENT (amendes irrécouvrables déduites)
		EN ATTENTE DE PAIEMENT	IRRECOUVRABLE			
2017	546	130	43	373	8%	74%
2018	1021	319	60	642	6%	67%
2019	1037	447	24	566	2%	56%
2020	1072	826	2	244	0%	23%
<b>Totaux</b>	<b>3676</b>	<b>1722</b>	<b>129</b>	<b>1825</b>		
<b>%</b>		<b>47%</b>	<b>4%</b>	<b>50%</b>		
<b>Montants</b>	€ 553.510,00	€ 324.000,00	€ 25.435,00	€ 203.775,00		



- En matière d'arrêt et de stationnement, 19 % des amendes infligées sont encore en attente de paiement. Cela représente un montant de 144.107,00 € restant à recouvrer.

*Le taux de recouvrement des amendes A&S est meilleur. Ceci s'explique sans doute par le fait que nous adressions nous-même le 1<sup>er</sup> rappel de paiement (tâche impérativement prise à notre niveau dans le but de faire courir le délai de recours) et par le fait que les conducteurs de véhicules souhaitent être rapidement « en ordre » avec leur véhicule.*

**DERNIERE MISE A JOUR : 29 janvier 2021**

AS	AMENDES INFLIGÉES	AMENDES NON PAYÉES		AMENDES PAYÉES	TAUX D'AMENDES IRRECOURVABLES	TAUX DE RECOUVREMENT (amendes irrécouvrables déduites)
		EN ATTENTE DE PAIEMENT	IRRECOURVABLE			
2017	697	33	17	917	2%	97%
2018	2317	120	19	2178	1%	95%
2019	2881	320	10	2551	0%	89%
2020	2520	1152	1	1366	0%	54%
<b>Totaux</b>	<b>8684</b>	<b>1625</b>	<b>47</b>	<b>7012</b>		
<b>%</b>		<b>19%</b>	<b>1%</b>	<b>81%</b>		
<b>Montants</b>	€ 745.444,00	€ 144.107,00	€ 4.207,00	€ 597.130,00		

### **3.1.6. MARCHE PUBLIC**

Le service SAC a fonctionné pendant 4 années avec la solution informatique INFODOC de la société INFORIUS.

Au terme du 1<sup>er</sup> marché et, sur base de l'expérience positive du service, un nouveau marché a été conclu avec la même société dans le but de mettre en œuvre des fonctionnalités supplémentaires, telles que notamment :

- L'accès à distance par les entités partenaires au programme SAC via le web (chaque commune pour ses seuls dossiers) ;
- La possibilité pour les Agents constatateurs communaux de rédiger leurs constats au départ de la solution ;
- L'intégration comptable ;
- La signature électronique ;
- Etc.

Ces fonctionnalités visent concrètement la simplification administrative ainsi que l'amélioration du service rendu. Elles n'en privilégient pas moins les économies fonctionnelles.

Le coût du marché s'élève à 385.700 € HTVA (466.697 € TVAC) pour une durée de 4 ans.

*Quelques illustrations d'infractions rencontrées :*

**À la loi du 24 juin 2013**

*Divagation de chien*



*Modalités de collecte des déchets ménagers*



*Arrêt et stationnement*



**Au décret environnement**

*Dépôt illicite*



*Feu de déchets ménagers*



**Au décret relatif à la voirie communale**

Utilisation privative de la voie publique



Dégradations de la voirie

